



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

TERRITOIRE DE MONTAGNE  
TERRITOIRE D'ÉNERGIE  
TERRITOIRE DE PROJETS

Mise en place d'un accompagnement à la transition écologique et d'adaptation au changement climatique en stations et territoire de montagne dans le cadre d'un contrat de transition écologique



PLAN CLIMAT  
AIR ÉNERGIE  
TERRITORIAL

TERRITOIRE d'ÉNERGIE POSITIVE vers le  
CROISSANCE VERTÉ  
PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



PREFÈTE  
DES HAUTES-ALPES

GRN 100%  
Généralistes  
PÉTR



Territoire choisi  
terre d'initiative  
Agence Territoriale de l'Énergie

Bilan de la mission de Novembre 2020 à Avril 2022



Contrat de  
Transition  
Écologique



**Structure porteuse** : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

9 rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE

**Représentée par** : M. Pierre LEROY, Président

**Responsable du projet** : Mme Daphné KHALIFA, Directrice

Mail : [d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr)

**Chargé de mission transition écologique – sobriété et énergies renouvelables** : Yohann OURION

# TERRITOIRE DE PROJET



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras

**1** territoire de montagne et de haute-montagne

**3** communautés de communes

**35 631** habitants



**2** parcs

Parc national des Ecrins



Parc naturel régional du Queyras



Pour plus d'informations, rendez-vous :

[www.paysgrandbrianconnaiss.fr](http://www.paysgrandbrianconnaiss.fr)

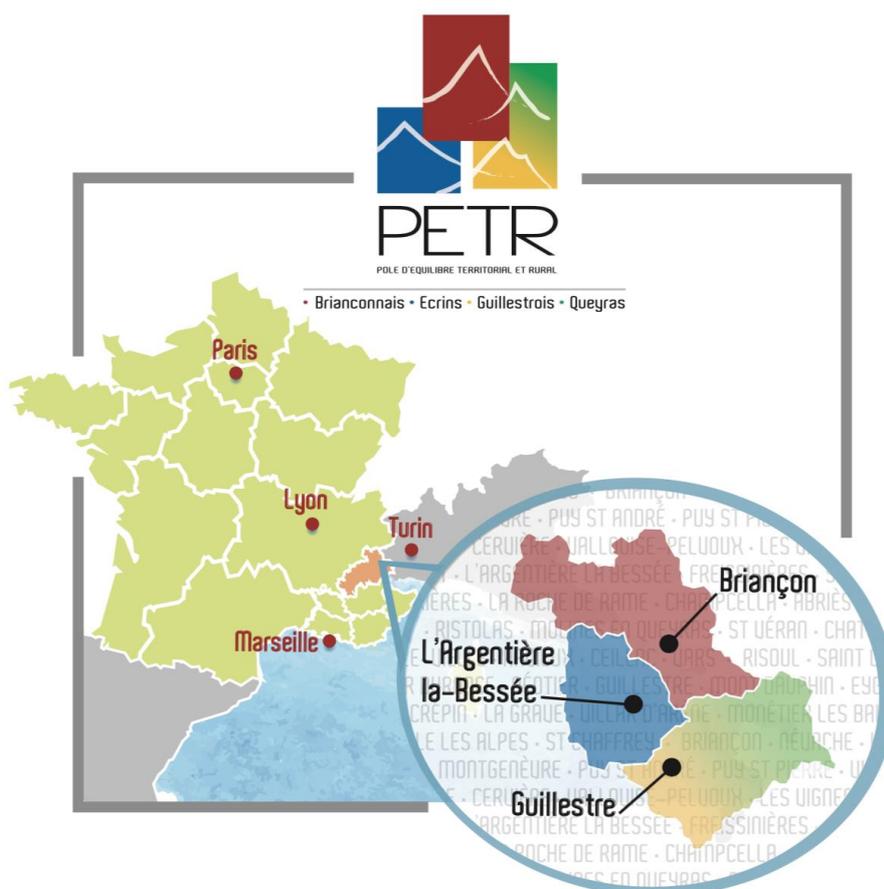


## Table des matières

1. Le territoire : Un périmètre volontariste et cohérent.....	5
2. Cohérence territoriale.....	7
2.1. Organisation interne.....	7
2.2. Le projet de territoire, socle du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.....	7
2.3. Le Plan climat air énergie territorial, une stratégie ambitieuse reconnue par les EPCI.....	10
2.4. Le programme et la stratégie LEADER.....	11
2.5. Le Contrat de transition écologique et solidaire.....	12
2.6. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique.....	14
2.7. La volonté politique.....	15
2.8. Le contexte Énergie du territoire.....	15
3. Bilan de la mission.....	17
3.1. Les objectifs de la mission.....	17
3.2. Les moyens humains dédiés.....	19
3.3. Le calendrier.....	19
3.4. Le budget.....	19
3.5. Événements et temps forts de la mission :.....	19
3.6. Suivi des projets dans le cadre du CTES.....	20
3.7. Les indicateurs de l'orientation 3 du CTES.....	25
3.8. Accompagnement des porteurs de projets.....	27
3.9. Accompagner les stations dans la transition écologique.....	27
3.10. Développement des énergies renouvelables.....	28
3.11. Habitat et les matériaux biosourcés.....	30
3.12. Sobriété énergétique.....	33
3.13. Perspectives suite à la mission.....	36
4. Annexes.....	36

## 1. Le territoire : Un périmètre volontariste et cohérent

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemstrois et du Queyras est un syndicat mixte fermé qui regroupe les établissements publics de coopération intercommunale du Briançonnais, du Pays des Ecrins et du Guillemstrois Queyras ; ces établissements sont regroupés depuis 2004 de façon volontaire afin de constituer un territoire de projet.



Localisé à l'extrême Nord du département des Hautes-Alpes et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemstrois et du Queyras compte près de 35 000 habitants, et couvre une superficie de 2 138 km<sup>2</sup>, avec 80% de son territoire à une altitude supérieure à 1 000 mètres

Le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemstrois et du Queyras est composé de trois communautés de communes (le Briançonnais, le Pays des Ecrins, le Guillemstrois Queyras) et regroupe 36 communes.

La communauté de communes du Briançonnais (CCB) 20 179 habitants

La Communauté de communes du Briançonnais, composée par les communes de Briançon, Cervières, La Grave, La Salle Les Alpes, Monétier les Bains, Montgenèvre, Névache, Puy-St-André, Puy-St-Pierre, St-Chaffrey, Val-des-Prés, Villar-d'Arène et Villard-St-Pancrace.

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ) 8 184 habitants  
La Communauté de communes du Guillestrois Queyras, composée par les communes d'Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvioux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eyglies, Guillestre, Molines-en-Queyras, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, St-Clément-sur-Durance, St-Crépin, St-Véran et Vars.

La communauté de communes du Pays des Ecrins (CCPE) 6 637 habitants  
La Communauté de communes du Pays des Ecrins, composée par les communes de, Champcella, Freissinières, L'Argentière-la-Bessée, La Roche-de-Rame, Les Vigneaux, Puy-Saint Vincent, St-Martin-de-Queyrières et Vallouise-Pelvoux.



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

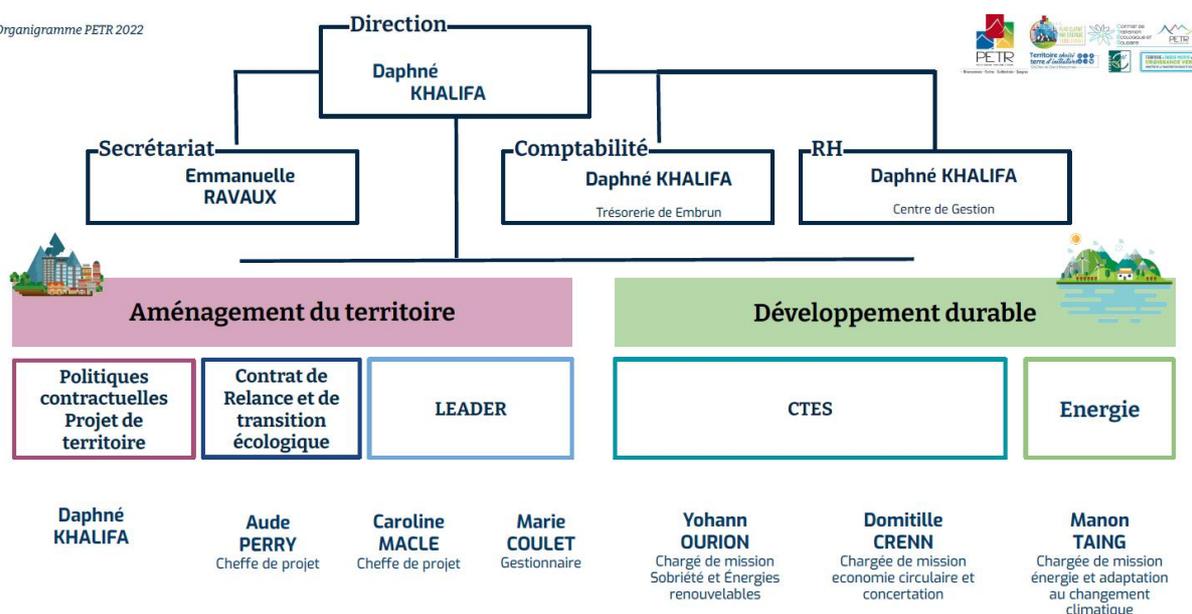
## 2. Cohérence territoriale

### 2.1. Organisation interne

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras porte différents programmes, contrats et missions. Cohérents entre eux et répondant au projet de territoire du PETR, ils sont mis en œuvre et animés par différents chargés de missions.

L'organigramme ci-dessous présente les services et chargés de missions au sein du PETR, en avril 2022.

Organigramme PETR 2022



### 2.2. Le projet de territoire, socle du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est un territoire de projet qui englobe une zone de montagne cohérente. Le cadre naturel est exceptionnel, mais ceci au prix d'un isolement géographique et de difficultés inhérentes au développement local d'un territoire de montagne. Le climat montagnard et la ruralité rendent le territoire très dépendant d'énergies et de denrées alimentaires chères et importées.

Dès 2016, le PETR s'est doté d'un projet de territoire afin de répondre aux grands défis rencontrés dans son périmètre, pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent.

## Orientations stratégiques du projet de territoire 2014-2020

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

- ⊗ MESURE 1 : Mise en valeur et développement de la filière bois
- ⊗ MESURE 2 : Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire
- ⊗ MESURE 3 : Gérer les risques naturels et les aléas du territoire
- ⊗ MESURE 4 : Faire vivre l'agriculture, les savoir-faires et l'artisanat de montagne

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Cadre et qualité de vie en montagne : Offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et de se soigner

- ⊗ MESURE 1 : Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être
- ⊗ MESURE 2 : Permettre la mobilité douce
- ⊗ MESURE 3 : Améliorer l'habitat en zone de montagne
- ⊗ MESURE 4 : Bien vivre la saisonnalité

LE PROJET DE TERRITOIRE

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Aménager et développer le territoire de manière à permettre l'innovation numérique et la croissance économique

- ⊗ MESURE 1 : Soutenir et développer l'économie touristique
- ⊗ MESURE 2 : Favoriser l'emploi sur le territoire
- ⊗ MESURE 3 : Faciliter l'accès et les usages au numérique

Projet de Territoire  37

## Projet de territoire 2020-2026

Le projet de territoire a été mis à jour en 2021 pour une durée de 6 ans et sert de ligne directrice aux actions du PETR pendant cette période.

Il a été validé lors du conseil syndical du 23 mars 2022.

Le PETR, lors de précédentes contractualisations et dans son projet de territoire, a fait le choix de se concentrer sur les besoins élémentaires des habitants : se nourrir, se loger, se déplacer, et ce en cohérence avec la transition écologique et avec une volonté politique de faire ensemble.

## Les grands défis du territoire

LES GRANDS  
DÉFIS  
POUR  
LE TERRITOIRE

**Aborder les grandes transitions** : économique, démographique, écologique et numérique et ce sur un territoire de montagne

**Animer le projet de territoire** tout en respectant les identités intercommunales

**Poursuivre la transition énergétique et écologique** en développant la sobriété et la résilience du territoire

**Développer l'accessibilité** du territoire et permettre le développement des mobilités douces

**Développer l'attractivité du territoire** en valorisant son patrimoine, ses ressources naturelles, son accessibilité numérique et son offre culturelle

**Faire émerger des projets** qui fédèrent le territoire, porteurs de lien social et intergénérationnels

**CES DÉFIS PEUVENT ÊTRE RÉSUMÉS PAR  
UNE VOLONTÉ DU TERRITOIRE D'ÊTRE**

- Un territoire **ACTIF** et **DURABLE**
- Un territoire **SOBRE** et **RÉSILIENT**
- Un territoire **ACCESSIBLE** et **DYNAMIQUE**

## La stratégie pour le territoire

Le projet de territoire décline sa stratégie 2020-2026 à travers trois grandes orientations :

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 1**

**Un territoire qui se développe en préservant ses richesses**

- Axe 1 : Limiter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles
- Axe 2 : Accompagner le développement économique
- Axe 3 : Développer le tourisme durable sur le territoire

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 2**

**Un territoire qui produit ses ressources et maîtrise ses consommations**

- Axe 1 : Accentuer la transition énergétique
- Axe 2 : Développer la production et la consommation alimentaire locales
- Axe 3 : Diminuer et valoriser les déchets sur le territoire

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 3**

**Un territoire où il fait bon vivre toute l'année**

- Axe 1 : Favoriser l'installation durable sur le territoire
- Axe 2 : Développer les solidarités
- Axe 3 : Faciliter la mobilité sur le territoire

### 2.3. Le Plan climat air énergie territorial, une stratégie ambitieuse reconnue par les EPCI

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) a été mis en place par le PETR à son échelle, pour le compte des 3 EPCI. Cette dynamique territoriale a permis de réaliser un document stratégique sur un EPCI obligé (la communauté de communes du Briançonnais) et deux autres volontaires (les communautés de communes du Pays des Ecrins et du Guillestrois Queyras).

Le PCAET prend directement en compte les divers cadres réglementaires/compétences des communautés de communes qui forment le territoire du PETR, ainsi que les cadres régional et départemental.

Sa stratégie comprend 6 axes, pour 30 actions.



Si la mission énergie et adaptation au changement climatique n'a pas vocation à animer le PCAET, elle s'inscrit dans la continuité et la logique directe de la stratégie définie. Ainsi, la mission énergie peut être vue comme la mise en œuvre de certaines actions identifiées dans le cadre du PCAET, notamment au sein des orientations suivantes :

- Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et le secteur tertiaire
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment dans les secteurs des mobilités et des transports
- Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

## 2.4. Le programme et la stratégie LEADER

Depuis 2016, le PETR porte le programme LEADER dont la stratégie est « Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ».

Certaines fiches action font écho à la mission énergie, et pourraient alors financer certains projets identifiés par la mission énergie.

### La stratégie

#### “Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie”

Axe 1 : Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles

Axe 2 : Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

Axe 3 : Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

Axe 4 : Coopérer avec d'autres territoires

### Les 9 fiches action pour y répondre et dans lesquelles les projets doivent s'inscrire

- 1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat
- 2 Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétique des logements
- 3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable
- 4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire
- 5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- 6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire
- 7 Soutenir le "consommer local", et les circuits courts
- 8 Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"
- 9 Coopérer avec d'autres territoires

**1,25 millions  
d'euros de Fonds  
Européen Agricole  
pour le  
Développement  
Rural**

## 2.5. Le Contrat de transition écologique et solidaire

Depuis avril 2019, le PETR est engagé dans un Contrat de transition écologique et solidaire (CTES). Ce contrat comprend 5 orientations qui peuvent s'avérer complémentaire de la mission énergie et adaptation au changement climatique.

Ainsi, des liens étroits sont réalisés entre la mission énergie et l'orientation 3 du CTES, axée sur l'énergie.

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN TERRITOIRE DE MONTAGNE



Aller vers l'autonomie locale dans un contexte de dépendance aux énergies fossiles, de rareté des ressources et d'urgence climatique : un défi pour le territoire qui doit tenir compte de ses spécificités.

- La haute montagne :**
  - Altitude moyenne supérieure à **1800 mètres**, Des villes et villages situés entre 900 et 2040 mètres
  - Un **climat** particulièrement **sensible** au réchauffement climatique (+2°C) Augmentation des risques naturels
  - Enclavement** du territoire Forte dépendance à la voiture individuelle
- Le tourisme :**
  - 17 stations de ski** 80 % de l'économie du territoire dépendent des stations
  - Une **population allochtone** à nourrir, à déplacer, à loger 64 % de résidences secondaires
  - En périodes touristiques, multiplication par 5 de la population et par 10 du trafic routier
- Une biodiversité exceptionnelle :**
  - 2 Parcs** : Parc national des Écrins et Parc naturel régional du Queyras
  - 3 Réserves naturelles nationales**
  - 1 Réserve naturelle régionale**



Pour plus d'informations : [www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)

Rubrique : CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE





## Les orientations du CTES

1

**L'autonomie alimentaire :**  
pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire

2

**La gestion des déchets :**  
faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets

3

**Les énergies :**  
sobriété énergétique, production et stockage des énergies renouvelables

4

**L'éco-mobilité :**  
promouvoir de nouvelles mobilités plus sobres en émissions de GES en milieu montagnard

5

**Le logement :**  
promouvoir la rénovation du bâti, des logements et du parc résidentiel de loisirs

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillevost et du Queyras

Signature du contrat de transition écologique et solidaire et de la charte d'engagement des partenaires du PETR, demain jeudi 25 Avril à 11H45 à la communauté de communes du Briançonnais en présence de Emmanuelle Wargon, Pierre Leroy président du PETR, des opérateurs de l'état, du conseil départemental et des partenaires : stations, entreprises, collège, lycée, club climat, conseil de développement et de représentants de la société civile ...



## 2.6. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le contrat de relance et de transition écologique, CRTE, prend notamment la suite du CTES.

Le CRTE est la déclinaison du plan de relance au niveau territorial. En lien avec le projet de territoire, il a également pour but de simplifier et de regrouper les contractualisations existantes (contrat de ruralité, CTES, dispositifs cœur de ville et petites villes de demain...).

Le contenu du CRTE se fonde sur le projet de territoire des collectivités contractantes, décliné en grandes orientations (présentées ci-dessous) et en plan d'action pluriannuel.

### Axe transversal

#### ANIMATION & CONCERTATION

#### Axes

#### Orientations

<b>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	1. L'autonomie alimentaire et l'agriculture
	2. La gestion des déchets - Économie circulaire
	3. Sobriété énergétique, production et stockage des Énergies renouvelables
	4. La et les mobilités
	5. L'habitat et logement - l'assainissement
<b>RURALITÉ</b>	1. La santé en milieu rural
	2. Le numérique accès et usages
	3. L'aménagement des communes - les risques naturels
	4. Le tourisme et le développement de l'attractivité du territoire

## 2.7. La volonté politique

Les élus du territoire souhaitent faire comme mission première du PETR :

### LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE :

L'adaptabilité au changement climatique et la transition écologique en territoire de montagne en mettant l'accent sur ces thématiques et également en permettant d'impulser de nouvelles réflexions, stratégies et projets articulées avec les actions des communautés de communes, lorsque cela s'avèrera pertinent de le transférer à l'échelle du Pays.

Mais aussi de trouver de nouvelles sources de financements pour les projets en lien avec ses thématiques.

### Le PETR se doit d'être le point de convergence des politiques publiques en matière de transition

Pour les élus, le PETR demeure un outil dont les missions fédératrices ont pour fonction l'affirmation de l'attractivité et de la cohésion du territoire dans un contexte de métropolisation et de renforcement de l'intercommunalité.

De manière générale, l'action au niveau du PETR et les missions données doivent permettre :

- D'encourager et de **développer** la dynamique autour de projets communs de développement, la solidarité territoriale (acteurs publics/privés) sur la thématique large de l'Energie ;
- D'assurer la **cohérence** et la **coordination** des actions entreprises et des acteurs pour la **bonne gestion** des fonds drainés ;
- D'assurer une **prospective** : missions d'expertises, études ;
- De **mobiliser** en priorité sur ce territoire les fonds et les programmes nécessaires à la mise en place d'action en faveur d'une politique énergétique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

## 2.8. Le contexte Énergie du territoire

De part une volonté politique de faire ensemble, le PETR a entrepris depuis 2004 de nombreux travaux à l'échelle de son territoire, et a lancé de nombreux programmes et projets au niveau de la transition énergétique et écologique.

- Retenu par l'Etat pour être porteur d'un contrat de transition écologique
- Mise en place des CEE bonifiés TEPCV en 2017
- Lancement du Plan climat air énergie territorial en 2017
- Territoire à Energie Positive pour la croissance verte depuis 2015
- Le 27 novembre 2009, la Charte forestière de territoire du Pays du Grand Briançonnais

- a été signée et un schéma de desserte pour l'extraction du bois a été réalisé
- Un Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie (PAT) a été élaboré à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais
- Site pilote de la Gestion intégrée des risques naturels pour la Région PACA
- Un bilan Carbone de la communauté de commune du Briançonnais réalisé en 2012
- La charte 2010-2022 du Parc naturel Régional du Queyras ayant valeur d'Agenda 21
- L'élaboration du Plan climat énergie du Parc lancé en 2013 en cours de finalisation
- Les démarches AGIR pour l'énergie de la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras sur la période (2014-2017) et des communes : Abriès, Guillestre, Arvieux, Puy Saint André, la Salle les Alpes, Monétier les Bains
- La création d'une Société d'économie mixte locale SEML (SEVE – Soleil Eau Vent Energie) de promotion de la sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables (16 centrales photovoltaïques reliées au réseau), projet exemplaire public privé est en marche
- La création d'Ener'Guil, Coopérative de développement des énergies renouvelables à l'échelle du PNR du Queyras
- La réserve de Biosphère à l'échelle transfrontalière (Mont Viso)
- Une étude sur un inventaire et opportunité de développement du vélo à assistance électrique sur le Pays, financé dans le cadre du programme LEADER
- Des études pour le développement d'une mobilité soutenable et des mobilités douces PNR Queyras, communauté de communes du Guillestrois et du Pays des Ecrins
- Une étude de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant du Guil
- Une opération Grand Site de la vallée de la Clarée
- Un espace Information Energie du Nord 05 porté par le CPIE
- Une ressourcerie opérationnelle à l'échelle du Pays
- Plateforme de commercialisation en circuits courts à l'échelle de deux pays : Echanges Paysans (projet financé dans le cadre du programme LEADER volet coopération sur les circuits courts en Pays du Grand Briançonnais)
- Réseaux de chaleur au bois
- Organisation de la gestion des déchets est répartie sur le territoire : SMITOMGA, Régie CCB, Régie CCEQ
- 3 EPCI « Territoire zéro gaspillage, zéro déchets »
- Participation du Pays en tant que territoire test au schéma régional climat air énergie
- Opérations pilotes de compostage collectif (école, crèche, quartier...)
- Mission Energie et adaptation au changement climatique depuis novembre 2020
- Extinction de l'éclairage public
- Animation du dispositif CEE à l'attention des collectivités et des acteurs privés

## 3. Bilan de la mission

### 3.1. Les objectifs de la mission

Un travail coordonné par la directrice du PETR et initié par le Président du PETR, sur une période de 18 mois, a permis la continuité de la mise en place d'une réelle politique territoriale cohérente sur la thématique énergétique en lien avec le projet de territoire, les actions et outils déjà en place, les programmes en cours et les attentes des citoyens.

Le maître mot étant une politique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique en stations et territoire de montagne.

La mission poursuit les actions déjà mises en place depuis juillet 2019 ; elles continuent d'avoir comme objectifs de faire converger vers la politique à mettre en place et s'articule prioritairement autour de 3 grands axes dans la continuité du travail réalisé de janvier 2019 à juin 2020 :

- Encourager et développer la dynamique sur l'orientation 3 du Contrat de Transition Écologique et Solidaire : Sobriété, production et stockage des énergies renouvelables
- Suivre et mettre en œuvre le CTES à travers son orientation 3
- Apporter une attention particulière à la gestion de l'énergie en stations

La mise en place de cette politique continue en lien avec le chargé de mission énergie mais également avec le second chargé de mission du Contrat de Transition Écologique et Solidaire qui s'occupe de l'économie circulaire et la concertation.

Dans le même temps, le PETR continue à **fédérer autour d'un Contrat de Transition Écologique** à l'échelle du PETR et à son émergence.

En s'appuyant sur le travail déjà initié par le PETR, l'agent met en œuvre les moyens et méthodologies afin de suivre les orientations du contrat, de mettre en place et rédiger de nouvelles fiches actions et des fiches projets, à intégrer au contrat afin d'actionner les leviers de financements possibles pour chacun des projets.

# LES ÉNERGIES : SOBRIÉTÉ, PRODUCTION ET STOCKAGE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Contrat de  
Transition  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLIDAIRE



PETR  
PAYSAN, CITOYEN, TERRITOIRE, ÉNERGIE, RURALITÉ

Inscrire le territoire dans une dynamique ambitieuse de développement des projets de sobriété énergétique et de projets de production et de stockage de l'énergie.

Accompagner les porteurs de projets dans leurs actions de sobriété énergétique, de production et de stockage d'énergies renouvelables, faire le lien avec les partenaires de l'État.



**Les stations,  
un enjeu spécifique au territoire !**

## NOS OBJECTIFS :



**Suivre et soutenir les actions simples et les projets plus ambitieux des stations qui s'engagent dans la transition écologique**



**Inciter la reproductibilité des projets de stations pour des projets expérimentaux et/ou exemplaires**

### 3.2. Les moyens humains dédiés

Un chargé de mission à temps plein pour un contrat à durée déterminée de 18 mois, financé dans le cadre de la présente demande.

Dès le mois de novembre 2020, un chargé de mission Yohann OURION a été recruté.

La directrice du PETR, en charge du Contrat de Transition Écologique, coordonne cette mission. La vice-présidente du PETR, Alice Prud'homme est l'élue référente de la mission.

Cette mission issue du CTE, a permis un travail en lien avec la chargée de mission économie circulaire et concertation

### 3.3. Le calendrier

Du 2 Novembre 2020 au 30 Avril 2022

### 3.4. Le budget

En pièce jointe

### 3.5. Événements et temps forts de la mission :

- **29 avril 2021** : Réunion sur le développement de projets hydrauliques avec le PNRQ à l'attention des élus et techniciens
- **28 juin 2021** : Réunion de concertation avec les différentes structures d'énergie des Hautes-Alpes (Ener'guil, SEVE, Syme05, EDSB...).
- **3 Décembre 2021** : Participation à la journée régionale photovoltaïque avec Energie Partagée et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **13 décembre 2021** : Conférence des Maires
- **10 février 2022** : Conférence sur les matériaux bio-sourcés dans le bâtiment
- **1<sup>er</sup> Avril 2022** : Atelier sur l'artificialisation des sols avec la CIPRA
- **8 Avril 2022** : Animation Eco Citoyen sur l'autonomie énergétique au collège Les Garçons à Briançon

#### *Retour sur le contexte sanitaire et les difficultés engendrées*

La mission a débuté le 2 novembre 2020, soit le premier lundi du deuxième confinement. Le début de la mission s'est donc opéré en télétravail à 100%. Le PETR, de par ses habitudes de télétravail, et ce même avant le début de la crise de la COVID-19, a mis en place des outils informatiques qui facilitent les échanges à distance (messagerie instantanée, Cloud permettant

le partage de documents, ordinateur et téléphone portables...). Toutes les informations et les moyens étaient donc à disposition pour mener à bien la mission, malgré le contexte.

Conformément à la réglementation et aux préconisations gouvernementales, l'équipe du PETR est restée en télétravail à 100% jusqu'en janvier 2021 où un assouplissement a permis de venir maximum un jour par semaine dans les bureaux, jusqu'en avril 2021 (3ème confinement).

A partir de juin 2021, après le troisième confinement, les agents du PETR ont pu revenir 2 jours par semaine au bureau. En janvier 2022, l'équipe du PETR s'est à nouveau mise en télétravail à temps quasi complet.

En dehors de ces périodes de télétravail, de nombreuses restrictions de réunions et de déplacements ont été imposées, limitant la participation et l'organisation de réunions, d'ateliers ou d'événements.

Si les moyens techniques et matériels sont indispensables pour mener à bien une mission, le volet relationnel – et tout particulièrement pour des missions ingénierie territoriale – est essentiel.

Le télétravail à 100% ou presque pendant les 8 premiers mois de la mission a complexifié les relations et les premiers échanges en interne d'une part et en externe d'autre part. Les relations partenariales, avec les collectivités locales notamment, ont mis plus de temps à se stabiliser et l'interconnaissance entre agents du PETR et des collectivités – étape primordiale pour faciliter l'adhésion au projet – s'est avérée plus longue et complexe que d'ordinaire.

### 3.6. Suivi des projets dans le cadre du CTES

La sobriété et l'efficacité énergétique sont les axes que le PETR souhaite prioriser dans sa stratégie de transition. Lors de la signature du CTES, sept projets étaient inscrits sur cette orientation et le projet Défi Famille à Énergie et Mobilité Positives porté par le CPIE Environnement et Solidarité a été inscrit au CTES le 4/12/19.

En 2020, plusieurs projets en émergence ont été présentés et discutés lors des comités techniques mais aucun d'entre eux n'a été ajouté officiellement à la liste des projets CTES faute d'organisation d'un comité de pilotage.

Depuis 2021, peu de projets ont émergé, ce qui s'explique par la crise sanitaire et les différentes mesures qui ont ralenti la dynamique du CTES ainsi que l'émergence du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

De plus, concernant le développement des énergies renouvelables, peu d'aides ont été fléchées sur les projets portés à notre connaissance et des projets n'ont pas abouti faute d'aides supplémentaires.

Vous trouverez donc dans un premier temps les projets inscrits au CTES lors de sa signature, puis dans un second temps les projets en "émergences" mais qui n'ont pas été inscrits officiellement sur le CTES.

Projets inscrits au CTES		
Nom du projet	Porteur de projet	Avancement
3.1 Production et stockage d'EnR	CDA	<p>Hydroélectricité : 2 sites équipés d'installations hydroélectriques utilisant les réseaux de neige de culture comme pourvoyeur d'énergie</p> <p>Photovoltaïque : 653m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont déjà été installés sur 12 sites. Les panneaux souples ont été conçus par une entreprise locale, Sunwind Design.</p> <p>Les 1 420 panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments existants produiront 527 000 kWh d'énergie photovoltaïque, soit 12% de la production totale.</p> <p>Petit éolien : 2 éoliennes à axe horizontal sont en fonctionnement (10kW et 5kW)</p> <p>Par ailleurs, une dameuse hybride fait partie du parc de dameuses du domaine skiable.</p>
3.2 Recherche et Développement Ardoises Photovoltaïques	Next Financial Partners	Le projet a été abandonné.
3.3 Développement des EnR dans un refuge de montagne	Préfecture/Ss-Préfecture 05	Le COPIL a eu lieu le 22 Mars 2021 avec le retour des études sur les refuges sélectionnés et a abouti à la création d'une boîte à outils pour les propriétaires des refuges afin de faciliter leurs démarches administratives.

3.4 Projet de gestion et d'utilisation des eaux pluviales d'une commune avant rejet au milieu naturel	Commune de Briançon	<p>Pas de financements accordés par l'ADEME et la CDC. Renseignements sur les AAP SmartGrid.</p> <p>-La région a suivi le projet à hauteur de 31 % soit 21 000 € HT</p> <p>-la pico turbine a été posée en novembre dernier, mais un problème de matières en suspension a empêché le début des mesures ; puis période de gel</p> <p>-le logiciel de suivi a été installé</p> <p>-Les mesures ont indiquées une production suffisante et peut alimenter l'éclairage public, de problèmes de dépôts sont à régler pour un bon fonctionnement.</p>
3.5 Etude potentiel éolien du col du Prorel	SEVE	Après deux années de mesures et l'estimation pour le productible annuel moyen, le projet est toujours en cours avec les différents partenaires pour mener à bien le projet.
3.6 Construction d'une ombrière solaire	Commune de Risoul	Le projet a été abandonné suite aux élections en 2020.
3.7 Aménagement d'une microcentrale hydroélectrique, d'un réseau d'aspersion et de serres agricoles	SAS ou SPLA (VSP, ASA canaux de Villard, EDSB)	Le projet a été abandonné du moins sur sa partie énergétique suite au refus de déclasser le torrent des Ayes.
3.8 Défi Famille Énergie Positive	Association Environnement et Solidarité	L'objectif de ce projet est de sensibiliser des familles pour économiser de l'énergie. 40 foyers inscrits, 21 foyers allant jusqu'au bout du projet de Novembre 2020 à Septembre 2021. Cela a permis le maintien de 1,5 etp sur le territoire.
<b>Projets en "émergence" non-inscrits au CTES</b>		
Nom du projet	Porteur de projet	Avancement

3.9 Circuit de l'énergie	ESDB / OT	Le projet est intéressant mais malgré un intérêt fort pour le territoire, le projet reste en stand-by faute d'avoir trouvé un porteur de projet, notamment les parties communication et logistique trop lourdes à porter et qui ne sont pas les principales missions des porteurs de projets au départ.
3.10 Développement de projets hydroélectriques	EDSB	Le CTES n'a pas permis de faciliter ou de débloquer les démarches administratives sur les différents projets.
3.11 Ombrières et bornes écomob	EDSB	Le projet a été abandonné.
3.12 Équipement photovoltaïque d'une toiture industrielle	SEVE	Projet abandonné suite aux élections.
3.13 Extension du réseau de chaleur bois-énergie pour l'alimentation en chauffage et EC	Fondation Edith Seltzer	Projet réalisé avec une subvention de l'ADEME à hauteur de 23 000 euros.
3.14 Installation d'une centrale photovoltaïque en toiture	Fondation Edith Seltzer	Le projet a été abandonné suite à un changement de politique dans la direction de l'établissement.
3.15 Énergie hydraulique : Étude de préfaisabilité à l'échelle du territoire et cartographie du potentiel hydro	PETR	Lucie Moreau, stagiaire au PETR, a été prise en stage pour travailler à l'identification des sites potentiels de turbinage d'eau potable. Peu de sites sont identifiés à cause du manque d'informations sur les débits et l'état des canalisations. Il est nécessaire de mener des études plus poussées commune par commune pour réellement identifier les sites potentiels.
3.xx Rénovation thermique d'un tiers lieu à Briançon	Mairie de Briançon	Le projet a été abandonné à la suite des élections en 2020.
3.xx Intracting	Syme05	Projet en cours, une quinzaine de communes sont en contact avec le SyME05 et quelques communes ont signé une convention avec le SyME05

		pour l'instrumentation de leurs bâtiments. 1 etp créé. Dossier financier via le programme LEADER
3.xx Plateforme mobilité hydrogène	à définir	Le projet a été abandonné
3.xx Concertation Éclairage Public	Association Environnement et Solidarité	"Éclairez-nous !" est un projet de concertation citoyenne sur l'éclairage public et ses enjeux dans le Pays du Grand Briançonnais. Un questionnaire a été mis en ligne pour permettre au grand public de donner son avis et plusieurs réunions de concertation citoyenne ont eu lieu sur le territoire en 2020 afin d'encourager le dialogue entre citoyens, acteurs associatifs et institutions compétentes sur le territoire.
3.xx Électrification vallée étroite	SyME05	Le projet est en cours d'étude au SyME05. Le projet est assez complexe et le plan de relance va être sollicité pour permettre de rendre viable économiquement ce projet.
3.xx Rénovation/extinction de l'éclairage public	PETR	Réalisation et édition d'un document de sensibilisation à destination des acteurs socio-professionnels du territoire, des associations de commerçants. État des lieux des communes du territoire qui éteignent leurs éclairages.
3.xx Rénovation des bâtiments publics	PETR	Identification de 38 projets potentiellement éligibles au plan de relance pour le volet rénovation énergétique des bâtiments des collectivités. Accompagnement conjoint avec IT05 et SYME05, dépôt de 17 projets par les collectivités, dont 13 ont reçus des financements de l'État, sur des fonds « plan de relance », DSIL classique ou DETR. L'État a en effet réorienté certains dossiers vers des fonds classiques.

		Ce sont au total près de 1,4M€ de financements de l'État qui ont été mobilisés sur les communes et communautés de communes grâce à la mobilisation et à l'accompagnement conjoint du PETR, d'IT05 et du SYME05.
3.xx Extension du marché couvert de l'Argentière-La-Bessée	L'Argentière-La-Bessée	Projet en cours, la demande DETR a été déposée pour l'agrandissement, peu d'aides identifiées pour les panneaux photovoltaïques outre le prix de rachat de l'électricité.
3.xx Programme Réover plus	CMA	Projet en cours afin d'accompagner les artisans (montée en compétence, devis, facture, rénovation globale, commande publique...) La CMA doit déposer un dossier sur le programme LEADER afin de le mettre en œuvre sur le territoire.

### 3.7. Les indicateurs de l'orientation 3 du CTES

Énergie : sobriété, production et stockage	Rédaction d'un vadémécum des outils et démarches déjà mis en place de l'ensemble du potentiel EnR du territoire	Pré-étude sur le potentiel du turbinage d'eau potable sur le territoire du PETR (stage Lucie Moreau) Vadémécum réalisé sur les démarches mises en place sur les EnR
	Production d'outils de scénarisation transition écologique du territoire sur le principe de Négawatt	Guide sur la sobriété énergétique
	Animation d'au moins 3 réunions sur le territoire avec les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une réunion sur l'énergie hydraulique avec le PNRQ en avril 2021</li> <li>• Organisation d'une réunion de concertation entre les différentes structures d'énergie (Ener'guil, SEVE, Syme05, EDSB...) en Juin 2021</li> <li>• Organisation d'une conférence sur les matériaux biosourcés en Février 2022</li> <li>• Organisation d'un atelier sur l'artificialisation des sols avec le CIPRA en Avril 2022</li> </ul>

	Émergence d'au moins 3 projets en lien	3.1 Production et stockage d'EnR 3.2 Recherche et Développement Ardoises Photovoltaïques 3.3 Développement des EnR dans un refuge de montagne 3.4 Projet de gestion et d'utilisation des eaux pluviales d'une commune avant rejet au milieu naturel 3.5 Étude potentiel éolien du col du Prorel 3.6 Construction d'une ombrière solaire 3.7 Aménagement d'une microcentrale hydroélectrique, d'un réseau d'aspersion et de serres agricoles 3.8 Défi Famille Énergie Positive
--	--	--

Durant toute la durée du CTES, le chargé de mission a été en lien avec différents porteurs de projets et a été identifié comme une porte d'entrée afin de les informer et de les accompagner sur les aides à la transition écologique. L'année 2020 et 2021 ont été marquées par plusieurs confinements et couvre-feu qui ont abouti à des contacts moins nombreux et moins formalisés avec les porteurs de projets et les projets n'ont pas été inscrits au CTES.

### Échanges & travail avec les EPCI

Dans ce contexte sanitaire – et les conséquences sur le mode de travail – des propositions de mobilisation ont toutefois été réalisées. Ainsi, s'il n'a pas été possible de rencontrer physiquement les partenaires durant les six premiers mois de la mission, le PETR a proposé aux EPCI membres la mise en place d'un groupe de travail « énergie ». Co-animé en interne par les chargés de mission « énergie et adaptation au changement climatique » et « Sobriété et énergies renouvelables & focus stations – CTES », ce groupe de travail avait notamment pour ambition de :

- Réunir les chargés de missions PETR et EPCI œuvrant sur des questions d'énergie et transition énergétique ;
- Identifier les pistes d'actions communes et les intérêts d'agir collectivement ;
- Promouvoir des bonnes pratiques et faciliter les retours d'expériences ;
- Accompagner les EPCI dans leurs projets et faciliter l'accès aux financements ;
- Informer des actions et de l'accompagnement du PETR vers les communes et acteurs du territoire.

Le groupe de travail s'est tenu en distanciel, conformément aux recommandations gouvernementales, le 1er avril 2021. Le format dématérialisé pour cette première rencontre avec les chargés de mission n'a ni fluidifié les échanges ni facilité les compréhensions des attentes des uns et des autres.

Si chacun a pu se présenter et comprendre les missions respectives des acteurs du territoire, il n'a pas été possible lors de ce premier groupe de travail d'identifier des synergies et des souhaits de travail en commun. Les EPCI membres du groupe de travail ont fait part de leur volonté de travailler avec le PETR sur des actions et projets, mais sans souhaiter, pour le moment, réitérer le groupe de travail énergie. Il a donc été mis en pause, le temps que les repères et habitudes de travail se stabilisent.

A défaut de faire un nouveau groupe de travail, il a finalement été décidé de continuer à travailler de manière « bilatérale » PETR-EPCI. Des temps d'échanges communs ont toutefois été organisés, notamment pour travailler sur l'accompagnement des gestionnaires des stations et sur les différents événements organisés par le PETR (conférence Matériaux biosourcés, atelier sur l'artificialisation des sols...).

#### *Annexe 1- Compte-rendu de réunion Groupe Energie*

### **3.8. Accompagnement des porteurs de projets**

Au total sur la durée de la mission, 24 porteurs de projets ont été informés ou accompagnés dans le cadre du Contrat de Transition Écologique et Solidaire principalement sur la demande de financements. Une veille technique a été réalisée tout au long de la mission afin de connaître les différents dispositifs et aides possibles pour les porteurs de projets comme par exemple les appels à projets de la région PACA, les aides à la rénovation énergétique ou encore l'aide tremplin pour la transition écologique des PME de l'ADEME.

Des temps d'échanges et des réunions avec les différents partenaires sur cette thématique ont eu lieu en 2021 pour mieux orienter et informer les porteurs de projets. Dans ce cadre les chargés de missions du PETR ont rencontré les trois communautés de communes du territoire, les chambres consulaires (CMA et CCI), la plateforme d'initiatives 05 ainsi que les autres structures du territoire pour connaître leur offre d'accompagnement et les dispositifs qu'ils animaient.

#### *Annexe 2- Echanges sur la transition écologique et économique*

### **3.9. Accompagner les stations dans la transition écologique**

Le tourisme, hivernal et estival, est le principal moteur de l'économie du territoire et est même considéré comme la « locomotive » économique du département des Hautes-Alpes.

Aujourd'hui, les stations font face à un certain nombre de mutations et de difficultés, notamment en matière de niveau et de durée d'enneigement. Des adaptations sont nécessaires pour répondre aux exigences écologiques grandissantes des touristes, et réduire l'impact de cet aménagement sur la montagne.

C'est pourquoi le PETR a publié un livret qui partage certaines initiatives inspirantes mises en place sur le territoire et sur d'autres régions ou pays et présente certains leviers à disposition des stations pour mettre en place de telles initiatives.

Plusieurs échanges ont eu lieu en 2021 et 2022 avec les EPCI et plus particulièrement avec la CCGQ le 23 Novembre 2021 et la CCPE le vendredi 28 Janvier 2022 et les gestionnaires des stations afin d'échanger sur les dispositifs d'accompagnement possibles dans le cadre de la transition écologique.

L'objectif de ces échanges était de travailler en synergie sur cette thématique et de coordonner les interventions du PETR auprès des gestionnaires (présentation des dispositifs et labels, présentation d'actions et partage d'expériences). Le guide a été envoyé et communiqué à tous les gestionnaires de stations afin de les sensibiliser sur cette thématique et pourra servir de passerelle avec les différents dispositifs en cours comme le Contrat Station de la région PACA et les Espaces Valléens.

*Annexe 3- Compte-rendu de la réunion CCGQ*

Le guide focus station est téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://paysgrandbrianconnais.fr/transition-ecologique-et-solidaire/energie-focus-station>

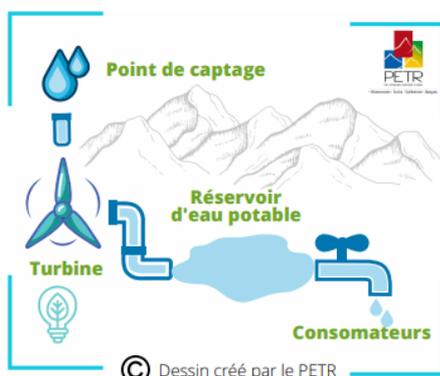
### 3.10. Développement des énergies renouvelables

Vadémécum des énergies :

Ce vadémécum a été rédigé afin de référencer l'ensemble des acteurs du territoire intervenant sur les différents pans de l'Energie : « Qui fait quoi, comment et avec quels moyens ? ». Ce document est un travail important pour l'orientation des porteurs de projets, la mutualisation des moyens entre les différentes structures, la clarification des rôles de chacun et la mise en relations des acteurs du territoire.

*Annexe 4- Vadémécum des énergies*

Pré-étude sur le potentiel hydraulique du réseau d'eau potable



Cette pré-étude avait plusieurs objectifs :

- Connaître les sites potentiels sur les communes du territoire.
- Privilégier l'existant à la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique.
- Identifier le potentiel économique à gagner suite à l'installation et au fonctionnement de la turbine.

Une stagiaire a été recrutée par le PETR de Février à Juillet 2021 afin de mener ce travail sur le territoire. L'objectif était de contacter chaque commune afin de rassembler les schémas directeurs d'eau potable et tout autre document lié au réseau d'eau telles que les études déjà réalisées sur le turbinage d'eau potable. La majorité des documents sont anciens ou en cours de révision et il a été difficile d'identifier avec certitude des sites potentiels en raison des informations partielles dans les documents transmis et notamment la hauteur de chute, l'état du réseau, les matériaux utilisés ou encore les débits. Il a été conclu qu'une étude de terrain plus poussée par un bureau d'étude est nécessaire dans les communes intéressées afin d'aller plus loin sur ce sujet.

#### Organisation d'une réunion sur l'énergie hydraulique avec le Parc Naturel Régional du Queyras le 29 Avril 2021 :

Suite à de nombreuses sollicitations pour le développement de micro-centrales par des opérateurs extérieurs au territoire et souhaitant développer l'énergie hydraulique de manière cohérente et locale, le PETR et le Parc Naturel Régional du Queyras ont organisé une réunion sur l'énergie hydraulique à l'attention des élus des communes de la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras.

Cette réunion avait pour but d'informer les élus sur les différentes étapes d'un projet de micro-centrale sur son territoire, d'expliquer les avantages et les inconvénients de ce type d'installation et de présenter les acteurs identifiés sur le territoire pouvant les conseiller ou les accompagner dans leurs démarches. Frank Adisson, membre de l'association Alpes Hydro et Président du club de kayak de l'Argentière-La-Bessée a présenté le fonctionnement d'une micro-centrale, les enjeux et les différentes étapes pour mener à bien ce type de projet. Suite à son intervention, des échanges ont eu lieu entre les différents élus présents sur les projets en cours sur le territoire et les besoins des élus pour être accompagnés sur cette thématique. La réunion a été suivie par une trentaine de personnes dont 21 élus communaux.

#### *Annexe 5- Compte-rendu réunion sur l'énergie hydraulique PNRQ*

#### Organisation d'une réunion de concertation entre les différentes structures d'énergie le 28 Juin 2021 :

Cette réunion a été organisée dans le but d'échanger sur les projets d'énergies renouvelables sur le territoire du PETR et les difficultés rencontrées pour tenter de mutualiser ou d'avancer de manière collective sur des problématiques précises. L'ensemble des structures d'énergie du département des Hautes-Alpes ont répondu présentes puisqu'il y avait le Syme05, la SEM SEVE (société d'économie mixte, EDSB, Energies collective (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), Energies Renouvelables du Gapençais (ERDG) et la Centrale Villageoises Ener'Guil.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- Quelle rentabilité sur les projets photovoltaïques ? Certaines entreprises proposent des prix défiant toute concurrence sur des installations. Comment font-elles, et comment font les coopératives citoyennes ?
- Quels installateurs se trouvent sur le territoire ? La recherche d'installateurs habilités à plus de 900 m d'altitude est compliquée.
- Retour des échanges avec Enedis sur le délai de raccordement des projets EnR.
- Retour sur la pré-étude sur le turbinage d'eau potable réalisée par Lucie Moreau, stagiaire au PETR.
- Informations sur les aides régionales (AAP de la région PACA notamment).
- Echanges divers.

### *Annexe 6- Compte-rendu réunion de concertation des EnR*

#### **3.11. Habitat et les matériaux biosourcés**

##### Conférence sur les matériaux biosourcés le 10 Février 2022 :

Le contexte actuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et la mise en place de la réglementation environnementale 2020 dès le 1er Janvier 2022 offrent de réelles opportunités pour les nombreux métiers de la construction et notamment pour l'utilisation des matériaux biosourcés.

Dans un marché en plein essor, le PETR s'est saisi de cette question afin d'informer et d'accompagner les professionnels du bâtiment, les maîtres d'ouvrage et les élus et techniciens des communes. Cette conférence a permis de sensibiliser la dizaine de personnes présentes.

Durant cette conférence, plusieurs sujets ont été abordés :

- Présentation générale sur matériaux biosourcés
- La mise en œuvre de béton végétal
- L'intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics
- Perspectives : Vers une filière locale ?



Une page sur le site internet du PETR a été créée pour plus d'informations sur le sujet : <https://paysgrandbrianconnais.fr/transition-ecologique-et-solidaire/titre-par-defaut-4/titre-par-defaut/materiaux-biosources>

*Annexe 7- Communiqué de presse pour la conférence sur les matériaux biosourcés*

*Annexe 8- Article de presse de la conférence sur les matériaux biosourcés*



Contrat de  
Transition  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLIDAIRE



PETR  
PAYS GRAND BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

LE PETR DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS  
ET DU QUEYRAS VOUS INVITE

# CONFÉRENCE

## MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS LE BÂTIMENT

Tour d'horizon des matériaux biosourcés  
Focus : La mise en œuvre de béton végétal  
Partage d'expériences : matériaux biosourcés et bâtiments publics  
Perspectives : vers une filière locale ?  
Temps d'échanges



**10 FÉVRIER 2022 • 18H30 • FOYER CULTUREL  
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**

**CONFÉRENCE GRATUITE • OUVERTE À TOUS**  
Pour plus d'informations :  
[transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr) ou au 07.86.44.11.23

**Evènement soumis aux règles sanitaires en vigueur  
Port du masque obligatoire**

## Guide sur les dispositifs et les aides à la rénovation énergétique :

Pour aller plus loin, une page internet a également été créée conjointement avec la chargée de mission Energie du PETR sur les différentes aides à la rénovation énergétique à destination des différents porteurs de projets qui contactent le PETR : les collectivités, les particuliers et les entreprises/associations.

L'objectif est d'être une première porte d'entrée afin d'orienter efficacement les porteurs de projets et de présenter de manière efficace les différentes aides ou dispositifs pouvant être mobilisées pour mener à bien leurs projets. Cette action s'articule avec le conseil proposé par les différents partenaires du territoire tel que la Maison de l'Habitat du Département, le SYME05, la CMA ou encore la CCI.

Plus d'informations à ce sujet à cette adresse :

<https://paysgrandbrianconnais.fr/energie-climat/energie-et-adaptation-au-changement-climatique/economie-denergie-et-renovation-energetique/financez-vos-projets-deconomie-denergie>

The screenshot shows a website header with a navigation bar containing the following items: ACCUEIL, LE PETR, PROJET DE TERRITOIRE, LEADER, AVENIR MONTAGNE, EIT, ENERGIE - CLIMAT, TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, and PARTICIPER VOTRE PROJET. The main heading is 'FINANCEZ VOS PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE' followed by the subtitle 'GUIDE DES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE'. The text below explains the plan's goal: 'Le plan de rénovation énergétique des bâtiments fixé par l'Etat fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 tout en poursuivant un objectif social de lutte contre la précarité énergétique.' It also states: 'Aujourd'hui, 7 millions de logements sont mal isolés et 14 % des Français ont froid dans leur logement. Face à ces chiffres, le Gouvernement a souhaité accélérer la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif est double : faire baisser la facture d'énergie et réduire les consommations d'énergie des bâtiments.' A section titled 'L'objectif est de :' lists three bullet points: 'Accompagner les ménages pour les aider à rénover leur logement et ainsi lutter en priorité contre la précarité énergétique et les passoires thermiques ;', 'Accélérer la rénovation dans les bâtiments tertiaires avec l'objectif de faire des bâtiments publics des bâtiments exemplaires en la matière (15 % d'économies d'énergie attendues d'ici 5 ans pour le parc immobilier de l'État) ;', and 'Mobiliser et entraîner les territoires et les acteurs locaux ;'. A fourth point is partially visible: 'Créer une dynamique de filière, pour rénover davantage, mieux et moins cher.' Below this, it says: 'Pour améliorer la visibilité des aides proposées par les différents organismes, le PETR a souhaité vous proposer un aperçu rapide des dispositifs existants qui vous permettra dans un premier temps de vous informer des différentes aides et mécanismes pouvant être sollicités en fonction de votre projet.' At the bottom, it says: 'Vous trouverez ci-dessous les différents dispositifs d'aides à la rénovation énergétique correspondant à votre profil :' followed by three buttons: 'COLLECTIVITÉS', 'ENTREPRISES', and 'PARTICULIERS'.

## Programme de la Chambre des métiers « Rénover plus » :

Plusieurs échanges ont été menés avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) ainsi que le Département des Hautes-Alpes afin de monter un projet sur l'accompagnement des professionnels, la montée en compétences des artisans (devis, commande publique...) et l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés. Plusieurs réunions ont eu lieu durant l'année 2021 afin de définir le périmètre, le contenu et les financements possibles pour l'action en articulation avec le programme SARE animé par le Département des Hautes-Alpes.

Suite à ces échanges, la CMA05 devait être le porteur et le programme LEADER semblait être le dispositif le plus approprié pour financer et mener à bien ce projet. En raison des élections en octobre 2021 à la chambre des métiers et du changement des élus ainsi que le départ en retraite du directeur, le dossier est toujours en cours.

Annexe 9- Compte-rendu Réunion avec la CMA

Annexe 10- Note sur le programme Rénover plus CMAR PACA

### 3.12. Sobriété énergétique

Organisation d'un atelier sur l'artificialisation des sols avec le CIPRA le 1er Avril 2022 :

Le territoire du PETR a été sélectionné par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) International comme territoire pilote dans le cadre du projet « Économiser les terres ». Le projet se concentre sur les pays alpins et est financé par le ministère allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité des réacteurs dans le cadre de l'initiative EURENI.

Le PETR et la CIPRA International ont donc organisé un atelier de travail sur l'artificialisation des sols. Des sols sains fournissent notre alimentation, garantissent la biodiversité, offrent des espaces de détente et atténuent les conséquences de la crise climatique, pourtant, chaque jour, de plus en plus de surfaces et de sols sont imperméabilisés dans toute l'Europe, en particulier dans les zones périurbaines. Une utilisation parcimonieuse de nos ressources et de nos sols est aujourd'hui plus importante que jamais ! Comme d'autres pays européens, la France a mis en place une stratégie Zéro Artificialisation Nette qui s'applique dès à présent à chaque commune.

L'objectif de cet atelier a été l'occasion de travailler sur plusieurs points clés afin que chaque acteur du territoire s'approprie cette problématique et propose des pistes d'actions afin de lutter contre l'artificialisation des sols. Pour s'aider, quatre questions clés ont été traitées par la trentaine de personnes présentes à la suite de la présentation du contexte et des enjeux par la CIPRA, la CEREMA et l'Atelier Chado.

- Quels sont les principaux risques et défis sur notre territoire (retours d'expériences et perspectives) ?
- Comment pouvons-nous réduire efficacement la consommation d'espace dans le PETR ? Quelles sont les mesures et instruments les plus susceptibles d'entraîner une réduction de la consommation de sol ?
- Quels sont les risques et conflits potentiels liés aux énergies renouvelables (centrale photovoltaïque au sol...) ?
- Quelle mutualisation des ressources et des connaissances sur le territoire ?



Pour plus d'informations sur cette journée, retrouvez la page sur le site internet du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr/transition-ecologique-et-solidaire/artificialisation-des-sols>

Animation Tous Eco-citoyens au collège Les Garçons à Briançon le 8 Avril 2022

Le PETR a répondu à la sollicitation du collège Les Garçons à Briançon afin de proposer plusieurs ateliers sur la transition écologique. L'un de ces ateliers a eu lieu sur l'autonomie énergétique de notre territoire afin de sensibiliser les élèves sur leur impact sur l'émission de gaz à effet de serre et donc sur le dérèglement climatique.

Cet atelier s'est déroulé en deux parties, dans un premier temps un petit jeu « brise-glace » a été proposé aux élèves afin de connaître leurs différents postes de consommation comme par exemple le chauffage, les déplacements en voiture ou l'utilisation d'un smartphone.

Puis dans un second temps, il leur a été proposé d'imaginer les différentes solutions à mettre en place sur notre territoire afin de devenir un territoire autonome en énergie et en termes de production et de réduction d'énergie.

Une cinquantaine d'élèves ont ainsi pu en apprendre plus sur l'état actuel de la production d'énergie et des consommations de leur territoire à travers cette animation de sensibilisation. Des fiches récapitulatives ont été distribuées à la fin de l'atelier sur les différents moyens de production et l'importance de travailler sur la réduction des consommations et la sobriété énergétique.

#### *Annexe 11- Article de presse Animation Tous Eco-citoyens*



#### Guide sur la sobriété énergétique :

Le PETR travaille sur un guide sur la sobriété énergétique afin de présenter le contexte national et local ainsi que des actions mises en place ces dernières années sur le territoire et les pistes de réflexion pour l'avenir.

L'objectif de ce guide est de sensibiliser et informer les différents acteurs publics à plus de sobriété énergétique et de partager et de mutualiser les différentes actions mises en place sur le territoire à l'image du guide Focus Station.

Ce travail sera continué dans le cadre du CRTE.

#### *12- Annexe Guide sur la sobriété énergétique en cours*

### 3.13. Perspectives suite à la mission

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, le PETR porte le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qui prend la suite du CTES sur une partie des thématiques et une cheffe de projet a été engagée le 10 Janvier 2022. Son objectif est de poursuivre le travail entamé par les précédentes missions et contrats portés par le PETR.

De plus le PETR a été retenu pour porter le Plan Avenir Montagne à partir de Mai 2022 et va porter une démarche sur l'écologie industrielle territoriale financé par l'ADEME. Enfin un travail a été engagé et qui devrait aboutir au second semestre de l'année 2022 sur le contrat d'objectif territoriale avec l'ADEME ainsi que le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission.

L'ensemble de ces futurs missions permettra au PETR de continuer à œuvrer sur la transition écologique ainsi que sur les différents axes inscrits au projet de territoire.

## 4. Annexes

- Annexe 1- Compte-rendu de réunion Groupe Energie
- Annexe 2- Echanges sur la transition écologique et économique
- Annexe 3- Compte-rendu de la réunion CCGQ
- Annexe 4- Vadémécum des énergies
- Annexe 5- Compte-rendu réunion sur l'énergie hydraulique PNRQ
- Annexe 6- Compte-rendu réunion de concertation des EnR
- Annexe 7- Communiqué de presse pour la conférence sur les matériaux biosourcés
- Annexe 8- Article de presse de la conférence sur les matériaux biosourcés
- Annexe 9- Compte-rendu Réunion avec la CMA
- Annexe 10- Note sur le programme Rénover plus de la CMAR PACA
- Annexe 11- Article de presse sur l'animation Tous Eco-citoyens
- Annexe 12- Guide sur la sobriété énergétique



## COMPTE RENDU - Groupe de travail énergie PETR – EPCI Le 01/04/2021 en visio 10h – 11h45

### Invités

#### Pour la CCB

- Isabelle Bonhomme Responsable du service Développement Durable
- Pierre de Montmorillon Chargé de Mission Promotion touristique

#### Pour la CCGQ

- Emmanuelle TUILIERE Directrice Développement Economique / Tourisme
- Dominique Rivat – Chef du service Gestion patrimoniale
- Diane Roussel Chargée de mission Energies/ Transports
- Benjamin DUPONT Chef de projet Espace Valléen / Responsable Activités de Pleine Nature Service Développement Economique / Tourisme

#### Pour la CCPE

- Florian Court Chef de projet Haute Ecole du bois et de la forêt – Transition énergétique
- Julie Privat Directrice développement du tourisme et dispositifs contractuels

### Présents

CCB : Isabelle BONHOMME

CCGQ : Diane ROUSSEL

CCPE : Julie PRIVAT

PETR : Yohann OURION ; Manon TAING ; Lucie MOREAU ; Emma CORBIN

*NB : seuls les principaux échanges sont repris, les participants sont notés par leurs initiales.*

### Ordre du jour

Tour de table

1. projets de rénovation énergétique
2. éclairage public
3. énergies renouvelables (hydraulique et solaire principalement)
4. projets « station »
5. projets divers

### Contexte

*Contexte : Afin de répondre à la demande des élus, un groupe de travail est mis en place entre le PETR et les EPCI. De plus en plus de projets se développent sur les communes du territoire et il peut exister de nombreux dispositifs ou financements. Les élus souhaitent que leurs techniciens soient partie prenante et informés de ce qui est fait entre le PETR et les communes afin qu'ils puissent suivre les financements drainés, mais également qu'ils connaissent le cadre des missions du PETR.*

*L'objectif du groupe de travail est donc d'échanger sur les projets dont le PETR a connaissance et définir une méthode de travail commune sur ces dossiers, afin de permettre le partage d'expériences et de réflexions et d'avancer ensemble autour de la maîtrise de l'énergie et le développement des EnR.*



## Echanges

Après un tour de table, où chaque agent se présente, les projets suivis par le PETR sont présentés.

### 1. Projets de rénovation énergétique :

MT : présentation dispositif CEE ; liste des projets accompagnés

Le dispositif CEE permet de donner un coup de pouce aux travaux d'économie d'énergie, en complément des financements publics existant. Près de 50 projets publics et privés sont suivis dans le cadre de ce dispositif, et plus de 14 000€ de primes ont été pré-accordées à 4 communes du territoire qui ont signé une convention.

JP : Demande de précision sur le partenariat CEE

IB : Est-ce que le poste de MT est financé par la répartition des CEE (30%) ?

Le partenariat avec GEO PLC permet de regrouper les demandes de primes, sans être exclusif sur le territoire. Les acteurs sont libres de mobiliser en directe les primes CEE.

Le fait de passer par un regroupeur partenaire permet au territoire d'obtenir de meilleur tarif de rachat des primes CEE. La répartition des primes CEE voté par le conseil syndical du PETR est telle qu'elle attribue 70% des primes au maître d'ouvrage et 30% au PETR. Cela permet donc à la fois d'apporter un coup de pouce au maître d'ouvrage et d'avoir une prime pour le PETR.

Le poste de chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique est financé par l'ADEME et le reste à charge (autofinancement) par les fonds PETR provenant des cotisations des EPCI.

JP : Quel est le lien avec IT05 et le département sur votre accompagnement ?

IB : Besoin d'une clarification sur les démarches et les procédures...

MT : Les échanges avec IT05 sont nombreux avec le PETR et les relations sont fluides. Le PETR mobilise les primes CEE, et accompagne sur la mobilisation de financement pour les économies d'énergie des collectivités et personnes morales privées de son territoire. IT05 peut accompagner les collectivités membres pour un avis technique sur les travaux à faire et anime des dispositifs de financements – ou en est le relais (OCRE et financements région pour chaleur renouvelable notamment). IT05 peut également accompagner les collectivités membres sur l'élaboration de leur plan de financement.

Si besoin, une note peut être envisagée pour clarifier les rôles.

JP/IB : partage commun sur les difficultés des communes à monter des projets avec à la clé des financements pas à la hauteur des démarches à faire et difficulté d'atteindre les normes demandées sur les projets de rénovation énergétique..



MT/YO : le domaine de la rénovation énergétique est très complexe car il y a beaucoup d'acteurs. Le PETR accompagne pour mobiliser les primes CEE et aide les porteurs de projets à y voir plus clair sur les aides ou dispositifs d'accompagnement mais ne peut pas faire d'accompagnement technique. L'entente et la coordination avec IT05 par est donc un plus. Les primes CEE sont un « coup de pouce » et n'ont pas vocation à financer l'intégralité des travaux prévus. Le formalisme peut effectivement être assez lourd et c'est pour cela que le PETR s'est mobilisé pour aider les porteurs de projets.

MT : Il est demandé par les élus des EPCI que le PETR donne aux EPCI, les informations pour le suivi de ce qui est fait au niveau des communes, afin que les techniciens des EPCI puissent suivre. Pour ce faire, le PETR a créé plusieurs outils de suivi présentation.

Présentation de la page internet pour partager les informations sur les projets suivis par le PETR. Exemple de tableau de suivi. Il est possible de s'adapter pour mieux communiquer avec les EPCI et que chacun puisse avoir connaissances des projets suivis par le PETR.

IB / JP / DR : l'outil est pertinent, les EPCI pourront y avoir accès quand c'est nécessaire pour elles. Les 3 EPCI valident le fait d'avoir une page commune, ce qui permet d'avoir un retour d'expérience sur les territoires voisins en ayant connaissance des projets accompagnés.

## 2. Eclairage public

---

***Ce point n'a pas été abordé, suite à un problème technique informatique. Au vu de l'horaire de fin de réunion, ce point n'a pas été traité par la suite.***

INFORMATION hors réunion : le PETR va initier un recensement des communes qui pratiquent l'extinction partielle durant la nuit, afin de valoriser les expériences, ce qui permettra d'alimenter une fiche projet dans le cadre du CTES.

## 3. Energies renouvelables (hydraulique et solaire principalement)

---

YO : environ 20 projets identifiés dans le CTE, certains abandonnés.

Etat des lieux des projets

Copil 2020 reporté => date non définie

- Sobriété : sensibilisation, ...
- ENR : SEM Energuil, SEVE, SYME

⇒ Demande partagée des 3 EPCI que le PETR traite en direct avec les communes sur les projets ENR, car les EPCI n'ont pas la compétence ENR.

DR : Problématique hydroélectricité à clarifier : tout le monde est sollicité mais on ne sait pas qui doit faire quoi, trop d'acteurs et nous n'avons pas la compétence Energie

Les communes veulent garder la compétence communale pour garder les recettes des micro-centrales. Chaque commune fait son projet dans son coin, sans consultation.



IB : SCOT : de nombreuses remarques sur l'hydroélectricité : de moins en moins d'acceptabilité sur les projets hydroélectriques sur les cours d'eau. Les dossiers ont beaucoup de mal à sortir, beaucoup de recours et les demandes d'autorisation qui prennent du temps.

YO : échange avec PNR sur hydroélectricité : impacts potentiels, favoriser les acteurs locaux, informations sur ce type de projets pour sensibiliser sur les enjeux et les impacts potentiels... Une réunion devrait être organisée par le PNR à destination des maires des communes prochainement sur le périmètre de la CCGQ.

DR : Attention, l'IT05 fait de l'AMO pour l'hydroélectricité, que vient faire le PETR sur ces dossiers ?

YO : Le PETR n'est pas AMO. Son rôle est d'avoir un suivi de manière générale sur le développement des Enr et, s'il y a une demande, de travailler sur des outils pour mieux sensibiliser, informer, organiser les projets sur le territoire (guide pratique, boîte à outils, schéma directeur des Enr...) Il y a également un lien avec le PCAET sur le développement des Enr.

IB : PCAET prévoyait la mise en place observatoire sur le territoire du PETR => réelle plus-value du PETR sur cet observatoire. Analyse annuelle pour savoir si les projets sont assez ambitieux, en lien avec SRADETT et PCAET.

Accompagnement des projets existe (via IT notamment) par contre, il manque cette analyse et l'observatoire.

DR : prise de recul du PETR pour aide à la décision des élus

YO : faciliter les démarches et les actions, aide à la décision : échange à ce sujet avec le PNR. Objectif du CTE : avoir un état des lieux des actions transition écologique sur l'ensemble du territoire et faciliter l'émergence des projets.

IB : Se rapprocher de Vanessa PIRES qui travaille sur un observatoire sur le SCOT de la CCB, et si intérêt à l'étendre à l'échelle du PETR.

LM : recensement des nombreux projets sur le territoire, et analyse à venir pour identifier les sites potentiels de turbinage dans le réseau d'eau potable

DR : intérêt pour avoir les résultats, comment seront-ils diffusés ?

YO : A voir, cela n'a pas encore été discuté par quels moyens de communication seront diffusés les résultats.

#### **4. projets « station »**

---

YO : bonnes pratiques stations : état des lieux et échange avec les gestionnaires à venir ; Travail de partages des expériences sur le territoire pour créer une dynamique sur la transition écologique.



## Mise en ligne de modèle de fiches actions pour les stations

JP : les 3 EPCI ont signé des contrats stations, dans le contrat 2022-2027, il devrait y avoir un volet économie d'énergie : bien penser à nous associer ! Car sur ça, nous avons les compétences.

JP : globalement, tous les acteurs interviennent sur des thématiques qui se recoupent Attention de ne pas épuiser les acteurs, et s'organiser pour être efficaces ensemble.

## 5. projets divers

---

IB : Avec les nouveaux locaux en cours, nous souhaiterions en profiter pour travailler sur la transition écologique au niveau des services (baisse des consommables au quotidien dans le travail, sur les déplacements pour venir au travail) Est-ce qu'un accompagnement est possible par le PETR ou autre ? Est-ce qu'il y a des subventions ou des aides pour ce genre de démarche ?

YO : Cet accompagnement doit pouvoir rentrer dans le cadre de la sobriété promue par le CTES.

JP : quel lien entre CTE et CRTE ? le CTE existe encore ?

EC : pour le moment, le CTE est intégré tel quel dans le CRTE (vote en copil du CTE) => donnera la possibilité d'avoir des financements « plan de relance » sur les projets inscrits dans le CTE.

IB : pas de rajout possible d'actions sur le volet énergétique ?

EC : le CTRE est évolutif, donc on peut ajouter des projets. Ça englobe toutes les autres contractualisations-

## Conclusion

### Partage des informations et suite du groupe de travail

- ⇒ Les 3 EPCI valident le fait d'une page internet privée, mise à jour régulièrement par le PETR, accessible par les 3 EPCI (page commune). Ces documents évolutifs, techniques, ne seront pas à diffuser et restent à caractère d'information entre le PETR et les EPCI.
- ⇒ Les 3 EPCI valident le fait de ne pas prévoir d'autre groupe de travail, mais de les organiser au cas par cas.

## FIN DE REUNION

# Note Transition économique

Résumé des entretiens avec les communautés de communes, la CMA, la CCI, la plateforme initiatives Nord Hautes Alpes, le programme PITER via le programme sur le verdissement des entreprises.

## CCGQ

Réponse par mail suite à notre sollicitation : La CCGQ ne mets pas en place d'actions spécifiques sur cette thématique.

**Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises** : RAS

## CCB

Pas de retour suite à nos mails.

Marina HOLTZ Responsable ALTIPOLIS et régisseur : à contacter concernant les entreprises (se rapproche du fonctionnement LUCEO de la CCPE)

**Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises** : Pas de retour

## CCPE

LUCEO accueille dans le bâtiment un Relais Services Entreprises qui propose une offre de services pour tout public dans le secteur de services de la création d'activités.

Le Relais Services Entreprises est une « porte d'entrée » du territoire pour tout créateur ou porteur de projet en recherche de conseils, d'informations, de contacts et d'accompagnement, quel que soit le niveau d'avancement du projet et même dès le stade de l'idée ainsi que pour un suivi personnalisé et un service de conseils pour les dirigeants d'entreprises.

Les services orientent vers les structures d'accompagnement et les financements disponibles pour le projet. Le PETR est bien identifié en tant que structure d'accompagnement pour les projets en lien avec la transition écologique.

Actuellement il y a 10 occupants à LUCEO. LUCEO accueille des rendez-vous des différents partenaires comme CODYSSEE, la CMA, la CCI... Ils ont plus de 120 rendez-vous par an avec différents dirigeants ou créateurs d'entreprises avec une fréquence de 3 rendez-vous par an en moyenne.

**Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises** : La CCPE via son pôle économique n'accompagne pas spécifiquement les entreprises sur la transition écologique et le développement durable. Ils peuvent orienter les porteurs de projets ou les entreprises vers les partenaires adéquates comme la CCI, la CMA ou la plateforme initiatives Hautes-Alpes. LE PETR est également identifié.

## Réseau entreprendre PACA

*Réunion du 7 Juin 2021 LUCEO à la Roche-de-Rame*

L'accompagnement de Réseau Entreprendre est fondé sur 3 principes d'actions qui sont fondamentaux et indissociables

- L'important, c'est la personne : Avant la qualité du projet qu'elle porte, c'est la personne elle-même, son potentiel à devenir entrepreneur, qui mobilise le soutien des chefs d'entreprises.

- Le principe, c'est la gratuité : La gratuité de l'offre aux créateurs et repreneurs, pour que toutes leurs ressources contribuent à la réussite de leur projet ; esprit de gratuité de ceux qui les accompagnent (citoyenneté économique et désintéressement).
- L'esprit, c'est la réciprocité : Les bénéficiaires sont invités à rendre demain à d'autres, ce qu'ils reçoivent aujourd'hui, devenant ainsi le maillon d'une chaîne d'entraide entre chefs d'entreprises.

#### **Le fonctionnement de l'association :**

- Faire émerger les PME et ETI créatrices d'emplois sur le territoire
- Créer 3 à 5 emplois dans les 3 ans d'activité
- Accompagnement pendant 2 à 3 ans par des chefs d'entreprises bénévoles
- Prêt d'honneur de 10 000 à 90 000 euros

#### **Services proposés :**

- Accompagnement
- Accompagnement associé à un financement, une garantie
- Accompagnement au développement de l'entreprise
- Parrainage-Mentorat
- Suivi de la jeune entreprise

Plusieurs offres d'accompagnement existent en fonction de l'entreprise :

- START (reprise/création)
- BOOSTER (Passer un cap de développement significatif)
- AMBITION (changer d'échelle, augmentation forte de l'activité)

Et des programmes plus spécifiques : Innov (innovation) , impact+ (environnement) et Wom'energy (femmes).

#### **Le prêt d'honneur Réseau Entreprendre PACA :**

Il a pour but de faire émerger et réussir des créateurs et repreneurs de PME créatrices d'emplois et à fort potentiel de développement par :

- Un accompagnement personnalisé et dans la durée par un entrepreneur expérimenté,
- L'accès au club de lauréats,
- Un financement sous forme de prêt d'honneur pour abonder vos fonds propres,
- L'accès au Réseau Entreprendre national.

Le dispositif vise la création ou la reprise de PME créatrices d'emplois et à fort potentiel de développement.

#### Montant de l'aide :

Le prêt d'honneur est compris entre 15 000 et 50 000 € (jusqu'à 90 000 € pour les projets innovants), il est accordé à la personne et est remboursable sur 5 ans, sans intérêt ni garantie.

Publics visés par le dispositif : Créateurs et repreneurs

**Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :** Un programme spécifique d'accompagnement « impact+ » est proposé par le réseau Entreprendre PACA. Il y a en moyenne 5 lauréats par an, donc un rôle plutôt limité sur cette thématique spécifique mais l'association peut compléter l'accompagnement des entreprises réalisés par LUCEO et Altipolis.

## Programme PITER : Verdissement des entreprises

*Entretien avec Jérémy Nahmyaz le 6 Avril 2021*

Mise en œuvre des actions communautaires du WP 3.2 Verdissement des entreprises du projet simple Alcotra Terres Monviso EcO : économies vertes du plan intégré territorial (PITER) Terres Monviso approuvé au titre du programme de coopération territoriale France Italie ALCOTRA 2017-2021 sur les territoires des communautés de communes françaises du Guillestrois et du Queyras / Serre-Ponçon / Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, programmé le 11 juillet 2018 par le comité de suivi Alcotra. Il a démarré le 15/10/2018.

La mission concernait plus spécifiquement :

- Des actions de sensibilisations (organisation des "cafés d'entreprise" sur des thématiques en lien avec la transition écologique
- Des formations – actions (objectif 12 entreprises)
- L'accompagnement vers le changement, à minima, d'une entreprise par territoire communautaire (3)

L'objectif était d'organiser des activités de soutien aux entreprises non touristiques du territoire des Terres Monviso pour favoriser leur « verdissement » et introduire la notion de durabilité dans leurs pratiques : gestion des déchets, économies d'énergies, transports verts, réduction de l'usage des pesticides, atténuation du bilan carbone, bannissement de l'usage des espèces invasives, gestion des ressources naturelles, Responsabilité sociale des entreprises...

Ces activités étaient destinées aux entreprises intervenant sur les filières locales : mise en place de parcours d'information et de formations (normes environnementales, labels et certifications environnementales, exemples concrets d'économies circulaires – récupération et valorisation des déchets – bonnes pratiques d'économies d'énergies) ; support technique à un groupe d'entreprises volontaires comprenant un check up et un audit environnemental suivi d'un plan d'intervention au niveau des produits/services, des process et des moyens organisationnels.

La conférence de lancement a eu lieu en septembre 2019 avec une quarantaine de personnes présentes. Douze entreprises sont accompagnées par le dispositif en deux groupes (un de 4 et un de 6) en fonction de leurs problématiques respectives. Un des groupes réalise un travail collectif : chaque entreprise soumet à son tour un sujet et tout le monde travaille sur celui-ci. Les sujets peuvent être variés : Gouvernance, croissance, agrandissement, placements de produits.

Pour le second groupe, il s'agit d'un accompagnement individuel en fonction de la maturation du projet ou de l'entreprise.

L'accompagnement plus approfondi prévu auprès de 3 entreprises a été abandonné en raison du contexte sanitaire qui a conduit à une réorientation du projet vers un soutien global aux entreprises face aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire.

Ce projet va prendre fin progressivement d'ici la fin du mois de juin.

Entreprises dans le projet :

Céline HAMAIDE (et/ou James LEFEVRE) - entreprise Websenso, à Chorges
- Nicolas GARCIN - entreprise Brasserie Artisanale de Serre-Ponçon, à Chorges
- Frank VELAY - entreprise Camping du Petit Liou, à Baratier
- Matthieu BETH - entreprise Eco2scop, à Embrun
- <b>Nadine ARGENCE (et/ou Maxime WEILER) - entreprise Maxime Weiler, à Eygliers</b>
- <b>Anne TRIPON (et/ou Emmanuel GARDEIL) - entreprise Stabilisation Protection, à Eygliers</b>
- <b>Fábio De Sá - entreprise Fábio De Sá Design, à St Clément sur Durance</b>
- <b>Le Plantivore, à Chateau Ville Vieille</b>
- <b>Marine THEODON - Coopérative des artisans Queyras Pays du Viso, à Château Ville Vieille</b>
- Julien DECARD - groupe Intégral, à Barcelonnette
- Florent GARCIN - entreprise SUBAT, à Barcelonnette
- Mylène ROBERT - Maison des produits de pays de Jausiers

•

#### **Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :**

Projet temporaire qui a permis de sensibiliser les entreprises du territoire concerné (via les cafés d'entreprises notamment) et d'accompagner 12 d'entre elles. Aucune suite n'est prévue à ce jour.

#### **[Chambre de métiers et de l'artisanat \(CMA\)](#)**

*Rendez-vous visio avec Olivier Chazaud le 19 Avril*

La CMAR-PACA assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional. Ses délégations départementales garantissent des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux. Elle organise également la promotion de l'apprentissage au travers de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA).

Il est proposé de conduire conjointement une campagne d'action collective auprès de tous les artisans du Pays Briançonnais dans le but de mettre le territoire dans une dynamique d'accroissement des performances économiques des entreprises :

#### ***DEAR : (Diagnostic des entreprises Artisanales Régionales).***

L'objectif de cette action est de permettre au chef d'entreprise de faire un point global sur son activité, de mettre en relief ses points forts, ses besoins et de lui proposer les dispositifs d'accompagnement adaptés à ses besoins.

Cette prestation soutient le développement économique des artisans sur les champs de la gestion, de l'investissement, des ressources humaines, de l'innovation et renforce leurs visions entrepreneuriales.

#### ***Opérations collectives "Coach" un volet développement et un volet communication***

- **Cycle Coach Développement** : Accompagnement long terme dont l'objectif est d'améliorer les performances de l'entreprise en la structurant, en la dotant de méthodes et d'outils nécessaires à son pilotage. Cet accompagnement permet de travailler la vision de l'entreprise, il permet au chef d'entreprise de devenir plus compétitif et de maîtriser ses développements.

- **Cycle Coach Commercialisation** : Vendre plus et vendre mieux ! Tels sont les objectifs de cet accompagnement complet personnalisé.

Accompagnement court /moyen terme pendant lequel nos intervenants font émerger le diagnostic des points forts et du potentiel. L'entreprise développe une nouvelle stratégie commerciale autour d'une offre pertinente. L'action permet de construire un plan de communication.

Ces accompagnements ouvrent sur une subvention régionale et sont également en partie financés par la Région Sud et la CMAR-PACA.10

**TPE/PME gagnants à tous les coûts** : Un accompagnement avec un agent expert proposé aux établissements de moins de 250 salariés de l'industrie, de la distribution, de la restauration et de l'artisanat pour identifier les pertes énergie-matières-déchets et de proposer un plan d'actions pour les réduire et réaliser des économies

**Eco Défis** : l'objectif est de relever un maximum « d'éco défis » et de décrocher le label décerné par la Région SUD dans le cadre de cette opération nationale. Cela permettra de valoriser les entreprises du territoire et de leurs mobilisations sur le plan environnemental, énergétique et solidaire.

**Déclic Numérique** : Un accompagnement avec un agent expert de l'entreprise pour faire bénéficier son entreprise des atouts du numérique et devenir un artisan connecté et se familiariser avec les outils disponibles et adaptés à son activité.

**Déclic Gestion** : Un accompagnement avec un agent expert de l'entreprise pour faire bénéficier son entreprise d'une amélioration de sa rentabilité avec les outils disponibles et adaptés à son activité.

**Déclic Innovation** : Un accompagnement avec un agent expert de l'entreprise pour entrer dans une démarche innovante avec les outils disponibles et adaptés à son activité.

**Déclic Commercial** : Un accompagnement avec un agent expert de l'entreprise pour faire bénéficier son entreprise afin de booster son activité avec les outils disponibles et adaptés à son activité.

Mise en place de formations (co-reflexion à avoir avec les partenaires et le réseau d'accompagnement des particuliers)

- Formation sur la réalisation et la maîtrise des devis-factures : calcul du coût marginal de la rénovation énergétique, optimisation collective des devis (ex. échafaudage partagé sur chantier...), respect des normes administratives et des préconisations associées

- Discours commercial : savoir « vendre » son RGE

### **Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :**

La CMA offre un panel de services assez étendu aux artisans des Hautes-Alpes dont plusieurs directement liés à la transition écologique comme les éco-défis et les diagnostics multi-flux\* (TPE/PME gagnant à tous les coûts ) proposés aux artisans volontaires et désireux de réaliser des économies et diminuer leurs impacts.

\*Energie, Déchets, Eau, Matières premières

[Chambre du commerce et de l'industrie \(CCI\)](#)

*Point visio le 13 Avril avec Meryl Colonna*

La CCI des Hautes-Alpes est un établissement public, placée sous la tutelle de l'Etat. Elle est administrée par des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs et assure une mission de représentation des intérêts du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics.

La CCI des Hautes-Alpes contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire. Elle assure également des fonctions d'appui, de conseil et d'accompagnement aux entreprises à travers l'ensemble des actions menées chaque année.

Son équipe d'élus et de collaborateurs participe aux activités du réseau consulaire régional auquel elle se trouve rattachée, à partir d'axes stratégiques reflète des besoins des entreprises et du territoire.

Endossant son rôle essentiel d'acteur de proximité, réactif et d'expert-terrain, la CCI contribue aussi à l'élaboration d'un projet de développement économique régional.

Ancrer les entreprises et le territoire dans une économie basée sur l'innovation, la compétitivité, l'attractivité, l'international, la formation, le développement durable, nécessite une énergie partagée, celle d'une équipe d'élus et de collaborateurs, ainsi qu'un réseau fort, régional et national, consulaire et interconsulaire.

L'opérationnel fonctionne grâce à 11 commissions thématiques chargées de répondre aux besoins du territoire et de ses entreprises par le biais d'actions annuelles.

LE COMMERCE : quels objectifs ?

- Accompagner les entreprises dans leurs adaptations aux mutations de leur environnement
- Préserver et encourager la proximité
- Créer de nouveaux outils d'appui aux TPE & PME

LE TOURISME : quels objectifs ?

- Favoriser le développement des professionnels du tourisme par un accompagnement personnalisé
- Développer le travail en réseau – filières, pôles - par des actions collectives
- Participer aux réflexions et aux échanges dans le cadre d'une politique territoriale, avec les instances départementale et régionale, en charge du tourisme

L'INDUSTRIE : quels objectifs ?

- Favoriser l'émergence de pôles d'excellence et de filières
- Faciliter l'implantation de projets sur le territoire
- Optimiser les retombées économiques de grands chantiers
- Accompagner nos entreprises sur de grands salons internationaux

L'INTERNATIONAL : quels objectifs ?

- Soutenir les entreprises dans leurs démarches de développement à l'export
- Détecter de nouveaux primo-exportateurs
- Proposer à nos entreprises un service en réseaux national, d'information, de communication et d'expertise

L'ECONOMIE NUMÉRIQUE : quels objectifs ?

- Accompagner nos entreprises dans le développement des TIC
- Développer de nouveaux outils

- Organiser des salons et rencontres à destination des entreprises
- Animer un réseau d'acteurs de la filière

#### L'ACTION LOGEMENT : quels objectifs ?

- Créer un réseau de proximité
- Parfaire une connaissance du territoire en lien avec les entreprises et leurs salariés
- Conforter nos interventions en faveur de l'habitat social du département
- Accentuer notre soutien aux salariés dans leur parcours résidentiel

#### LA FORMATION : quels objectifs ?

- Développer un catalogue de formation en cohérence avec les attentes de nos entreprises
- Favoriser la formation intra-entreprise
- Promouvoir le centre associé à la Cité des Métiers
- Développer l'alternance

#### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROSPECTIVE, CRÉATION & TRANSMISSION : quels objectifs ?

- Collaborer au développement et à l'aboutissement de grands dossiers territoriaux
- Faciliter un urbanisme cohérent, équilibré et attractif
- Participer à une veille économique du territoire
- Développer un réseau attractif d'implantation d'entreprises sur notre territoire
- Accompagner les entreprises vers des outils de labellisation
- Proposer une offre de service à la création d'entreprise au sein du CFE
- Initier des journées d'information, de sensibilisation et de diagnostics personnalisés
- Promouvoir la cession d'entreprise par l'intégration à un réseau national dédié
- Participer à des salons d'entrepreneuriat

#### LA COMMUNICATION : quels objectifs ?

- Promouvoir les missions et les actions de la CCI auprès des dirigeants d'entreprise
- Relayer l'information économique, ainsi que nos actions et nos opérations collectives, auprès de la presse
- Participer à l'organisation d'événementiels
- Développer la transversalité des services internes de la CCI et de ses commissions
- Participer à des plans de communication au niveau du réseau consulaire régional et national

Dans le cadre du Plan de Relance, la CCI va mettre en oeuvre des actions d'accompagnement des entreprises dans la transition écologique:

- Réalisation de diagnostic de transition écologique (gestion des déchets, eau, ENR, RSE sociétale, isolation, mobilité et transport) et définition d'un plan d'actions, avec un objectif de 30 entreprises accompagnées (gratuitement) sur l'année gratuite pour entreprises
- Valorisation des offres des partenaires : tremplin pour la transition écologique des PME, fonds tourisme durable. La CCI accompagne les entreprises pour les aider à constituer leur dossier de demande de subvention.
- La CCI est lauréate de l'AAP "accompagner les premiers pas des entreprises dans la transition écologique" sur 3 volets qui seront déployés dans les mois à venir : organisation de webinaires de sensibilisation, mise à disposition d'un autodiagnostic en ligne, organisation de rendez-vous individuel (réalisation d'un diagnostic et définition d'un plan d'actions").

## **Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :**

Réponse à un appel d'offres dans l'accompagnement des entreprises dans la transition écologique (Ademe ?) Objectifs d'accompagnement des aides tremplins

### **Plateforme Initiatives Nord Hautes-Alpes**

*Rendez-vous (en visio) le 14 Avril avec Léo Lambiel*

Initiative Nord Hautes-Alpes est membre d'Initiative France; le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création d'entreprise.

Initiative France est la fédération des 230 plateformes Initiative qu'elle représente et à qui elle apporte son appui. Cette fédération est garante de l'éthique du réseau et de la qualification des plateformes. Elle représente et promeut les actions du mouvement auprès des pouvoirs publics et des partenaires. Elle soutient les initiatives visant à dynamiser le tissu local par la création d'entreprises et à promouvoir l'esprit d'entreprise. Cette fédération est présidée par Louis Schweitzer. La déléguée générale est Bernadette Sozet.

Les plateformes sont représentées au niveau régional par une coordination régionale. Leur rôle est à la fois interne au mouvement et externe : elles assurent la représentation des plateformes à l'égard des partenaires régionaux, prennent en charge la communication régionale et assurent les négociations de niveau régional pour le compte des plateformes. Elles déclinent le Projet stratégique du mouvement en région. Initiative PACA est présidée par Jean-Roch Boyer et animée par Thomas Deglaire.

## **Les différents dispositifs gérés par la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes :**

### **APPUI PERSONNALISÉ AU MONTAGE DE PROJET**

- Accueil des porteurs de projet
- Accompagnement technique
- Matinales de création d'entreprise « INFO CREA »
- Ateliers thématiques animés par des spécialistes
- Permanences au Pôle Emploi de Briançon
- Cafés Création à *Altropolis*
- Permanences au sein de la MSAP à Chorges
- Dispositif 45+

### **SOUTIEN FINANCIER ADAPTE AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE**

- Prêt d'honneur INHA à 0% à la création, reprise et au développement d'entreprise
- Prêt CDC PTC à 0% (ancien Nacre)
- Prêt TTPE à 0% au développement d'entreprise
- Prêt agricole à 0% à la création, reprise et développement d'entreprise
- Dispositif ARDAN
- Dispositif « Ma Boutique à l'Essai »

- Demandes de subvention pour les projets de création d'entreprise ou de formation sur le département 05 et 04

Couveuse des entreprises : Tester une activité sous le siret de la couveuse, a débuté en Janvier 2021

Actuellement il y a 6 couvés avec un objectif de 20.

L'objectif est d'accompagner les porteurs de projets au niveau juridique et dans le développement de leur activité pour qu'elle soit viable, permet de sécuriser le parcours de création d'entreprises. Quand il commence à avoir des bénéfiques (2X plus de chiffres d'affaires que de frais), le porteur de projet sort de la couveuse afin de créer son entreprise. Il y a des tarifs préférentiels proposés aux porteurs de projet (responsabilité civile par exemple). Permet également au porteur de projet d'être salarié et d'ouvrir les droits au chômage.

AAP pour financer l'accompagnement RSE, pas de financement actuellement

Type d'activité des entrepreneurs accompagnés : tous secteurs sauf bâtiments et avocat expert comptable

### **AAP Transition Ecologique**

Objectif de 30 sensibilisations

10 accompagnements d'actions Projet régionale, initiative PACA

Créer un réseau d'entrepreneurs

Prêt agricole dédié chambre Agri/région/CMA

### **Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :**

#### **AAP Transition Ecologique de la région PACA ?**

Objectif de 30 sensibilisations

10 accompagnements d'actions Projet régionale, initiative PACA

Créer un réseau d'entrepreneurs

Prêt agricole dédié chambre Agri/région/CMA

La plateforme initiatives 05 se place dans l'accompagnement des entreprises vers la transition écologique avec des objectifs à atteindre au niveau des aides tremplins de l'Ademe par exemple (à l'instar de la CCI).

Il y a un manque de sensibilisation sur ce sujet d'après le chargé de mission, ainsi que des financements bien fléchés. Une attention particulière sur le territoire est portée sur la limitation des transports, un point qui devrait être plus développé selon lui. Il y a également une problématique sur la rénovation des bâtiments. Le développement local et l'accompagnement des entreprises (ou les initiatives) se développent plutôt bien sur le territoire.

### **France Active PACA**

*Rendez-vous (en visio) le 2 juin avec Dominique Giabiconi et Emilie Guichou*

France Active a pour mission de permettre aux acteurs de l'ESS d'accéder au crédit bancaire dans le cadre d'une création, d'un développement, d'un rebonds (pour faire face aux crises).

Pour mettre en oeuvre cette mission, France Active a plusieurs outils :

- Financement :
  - o En mobilisant des outils financiers de garantie bancaire.
  - o En mobilisant un outil de prêt (cofinancement)
  - o En réalisant des analyses financières d'évaluation du risque
- Accompagnement (gratuit) de projets collectifs ou individuels
- Mise en réseau

Jusqu'à présent orientée vers les entreprises engagées et la RSE, France Active PACA souhaite maintenant renforcer son intervention dans le domaine de l'économie circulaire. L'accompagnement se fait principalement par une approche "financement". Il a par ailleurs pour but de définir un modèle économique et une structure bilantielle. L'accompagnement permet également d'aider les porteurs de projet à définir un prévisionnel et un plan de financement.

Proposition d'organiser des évènements communs, rencontrer conjointement des porteurs de projets. Proposition d'organiser un temps de travail avec les services "développement économique" des EPCI et le PETR.

**Rôle dans la transition économique/écologique avec les entreprises :**

France Active accompagne les porteurs de projet ou les entreprises ayant déjà un projet défini dans sa mise en œuvre. Ils ne font pas d'accompagnement global vers les démarches de transition écologique. France Active est un levier financier important pour le développement de projet s'inscrivant dans l'ESS et l'économie circulaire.



# CR Réunion Focus station CCGQ

**Date :** 23 Novembre 2021

**Lieu :** Communauté de communes du Guillestrois Queyras à Guillestre

**Personnes présentes :**

- Dominique Moulin Président CCGQ
- Alice Prud'homme Vice-Présidente PETR
- Stéphanie Marcellin DGS CCGQ
- Benjamin Dupont Chargé de mission Contrat STATION/espaces valléens
- Emmanuel Thuillière
- Yohann Ourion PETR

## ORDRE DU JOUR

- Présentation de la mission Focus station du PETR et de la démarche
- Echanges sur les stations et les actions mises en place sur les différentes thématiques de la transition écologique

## CONTENU

Station de Risoul : nouveau directeur Pas trop de lien avec la CCGQ hormis le cadre obligatoire et réglementaire notamment le contrat station et les espaces valléens

Station de Vars et la SEM SEDEV pas d'informations ni de contact avec la CCGQ hormis le cadre obligatoire et réglementaire notamment le contrat station et les espaces valléens

Ils viennent principalement pour faire financer des projets de remontées mécaniques ou de neige de culture.

Régie Syndicat Mixte des stations du Queyras avec le département présent : Nouveau directeur et la Présidente est Valérie Garcin Eymoud Maire de Molines pour la partie ski de pistes

An niveau du ski de fond, la CCGQ travaille dessus dans le cadre des APN et notamment Benjamin Dupont également en charge du contrat station et des espaces valléens.

Pour la gestion des sites nordiques, on travaille depuis plusieurs années pour faire baisser la consommation des dameuses via une meilleure gestion et optimisation des parcours de damages.

Risoul a pour projet de développer le VTT/VAE (voir projet Contrat station/Espaces valléens)

Risoul doit construire 5000 lits prochainement et doivent réaliser une étude à l'échelle de la commune sur la diversification des activités car d'ici 20 à 30 il y aura quasiment plus de neige. L'OT de Risoul organise les SOLAR et ELECTRIC WEEK chaque année depuis 2018 ? Ils ont déjà installé des panneaux photovoltaïques.

Concernant la mobilité, il existe des navettes entre Guillestre et Risoul et Guillestre Vars ainsi que des navettes pour le Queyras et notamment Ceillac mais sont peu utilisées.

Il faut trouver des solutions pour améliorer l'attractivité des navettes ou trouver d'autres solutions mais malheureusement à l'heure actuelle c'est compliqué. Certains proposent des navettes avec d'autres services en plus comme des vestiaires et des douches en bas des stations mais ici la fréquentation est trop basse pour cet investissement.

Risoul voudrait un téléphérique entre Guillestre et la station mais ce n'est pas possible, Guillestre deviendrait le parking de la station

Problème de stationnement sur le territoire également avec beaucoup de personnes se déplaçant en voiture individuel.

Il faut contacter les gestionnaires des stations plutôt en janvier car là ils sont sur le pont pour préparer la saison à venir.

Vars à son OT SEM

Risoul à son OT SEM

Et OT du Queyras avec dotation de la CCGQ

Sur les déchets :

Compliqué car au niveau des stations il y a peu de tri effectué, beaucoup de ramassage de déchets à la fin de la saison malheureusement ? Peu de sensibilisation d'après Dominique Moulin

AP : Le Smitonga va engager des ambassadeurs du tri pour sensibiliser les touristes dans les stations cet hiver. Ils vont être recrutés sous peu.

Il a été demandé au OT de transmettre l'information aux touristes et aux hébergeurs mais rien n'a été fait

Pas d'informations sur les sites internet des OT car ils ne veulent pas créer le document. AP dit que le Smitonga a déjà tout et peut fournir les documents en question, se rapprocher des OT pour transmettre

A voir aussi pour communiquer via les newsletters sur la gestion des déchets et les règles sur le territoire

Dominique Moulin souhaiterait que chaque hébergeur ou les loueurs mettent un guide du tri dans chaque location pour que les touristes aient accès à l'information sans la chercher

Avant le département organisé des événements sur le ramassage des déchets mais cela ne se fait plus depuis quelques années.

La plupart des stations du territoire s'intéressent plus à leur survie financière qu'à la transition écologique malheureusement et sont plus dans un modèle de rentabilité que de transition.

La CCGQ a déposé un projet sur le dispositif ALCOTRA pour une médiation sur le partage de la montagne. Pour aboutir sur une charte de bonnes pratiques entre les différentes activités VTT/Ski/Randonnée/Pastoralisme en lien avec le PNRQ

La station de Risoul pompe l'eau de la Durance pour leur neige de culture, projet fait en catimini.

Assainissement : Vars assainissement

Risoul : Assainissement de Guillestre

Et plusieurs stations d'épuration dans le Queyras : Abriés, Ville Vieille, Ceillac

SOCIAL : La CCGQ organise la Journée Bilan santé des saisonniers chaque année.

Pas de maison des saisonniers et pas trop nécessaire sur le territoire car la majorité des saisonniers sont soit logés soit viennent et vivent en camion et c'est là qu'est la difficulté car ils ont des besoins autres, comme un emplacement ensoleillé pour leurs panneaux photovoltaïques.

Désaisonnalisation : Création d'un stade de biathlon à Ceillac mais le projet dépend d'une étude du PNRQ. Projet déposé dans le plan Avenir Montagne

Valoriser les produits locaux ; Coopérative des artisans à Aiguilles et à Saint Clément mais problème de loyers impayés donc à voir

Commerce : Problème de fermeture des commerces hors saison, cela pose problème pour le tourisme en automne et au printemps car l'offre est limitée, également pour l'accueil d'athlètes de haut niveau pour leurs entraînements, difficile de trouver des endroits pour les nourrir ou les loger en fonction de la saison. Cela ne met pas en avant le territoire. Le PETR pourrait peut-être envisager de réunir les commerçants pour mieux harmoniser l'offre de service en période creuse et ne pas tous fermer en même temps.

Pas au rôle du manager de commerce de faire ça ?

Habitat : Programme petites villes de demain pour travailler à la rénovation des logements de la comcom

Souhait de plus rénover les logements locatifs pour favoriser les habitants locaux que les résidences secondaires.

Travail sur les logements vacants avec l'état : Plan national de lutte contre les logements vacants

Difficulté avec l'OPH

## SUITES A DONNER

Prendre rendez-vous avec le Maire de Vars et le directeur de la station

Prendre rendez-vous avec le Maire de Risoul et le directeur de la station et présence de Benjamin Dupont\*

Prendre rendez-vous avec la régie des stations du Queyras (Maire de Molines et directeur et département ?) présence de Benjamin Dupont

# Vadémécum des outils et démarches déjà mis en place, de l'ensemble du potentiel EnR du territoire

## Introduction :

Référencer l'ensemble des démarches déjà mises en place sur le territoire passe par :

- Le contexte
- Un référencement des acteurs et de leurs actions
- Ce qui existe déjà, mais aussi ce qu'il reste à faire

## LE CONTEXTE : LES CHIFFRES DE L'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE

Extraits du PCAET :

### 1. La consommation du territoire

La consommation d'énergie totale du territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est supérieure à 1000 GWh (1141 GWh en 2015 et 1134 GWh en 2016), et est principalement liée à trois domaines d'activité : **36 % pour le secteur résidentiel, 32 % pour le secteur tertiaire (services et activités commerciales et touristiques) et 29 % pour les transports routiers** [...].

Sur le territoire du PETR, la consommation d'énergie par habitant est supérieure à la moyenne régionale (27,5 MWh/hab).

#### Le secteur résidentiel :

- La consommation énergétique par habitant du territoire pour le secteur résidentiel est le double de la valeur moyenne régionale. Le climat montagnard et la part élevée de résidences secondaires peuvent éclairer ces chiffres.
- Dans le secteur « résidentiel », un tiers de l'énergie consommée du secteur résidentiel l'est sous forme d'électricité.

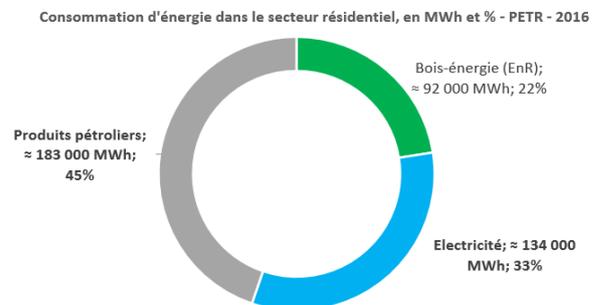


Figure 2.6 Consommation d'énergie dans le secteur résidentiel <sup>(8)</sup>

#### Le secteur tertiaire :

- La consommation énergétique par habitant du territoire pour le secteur tertiaire est largement supérieure à la moyenne régionale (PETR : 10MWh/hab/an, Région : 3,3 MWh/hab/an). Cela peut être expliqué par l'importance du secteur touristique (hôtellerie, équipements touristiques) et la forte activité hivernale avec une demande énergétique forte (chauffage, éclairage, activités).

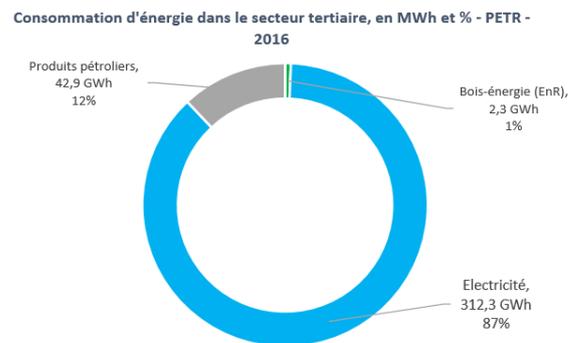


Figure 2.14 Consommation d'énergie dans le secteur tertiaire

Dans le secteur « tertiaire », la quasi-totalité de l'énergie est consommée sous forme d'électricité (plus de 300 GWh).

## 2. La production du territoire

Si la consommation de produits pétroliers est en baisse également pour le secteur tertiaire, la consommation d'électricité est constante voir légèrement en hausse. (de 299 GWh en 2012, 297 GWh en 2015 à 312 GWh en 2016)

	Consommation d'énergie en 2012	Consommation d'énergie en 2016	Consommation d'énergie en 2023 – objectifs SRADDET <sup>(11)</sup>		Consommation d'énergie en 2030 [GWh] – objectifs SRADDET <sup>(11)</sup>		Consommation d'énergie en 2030 – objectifs PCAET	
	[GWh]	[GWh]	%	[GWh]	%	GWh	%	[GWh]
<b>Agriculture</b>	8,14	8,52	-1	8,06	-2	7,98	-20	6,51
<b>Industrie</b>	21,99	19,79	-26	18,25	-42	16,71	-20	17,59
<b>Transports non routiers</b>	5,71	5,81	-8	5,26	-17	4,74	-20	4,57
<b>Résidentiel</b>	427,72	408,96	-15	363,56	-25	320,79	-20	342,17
<b>Tertiaire</b>	385,16	357,69	-17	319,68	-24	292,72	-20	308,13
<b>Transports routiers</b>	336,53	333,21	-8	334,72	-17	332,68	-20	269,22
<b>Total</b>	<b>1185,2</b>	<b>1133,9</b>	<b>-11</b>	<b>1049,5</b>	<b>-17</b>	<b>975,6</b>	<b>-20</b>	<b>948,2</b>

Tableau 2.3 Objectifs de consommation d'énergie selon les secteurs d'activité

La production énergétique du territoire s'élève en 2016 à environ 590 GWh, ce qui représente plus de 50 % de la consommation finale d'énergie. A plus de 80 %, il s'agit de production d'électricité, de deux sources principales : grande hydraulique (puissance supérieure à 10 MW), et petite hydraulique (Figure 2.29).

Le turbinage des réseaux d'eau potable est également un potentiel de développement non négligeable. Des projets de ce type ont été étudiés et pourraient être réalisés dans plusieurs communes (Saint-Martin-de-Queyrières, Guillestre, Abriès-Ristolas, Le Monétier les bains et pourraient permettre une production additionnelle de 0,5 à 2 GWh d'ici 2030.

Le potentiel de développement des énergies renouvelables se situe principalement dans le développement de la production de chaleur, notamment par le développement de la filière bois-énergie.

La production d'énergie photovoltaïque devrait fortement progresser, comme depuis 2010 (Figure 2.31), avec une production additionnelle annuelle de 550 MWh à 600 MWh, selon la tendance actuelle. Cette hausse de production pourrait ainsi générer plus de 8 GWh d'électricité photovoltaïque en 2030.

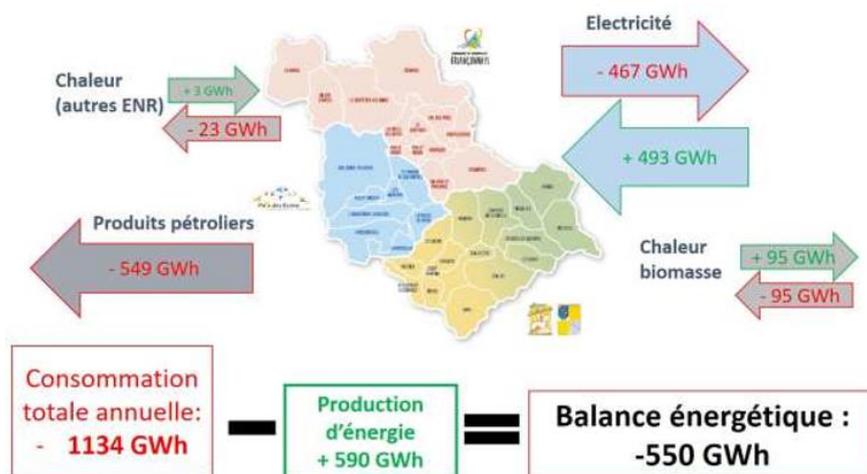


Figure 2.33 Balance énergétique du PETR en 2016

Le territoire demeure fortement dépendant des produits pétroliers pour transport/chauffage.

**La production d'énergies renouvelables, un enjeu pris en compte dans les différentes stratégies en place, qui répond aux besoins du territoire :**

	PCAET	CTES	Autre
Le territoire consomme plus qu'il ne produit	« En 2016, la balance énergétique annuelle du territoire était déficitaire d'environ 550 GWh. »	O3 : Principaux enjeux : [...] -améliorer le bilan énergétique du territoire	
Le territoire est fortement dépendant des produits pétroliers, tout le potentiel du territoire doit être déployé / besoin en électricité du territoire	« Dans le secteur « tertiaire », la quasi-totalité de l'énergie est consommée sous forme d'électricité (plus de 300 GWh). »		
	« Le territoire est 100 % dépendant et fortement déficitaire pour l'énergie issue des produits pétroliers (pour les transports, et le chauffage des logements) »	O4 : Principaux enjeux: [...] -développer les modes de transports décarbonés	
Les acteurs locaux se battent déjà pour la réduction des consommations d'énergie, fer de lance de la politique territoriale. (Politique de réduc des conso EDSB ?)		O3 : Principaux enjeux : [...] -diminuer les consommations d'énergie (sobriété énergétique)	Territoire Lauréat de l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte »

Maintenant que le contexte est exposé, il est important de présenter les différents acteurs qui travaillent sur cette thématique ainsi que leurs actions.

## LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### Cartographie des acteurs

<https://graphcommons.com/graphs/2577c301-41b7-488e-b420-ddfff0fbbb54?auto=true>

Identifiant : [transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr)

Sign up with Google, Mdp : PETRTE2019

Cette cartographie permet d'avoir une vision d'ensemble des acteurs du territoire.

### A. Le solaire

Nom	Description	Actions	Contact*
SEVE	Soleil Eau Vent Energie : La part citoyenne dans le capital de la Sève représente un peu plus de 10%, contre 53% de capital pour le public.	Etude du potentiel éolien au col du Prorel financée à 80% (TEPCV), projet 3.5 du CTES ; Exploitation de panneaux photovoltaïques, mais aussi turbinage d'eau potable.	Directeur technique : Antoine BARD <a href="mailto:Antoine.BARD@edsb.fr">Antoine.BARD@edsb.fr</a>
Ener'Guil	SCIC SAS Centrales Villageoises. Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).	Installation / exploitation de panneaux PV.	Président Luc Herry : <a href="mailto:luc.herry@orange.fr">luc.herry@orange.fr</a>  Marie Paul Bourgarel : <a href="mailto:mp.bourgarel@orange.fr">mp.bourgarel@orange.fr</a>
SyME05	Le SyME 05 est devenu l'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité sur le département des Hautes-Alpes. A créé une société avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour produire des EnR, en particulier du solaire/hydro. Le SyME est également lauréat et coordinateur de l'AMI visant à recruter des conseillers techniques pour accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques pour 2022.	Mobilité électrique, + projet Intracting + Développement de l'éolien et du photovoltaïque	Secrétariat de direction : Audrey RICOU <a href="mailto:audrey.ricou@syme05.fr">audrey.ricou@syme05.fr</a>
La Belle Montagne	Société de remontée mécanique, La Belle Montagne est en charge des remontées mécaniques de la station de Risoul. Grâce au TEPCV, elle a obtenu 80%	Projet de centrale PV sur la station de Risoul + panneaux	Directeur du domaine skiable : <a href="mailto:m.hutter@labellemontagne.com">m.hutter@labellemontagne.com</a>

	de subventions en 2018 pour installer des panneaux solaires qui produisent une partie des consommations de la station. Le projet devrait s'étendre à l'installation d'une centrale solaire sur le site de l'Homme de Pierre d'ici quelques années.	solaires déjà installés via les TEPCV	Contact collectivité : <a href="mailto:dgs@mariederisoul.com">dgs@mariederisoul.com</a>
CDA	La Compagnie des Alpes gère les remontées mécaniques de la station de Serre Chevalier.	Action inscrite dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire. Objectif 30% d'autonomie énergétique d'ici 2030. L'action comprend l'installation de panneaux solaires, mais également de l'éolien et de l'hydraulique.	<a href="mailto:laurent.faure-brac@compagniedesalpes.fr">laurent.faure-brac@compagniedesalpes.fr</a>
FES	La Fondation Edith Seltzer, créée en 1930, a pour objet d'assurer une mission de soins, d'accompagnement, de réinsertion et de formation, notamment auprès de personnes malades, handicapées, en difficultés sociales.	Extension réseau de chaleur	Contact : Qualité risque <a href="mailto:qualiterisques@fondationseltzer.fr">qualiterisques@fondationseltzer.fr</a> Myriam Guyot

\*Ce document doit rester interne au PETR au vu du règlement RGPD. Ces données ne pourront être diffusées. Si ce document est communiqué à l'extérieur, il faut impérativement supprimer les données personnelles qui y figurent.

## B. L'éolien

Nom	Description	Actions	Contact*
SEVE	Cf. partie Energie solaire.		
CDA	Cf. partie Energie solaire.		

A ce jour, seule la station de Serre Chevalier a implanté des éoliennes sur le territoire (dont une éolienne de 10 kWc). Difficultés d'accès en sites isolés. Un projet est en cours avec la SEM SEVE sur le col du prorel.

## C. La biomasse

De nombreuses communes/particuliers ont profités des primes avantageuses ces dernières années pour remplacer leurs systèmes de chauffage onéreux, vétustes et polluants. Ces projets ne seront pas comptabilisés dans ce vademecum car ce sont des projets suivis principalement par le Département des Hautes-Alpes via le dispositif OCRE et ACTEE.

Nom	Description	Actions	Contact*
-----	-------------	---------	----------

BBE	Briançon Biomasse Énergie (BBE) est la société dédiée à 100% à l'exploitation et au développement du réseau de chaleur de Briançon, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public. EDSB participe au capital de BBE (Briançon Biomasse Énergie) à hauteur de 42%. L'investissement requis se monte à 14,5 millions d'Euros dont 3 millions subventionnés par l'ADEME. BBE a reçu de la Mairie de Briançon une délégation de service public d'une durée de 24 ans, pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur alimenté au bois (et en secours par du gaz propane).	<a href="http://bb-energie.fr/a-votre-service/contactez-nous/">http://bb-energie.fr/a-votre-service/contactez-nous/</a>	<a href="mailto:olivier.armand@edsb.fr">olivier.armand@edsb.fr</a>
Réseau de chaleur communal de Guillestre	Le réseau de chaleur achevé en 2012 est alimenté en bois déchiqueté depuis la plateforme ONF de Veynes et répond aux besoins de chauffage de plusieurs bâtiments publics ainsi que ceux de la Poste et d'une copropriété de 24 logements.	La commune de Guillestre	<a href="mailto:guillestre.julie@orange.fr">guillestre.julie@orange.fr</a>
Coriance	Groupe spécialisé dans les réseaux de chaleur : deux métiers sont complémentaires : développer des réseaux de chaleur et froid urbains et optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés. Gestion technique de BBE avec Sogetha.		
FES	Cf. partie Energie solaire.		
COFOR 05	Association départementale des Communes forestières des Hautes-Alpes	En lien avec le projet de chaufferie de Guillestre	Président : Jean-Claude DOU Email : <a href="mailto:contact05@communesforestieres.org">contact05@communesforestieres.org</a>
Arvieux	Commune du Queyras	Création d'un réseau de chaleur pour 11 bâtiments communaux + EPCI	

## D. La géothermie

Aucune action n'est référencée à ce jour.

## E. L'hydraulique : petite et grande, sans oublier l'eau potable !

Nom	Description	Actions	Contact*
EDSB	"Producteur, mais aussi distributeur et fournisseur d'énergie !" Société anonyme d'économie mixte qui a en charge l'exploitation du service public de l'électricité sur la ville de BRIANÇON et de SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES. Son capital de 8 047 295,78 € est détenu à hauteur de 51% par la ville de Briançon, et à hauteur de 49% par le groupe Électricité de France."	CTES : projet de turbinage sur le torrent des Ayes (cf. action 1.1) ; projet d'ombrière solaire + développement de projets hydro.	Directeur technique : Antoine BARD <a href="mailto:Antoine.BARD@edsb.fr">Antoine.BARD@edsb.fr</a>
SPL ESHD		Turbinage eau potable Adoux + Briançon, site des <a href="#">Airelles</a> , projet de turbinage « en ligne » directement dans les conduites d'eau potable (pas d'autre prise d'eau).	
EDF	Electricité de France		
SEVE	Cf. partie Energie solaire.		
SERHY	Entreprise privée (Sisteron) ; énergie Hydro, Bureau d'études & Ingénierie, Raccordement, Exploitation et maintenance, Management Environnemental, Achat d'énergie, Construction Rénovation	Micro-centrales + turbinage eau potables	<a href="https://serhy.fr/contacts/">https://serhy.fr/contacts/</a>
SHDHA	EDSB participe au capital de SHDHA (Société Hydraulique des Hautes Alpes) à hauteur de 50%, en partenariat avec SHEMA, la filiale « petite hydraulique » d'EDF. Cette société a pour objet de porter des projets de développement de petit hydraulique, dans un premier temps sur le territoire du Pays des Écrins.		
CDA	Cf. partie Energie solaire.		
Alpes Hydro	L'objectif d'Alpes Hydro Association est de promouvoir le développement maîtrisé des petites centrales hydro-électriques dans les Alpes Françaises, d'assurer une liaison permanente entre ses membres, d'informer sur le domaine de l'hydroélectricité, de		

	représenter les producteurs auprès des Pouvoirs Publics et des Organismes économiques et sociaux.		
--	---	--	--

## F. Des actions d'économies d'énergie

Nom	Description	Actions	Contact*
SIGDEP	SI Guil-Durance d'éclairage public		Marcel CANNAT, Président <a href="mailto:sigdep05@gmail.com">sigdep05@gmail.com</a>
CPIE Environnement et Solidarité	Créée en 1993 sous le nom de « Naturoscope du Briançonnais », labellisée CPIE en 2000 sous le nom de CPIE Haute-Durance, l'association « Environnement et Solidarité » a adopté ce nouveau nom au 1er janvier 2012, pour mieux rendre compte de son activité entièrement tournée vers l'environnement et de son statut d'association entrepreneuriale de l'Économie Sociale et Solidaire, agréée d'utilité sociale.	Emploi et développement -valorisation des territoires de montagne -mise en place de la Ressourcerie la Miraille -Sensibilisation et conseil -éducation au développement durable	Directrice Miren KERBRAT <a href="mailto:direction@cpie-hautedurance.org">direction@cpie-hautedurance.org</a>
Maison de l'habitat	Le Département porte la maison de l'Habitat depuis 2021, qui regroupe l'ADIL et les anciens conseillers Info-Energie, financé notamment par le programme SARE et la région PACA.	Conseils en économie "énergie et rénovation énergétique les particuliers et le petit tertiaire privé.	

## G. Acteurs institutionnels en lien

Voir partenaires du CTES. Commun PETR -> Contacts-> CTES

Nom	Description	Actions	Contact*
IT05	Assistance aux projets EnR + économies d'énergie à l'échelle du Département. Seules les communes adhérentes peuvent en bénéficier	Voir données OCRE dans le dossier « données du territoire »	FERRAND Nicolas <a href="mailto:nicolas.ferrand@hautes-alpes.fr">nicolas.ferrand@hautes-alpes.fr</a>
CCB	Compétence Energie		Isabelle BONHOMME <a href="mailto:i.bonhomme@ccbrianconnais.fr">i.bonhomme@ccbrianconnais.fr</a>
NégaWatt	Association à but non-lucratif créée en 2001, négaWatt est dirigée par un collège de membres actifs, la Compagnie des négawatts, qui rassemble une vingtaine d'experts impliqués dans des activités	Les actions sont menées via l'Institut. Voir CR des réunions.	Vincent LEGRAND <a href="mailto:v.legrand@institut-negawatt.com">v.legrand@institut-negawatt.com</a>

	professionnelles liées à l'énergie. Tous s'expriment et s'engagent à titre personnel au sein de l'association.		
CMA	Les Chambres de métiers et de l'artisanat sont des établissements publics à caractère administratif de l'État, placées sous la tutelle du Ministre en charge de l'économie et des finances et régies par le code de l'artisanat et le code du travail en ce qui concerne ses missions relatives à la formation.	Accompagne les artisans dans leurs démarches d'économie d'énergie (Eco-Defi, Diagnostic mutli-flux)  Programme Rénover plus dans certains départements de la région PACA. En attente de la mise en place du programme dans les Hautes-Alpes.	Contact : Directeur parti à la retraite le 4 Avril.  - Olivier CHAZAUD o.chazaud@cmar-paca.fr 04 92 52 80 12
CCI	Une Chambre de Commerce et d'Industrie est un établissement public à caractère administratif, géré par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs, et placé sous la tutelle déconcentrée de l'Etat, donc du Préfet.	Accompagnement des entreprises dans la transition écologique	Contact :
RTE			<a href="mailto:jean-hubert.felix@rte-france.com">jean-hubert.felix@rte-france.com</a>
CAPEB Alpes Durance	La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du bâtiment. Ses missions : promouvoir, défendre et représenter. Indépendante de la puissance publique, la CAPEB mène alors des missions d'intérêt général depuis 1946.		Emilie KASONGO <a href="mailto:e.kasongo-ferreira@capeb-pacacorse.fr">e.kasongo-ferreira@capeb-pacacorse.fr</a>
Geo PLC	Structure partenaires CEE.		<a href="mailto:sallanic@geopl.com">sallanic@geopl.com</a> Mme ALLANIC

## UN CADASTRE ENERGETIQUE REGIONAL (SORTI EN OCTOBRE 2019)

La Région a travaillé en 2019 à l'établissement d'un cadastre énergétique. Les informations concernant le maillage et les énergies contenues dans ce cadastre étant restreintes, un travail de récupération des données a également été mené en amont, et sera complémentaire des données de la Région Sud.

## Présentation de l'outil régional

<https://www.siterre.fr/paca/#/carte>

Se connecter sur la plateforme, choisir les données suivantes :



Un onglet à droite de l'écran représentant 3 tirets permet de sélectionner les données voulues. Pour certaines données, il est nécessaire de zoomer jusqu'à l'échelle de la commune. (C'est le cas des données de productible PV.

Le fait de cliquer sur une des toitures permet d'afficher les informations techniques complémentaires. Ces informations s'affichent également lorsqu'on clique sur l'onglet « soleil » sous les tirets.

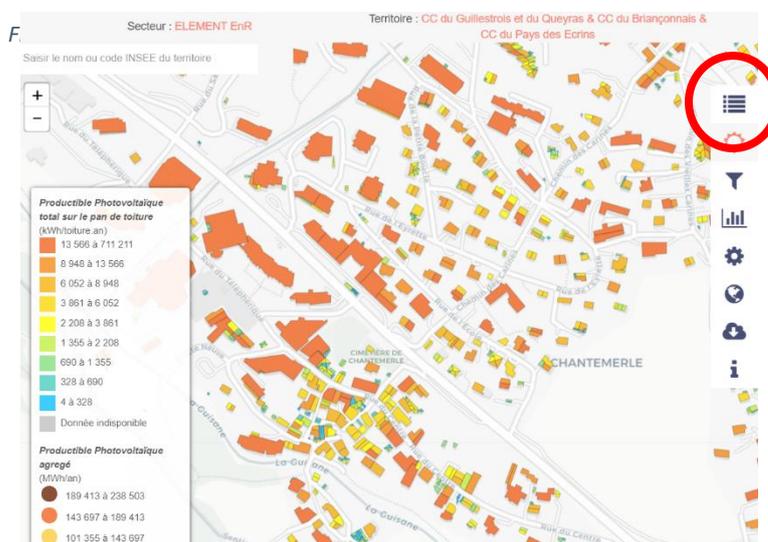


Figure 2 : Exemple données solaires PV

Il est également possible d'exporter des données. Pour cela il faut sélectionner dans le menu glissant la flèche de téléchargement.

### Sources :

[http://oreca.maregionsud.fr/uploads/tx\\_egestiondoc/MAJ\\_potentiel\\_hydro\\_PACA\\_2015.pdf](http://oreca.maregionsud.fr/uploads/tx_egestiondoc/MAJ_potentiel_hydro_PACA_2015.pdf)

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/etude-du-cerema-energies-renouvelables-montagne>

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/hydroelectricite-a1868.html#Localisation-des-installations-existantes>

[https://ufe-electricite.fr/IMG/pdf/annexe\\_1.pdf](https://ufe-electricite.fr/IMG/pdf/annexe_1.pdf)



## Réunion d'information sur l'hydroélectricité – 29 avril 2021

### Lieu : Arvieux

Compte rendu rédigé par : Bérengère Charnay, Agnès Montesinos

Relecture et compléments : Frank Adisson et Yohann Ourion

En présentiel (15)

Nom Prénom	Structure / commune
Frank Adisson	Alpes Hydro Association
Pierre Leroy, Alice Prud'homme, Yohann OURION	PETR du Grand Briançonnais
Gilbert Bonnin	Molines en Queyras
Mathieu Gicquel	Molines en Queyras
Michel Moutte	Château Ville Vieille
Jean Louis Poncet	Château Ville Vieille
Mathieu Antoine	Saint Véran
Charles Lacroix	Abriès Ristolas
Nicolas Crunchant	Abriès Ristolas
Jean Denis Prat	Arvieux
Christian Blanc	Arvieux / PNRQ
Dominique Moulin	CCGQ
Bérengère Charnay	PNRQ

En visio (13)

Nom Prénom	Structure / commune
Marie Hélène Farouze	Abriès Ristolas
Lucie Feutrier	Guillestre
Jean Pierre Claeyman	Aiguilles
Jeanne Favier	Ceillac
Michel Mouront	CCGQ - Réotier
Jean Pierre Maschio	Château Ville Vieille
Valérie Giraud	Risoul
Marie Hélène Farouze	Abriès Ristolas
Sylvain Masse, Marie Douane	CCGQ
Yolande Diter, Cécile Descampiaux, Agnès Montesinos	PNRQ

Excusé : Valérie Rossi (CD05)

Le président introduit la soirée et demande aux 2 principaux intervenants de se présenter :

- **Frank Adisson**, association Alpes Hydro Association et Président du club de kayak de l'Argentière. Frank ADISSON a développé puis cédé une entreprise, NEH (Nouvelle Entreprise Hydraulique), qui possède et exploite 20 centrales hydroélectriques en Isère et Savoie + 2 dans les Hautes Alpes (Séveraisse et la Roche de Rame) – 35 employés. Elle porte des projets en société d'économie mixte. C'est le 4<sup>ème</sup> producteur français d'énergie hydroélectrique. L'association Alpes Hydro Association, dont il est le secrétaire, est une association des producteurs hydroélectriques des alpes, destinée à promouvoir l'hydroélectricité et œuvrer de façon pédagogique à la connaissance de cette technologie.
- **Pierre Leroy**, président du PETR, insiste sur les 3 volets de la politique du PETR : sobriété énergétique, efficacité et production d'énergies renouvelables. Il est aussi président d'une SEV Eau Vent Energie

## Présentation de Frank Adisson

### ◇ Technique

Calcul de la puissance d'une centrale =  $Qhg$  – une hauteur de chute x débit turbiné x constante de la gravité (environ 10).

Ne pas confondre puissance exprimée en kW et une énergie exprimée en kWh

Consommation électrique d'une personne = environ 1000 kWh sur une année

### Plusieurs types de centrales :

- retenue (barrage/écluse) qui permettent de stocker l'eau à défaut de pouvoir stocker de l'énergie
- centrale au fil de l'eau,

### avec différentes turbines :

- Haute chute : turbine pelton
- Basse chute : turbine immergée (plus complexe à gérer), souvent des turbines Francis
- Puis d'autres moins courantes (très basses chutes, turbines ichtyo compatibles, etc).

La variable non maîtrisée est le raccordement au réseau ENEDIS : c'est un calcul en fonction du taux d'occupation et de la puissance. Pour estimer le montant facturé, Enedis prend en compte le développement des énergies renouvelables. Ce taux dépend de chaque région.

Emission de CO<sub>2</sub> : la production entraîne une émission de 10 grammes de CO<sub>2</sub>/KWh (contre 1046 charbon, 729 pétrole, 67 solaire, 15 éolien, 22 nucléaire)

Chaque centrale est unique : prise d'eau, conduite forcée, turbine... sont sur mesure. Sa construction est complexe et stratégique pour son exploitation future. Ce qui n'est pas le cas d'une picocentrale qui est équipée de turbines standard par exemple. Cette complexité demande de faire appel à des experts qui exploitent des centrales et construisent en connaissance de cause.

Un investissement durable : Frank Adisson exploite des microcentrales de plus de 50 voire 100 ans. Il insiste sur l'expérience de l'exploitation pour bien dimensionner les ouvrages comme une prise d'eau.

Les microcentrales peuvent aussi être installées sur les réseaux d'eau potable (comme à Briançon, Megève, Gap (projet), St Martin de Queyrières, etc.) mais elles présentent des contraintes administratives plus complexes et le dimensionnement des canalisations (en général les canalisations

d'eau potable ne supportent pas de fortes pressions supérieures à 15 bars) augmente les coûts et rend le système moins rentable.

Les microcentrales peuvent aussi être installées sur les réseaux d'eaux usées, comme à Valloire, mais elles rencontrent des difficultés à fonctionner comme le problème de dégrillage. Cependant des exemples Suisses montrent que c'est possible.

### ◇ Le paradoxe des énergies renouvelables

2 objectifs restent à priori incompatibles mais qui doivent devenir compatibles : développer les énergies renouvelables d'une part (Directive Cadre sur le Climat), et d'autre part, protéger les milieux (Directive Cadre Européenne sur l'Eau) : Les conflits entre les détracteurs et défenseurs font qu'on n'atteint pas souvent les objectifs en énergie renouvelable. Il n'est pas évident de trouver des projets où il y a un enjeu énergétique sans enjeux environnementaux.

**Trouver un projet à faibles enjeux environnementaux.** Il y a de plus en plus de contentieux et d'associations hostiles à l'hydroélectricité avec souvent un antagonisme local/mondial. Par ailleurs, la destruction d'espèces protégées exige un projet d'intérêt public majeur. Une étude d'impact post évaluation est demandée pour le suivi pendant plusieurs années d'exploitation.

2 arguments sur le principe de l'hydroélectricité :

- une production verte pas encore assez développée par rapport à la consommation globale d'énergie (autour de 20%, chiffre qui ne progresse pas assez vite).
- une production locale qui limite les « perte en ligne » pour acheminer l'énergie. Le 1<sup>er</sup> consommateur reste le réseau avec ses pertes en ligne (1 à 2% de perte)<sup>2</sup>

D'après Pierre Leroy, le plan climat montre que sur une année la production est équivalente à la consommation.

### ◇ Quel porteur de projet ?

#### Privé :

Avantage pour la collectivité : la non prise de risque. Pour intéresser la collectivité, le privé propose une redevance à la commune en lien avec les caractéristiques techniques du projet et la topographie. Souvent le taux de redevance est de l'ordre de 0 à 10% du chiffre d'affaires et non du bénéfice. Celui-ci est reversé à l'ensemble des « ayant droit » comme par ex l'ONF et les ASA.

#### SEM : commune + privé

Intérêts d'une SEM :

- Dirigé par la commune qui détient plus de 50% des parts
- Possibilité de Faire une DUP pour s'affranchir des problèmes fonciers pour les autorisations de passage
- Le bénéfice est réinvesti localement sachant que l'investissement est collectif et peut être porté par plusieurs collectivités (communes et/ou comcom)

Inconvénient : projet conditionné aux capacités de financement de la commune

#### Public

Possible mais dangereux car très capitalistique

### Autre : participatif par exemple

D'autres systèmes existent pour participer à un projet :

- L'investisseur Lumo : <https://www.lumo-france.com>, lendosphère, etc.
- Projet de plateforme participative porté par le PETR

### Précaution : de quels acteurs s'entourer pour mener à bien son projet ?

Il existe plusieurs entreprises dans le département mais certaines sont des spécialistes de l'hydroélectricité, et d'autres non ( plus généralistes). Comme déjà dit les microcentrales sont toutes uniques. **Il est important de s'assurer que le prestataire a de l'expérience dans ce domaine.**

**Privilégier une entreprise locale** pour réparer les pannes (1 jour d'arrêt = 1 jour de perte d'exploitation).

**La collectivité ne doit pas rester seule !** La DDT qui va instruire le dossier peut avoir une idée sur le développeur et des retours d'expérience dans le reste du département. Le PETR peut aussi apporter un accompagnement aux communes via le développement d'outils d'aide à la décision à l'attention des élus communaux ou de guide de bonnes pratiques. Les techniciens du PETR peuvent donc être missionnés sur ce type de mission à la demande des élus. Le PETR n'intervient pas en tant qu'AMO sur les projets d'énergies renouvelables mais peut informer/sensibiliser sur les impacts et les enjeux de tels projets. (contact : Yohan Ourion [transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr)). Pierre Leroy évoque le stage portant sur une étude sur le potentiel de turbiner l'eau potable qui permettra d'avoir une cartographie du potentiel des 36 communes. L'objectif est le développement d'énergies renouvelables à faible impact environnemental.

**Autre préconisation : visiter une centrale comparable.** Cela demande aux élus de se déplacer pour visiter des centrales comparables au projet.

### Et l'évolution des débits avec le réchauffement climatique ?

La question du changement climatique n'inquiète pas les exploitants, qui se traduit par une évolution de la fonte de la neige avec un décalage des forts débits. La fonte sera plus progressive et mieux turbinée (mois d'effet de surverse). Les exploitants pourront peut être turbiner plus avec moins de neige : rien n'est certain mais dans les alpes pour l'instant les spécialistes ne sont pas trop inquiets

### **◇ Juridique**

Il existe un fort volet juridique avec le respect du débit réservé et des droits des tiers.

L'énergie de l'eau appartient à l'Etat et le droit d'eau s'acquiert en général pour 40 ans. Tout projet doit respecter les droits des tiers préexistants (eau potable, moulins, usagers, pêche, sports d'eau vive, fontaines, canaux, etc.)

Attention, la production énergétique se calcule en tenant compte du débit réservé et du débit d'armement de la turbine.

Depuis 2017, la collectivité a une obligation de mise en concurrence et de publicité (ordonnance 2017-562) pour terrain cédé sur domaine public.

Il existe différents régimes d'autorisations/concessions selon la puissance avec 2 cas particuliers (droits d'eau antérieur à 1919 et inférieur à 150 kW, droits d'eau fondés en titre – apparus avant 1789 en général-)

Plusieurs réglementations contraignent les projets :

- Classement du cours d'eau en liste 1 et 2<sup>1</sup> sur la préservation et la restauration de la continuité écologique
- Respect du débit réservé<sup>2</sup> qui est déterminé par l'administration dans l'instruction du dossier. Ce débit réservé correspond à minima à 10% du débit moyen annuel. Ce débit réservé vise à garantir le partage équitable de la ressource en eau entre les différents usages et le milieu aquatique

### ◇ Les étapes d'un projet.

Le montage d'un projet jusqu'à la réalisation des travaux dure à **minima 5 ans**. Les étapes sont nombreuses et à chaque étape le projet peut capoter. Les étapes sont précisées dans la présentation powerpoint.

L'enquête publique est la seule étape officielle pour que la collectivité donne un avis. Le projet est validé après avis favorable du CODERST et l'arrêté préfectoral. Il est demandé des études post évaluation.

### ◇ Une rentabilité à long terme

L'investissement est de l'ordre de 1500 à 4000 € / KW (exemple du Fournel : 4000 €/KW). La rentabilité peut baisser après 20 ans car c'est la fin d'obligation d'achat. Les communes installent une nouvelle turbine pour pouvoir bénéficier du tarif (ex Ceillac). Pour le projet sur le Guil à Château-Ville-Vieille, la microcentrale appartient à la collectivité au bout de 50 ans (et non 20 ans)

Les différents seuils pour une microcentrale neuve:

- > 1000 KW : un appel d'offre
- < 500 KW : obligation d'achat – il peut être intéressant de brider un projet pour atteindre ce seuil
- Entre les 2, des compléments de rémunération très dépendants du marché

Si le projet est participatif, un bonus +2% du prix de revente de l'énergie. A noter que la vente de l'électricité est de 30% moins chère que le tarif du régime des obligations d'achat pour les microcentrales neuves. La Commission de Régulation de Energie demande un TRI de 6% sur les projets qui aboutissent.

Les acheteurs de l'énergie produite sont nombreux : au total 68 distributeurs en France, en local Enercoop. Il existe un comparateur GreenPeace ou ADEME. Aucun ne peut vendre de l'énergie verte en temps réel. Mais certains arrivent à vendre du vert en moyenne globale sur l'année.

2 guides : vers la centrale hydroélectrique du 21<sup>e</sup> s – 2011 et guide méthodologique d'ASDER

### ◇ Echanges, questions

[Question des picocentrales sur le réseau eau potable:](#)

C'est une demande d'autorisation spécifique pour turbiner mais les étapes sont les mêmes.

Avantages : impacts environnementaux plus faibles, des impacts modérés pour accéder à la conduite, coûts plus faibles supportables pour la collectivité

---

<sup>1</sup> Circulaire du 18/01/13 relative à l'application des classements de cours d'eau en vue de leur préservation ou de la restauration de la continuité écologique – article L. 214-17 du code de l'environnement – liste 1 et liste 2

<sup>2</sup> article L214-18 du Code de l'environnement

Inconvénients : des nouveaux acteurs (Agence de l'Eau / Agence Régional de Santé), la question juridique pour 2 opérateurs différents sur le réseau AEP reste posée et une tentation d'augmenter le débit d'eau potable pour turbiner plus.

Mathieu Antoine évoque le projet de turbiner l'AEP à St Véran dans un objectif d'augmenter le rendement du réseau

### Besoin d'avoir une structure AMO localement pour accompagner les collectivités dans une vision globale et transversale.

SymEnergie 05 et IT05 ne sont pas un acteur local pour apporter cette transversalité. Mathieu Antoine insiste aussi sur le rôle du PETR et une politique sur la sobriété énergétique à mettre en place sur le territoire. Est-ce que le risque de contentieux est moindre si le projet est appuyé par le Parc ou le PETR ?

### La transparence des infrastructures au risque d'inondation

Exemple de la Vésubie illustrant les dégâts des crues sur les ouvrages, pour des fortes crues (d'ordre centennal). Pour des plus faibles crues, les ouvrages sont transparents et laissent passer les débits liquides et les matériaux.

### Vers une priorisation des projets ?

Dominique Moulin évoque le besoin de coordination au vu du nombre important des projets. Veut-on des ouvrages pour rémunérer les communes ou faire de l'énergie verte ? Il propose de choisir 1 ou 2 projets les plus acceptables d'un point de vue environnemental et les plus rentables qui seraient portées par les collectivités du Queyras qui se répartiront les bénéfices.

Mathieu Antoine appuie cette réflexion commune à avoir sur les projets des microcentrales et également sur les projets de picocentrales.

## ◇ Tour d'horizon des projets en cours dans le Queyras :

- La société Cap Vert Energie a demandé à rencontrer le Parc sur ses projets au nombre de 6 sur les affluents du Guil (Malrif, Lombard, Peynin, Aigue Agnelle, Cristillan). Une station de suivi de débit a été installée sur le torrent du Cristillan.
- La société Eléments porte un projet sur le Guil : les études de dimensionnement sont en cours et une station de suivi de débit a été installée

**Pas de conclusion en fin de réunion. Le Président a insisté que cette réunion était une réunion d'information sur ce sujet complexe. Néanmoins, plusieurs élus ont manifesté leur souhait de plus de transversalité et d'implication des collectivités dans le montage de ces projets, avec un arbitrage au préalable sur ces projets en tenant compte de leurs retombées économiques et des impacts environnementaux.**

# Réunion de concertation sur les énergies renouvelables

## 28 Juin 2021 à Mont-Dauphin à 16h

### Ordre du jour :

- Retour des échanges avec Enedis
- Retour sur la pré-étude sur le turbinage d'eau potable réalisée par Lucie Moreau, stagiaire au PETR
- Quelle rentabilité sur les projets photovoltaïques ? Certaines entreprises proposent des prix défiant toute concurrence sur des installations qui pour nous sont à peine rentables. Comment font-elles, et comment font les coopératives citoyennes ? Comparaison des BP ?
- Les projets d'auto-consommation
- Les subventions/aides disponibles au développement PV
- Quels installateurs sur le territoire ? La recherche d'installateurs habilités à plus de 900m est de plus en plus compliquée.
- Les assurances
- Comment les coopératives citoyennes font pour que leurs actionnaires continuent de se sentir impliqués/motivés après 10 ans ?
- Les gros opérateurs qui ont des projets d'envergure au Sud du département
- Points divers

### Déroulement de la réunion :

*Présentation*

*Tour de la table*

Faire un courrier à Enedis avec l'ensemble des structures concernant le délai de raccordement et l'engagement d'Enedis : Luc Herry prépare le courrier

Une fois le devis on ne peut plus négocier avec Enedis, un acompte à Enedis, prise de risques pour les dossiers à 100kwh. Il faut connaître le coût du raccordement pour engager des études, c'est compliqué d'avancer des frais sans certitudes de développer le projet.

*Aides et financements des projets :*

- Subventions de la région sur la production : échange sur les économies d'énergies réalisés. Beaucoup de souplesses prendre contact avec la région.
- AAP : Efficacité énergétique.
- Chèque vert : coup de pouce isolation 9000 euros de la région
- 5% de productivité
- Subvention par grappes : En cours Energuil : 39000 euros en prorata des factures sur 5 ans depuis 2019 sur 6 projets, si un projet tombe à l'eau ça ne remet pas en cause l'ensemble. C'est selon les factures qu'on envoie : Contact Marie Aimée

Renforcement du toit sur la déchetterie de Guillestre : 29kW

Envoyer les contacts région Marie Aimée et Gaétan (de MB à YO)

### *Délai des dossiers :*

Les projets de grappe +de 9kw pas de chauffage électrique sur l'AAP de la région  
15 projets 6 projets pas rentables on a demandé des subventions mais changement d'élus  
Kits Energie partagés de la région sur les subventions  
Dossier MTE différent de Smart PV  
Temps très long par contre 5 mois avant la commission (2 par an ?)  
Pas de signature de devis

### *Installateurs et assurances :*

CEREA : installation toiture à plus de 900m  
Problème d'installateur : Embrun, il travaille avec un charpentier  
Installateur à GAP : François Rochel Avenir radio électrique  
Provence Eco Energie : grosse boîte, filiale de Provence Matériaux  
Charle Delonnet : contact avec les collectifs citoyens  
Sebavio : pas sûr pour l'assurance  
Assurance pas les mêmes prix en fonction de la taille des entreprises  
Même problème avec la RGE (un seul fait la formation et l'entreprise est labelisé)  
Importance d'avoir un assureur français  
Quali PV est mal géré, débordée par la situation 4/5 mois pour avoir le document papier  
Voir avec la CMA sur la labellisation RGE et l'assurance (la CAPEB essaye de remonter les problèmes mais font partie de l'administration).  
Projet avec la CMA  
Voir si ça peut faciliter les labellisations RGE et autres  
Les assurances : Toiture / Bâtiments : signature des closes sur les bâtiments renonciation au recours réciproque  
MAIF travaille avec énergie partagée  
Durée du contrat et prestations à la carte avec la MAIF : le contrat de base est correct  
A la carte : augmenter les indemnités  
Assurance décennale au chantier pour les projets d'autoconsommation  
Assurance maîtrise d'ouvrage  
MMA ne veulent pas d'isolation matériaux biosourcés  
Ne veulent pas isoler les bâtiments agricoles

### *Présentation de la démarches d'ERDG :*

ERDG : Vendre des kits d'autoconsommation et montée en compétence des particuliers  
Micro-onduleurs  
60 personnes : 150 kWh  
Capable d'installer des PV et en cours RGE  
Installateurs de système auto conso  
Quali Elec Quali PV  
Société coopérative, équilibre financier encore précaire  
Proposer une offre de coopérative d'installateurs sur le territoire  
Problème que le matériel ne baissera plus et donc tire les prix sur l'installation (main d'œuvre)  
Et le prix de rachat ne fait que de baisser. Avantage des projets d'autoconsommation  
Travailler sur la sensibilisation et sur la sobriété et pas dans le but de produire  
But de mutualiser les coûts d'étude ou de conseils.  
Micro onduleurs limite les risques incendies

Consuel à la ramasse avec les PV et encore plus avec les batteries

Il ne demande pas de micro onduleurs ici

Coup de poing sur le DC coupe circuit

Effort de pédagogie et sensibilisation sur les incendies avec les pompiers : à voir avec le département

SYME : SEM avec Banque des territoires

SEM du département en cours de création

SEM le Devoluy en cours avec la com/com

Sisteron : réunion avec 2 com/com 40 élus

Beaucoup de projet de centrale PV au sol

S3RENK : PV sol anticipe beaucoup de projets, ça peut poser problème

Bilan carbone/bilan économique à réaliser entre PV toiture/ PV au sol

Réunion à prévoir avec les associations environnementales pour discuter

Les freins sont administratifs

Améliorer les rapports avec Enedis

Problème d'investissements : Wissan be trust loue les installations pour l'auto conso

Engie loue aussi

Discussion avec bâtiments France

Faire des kits à dispositions pourquoi pas

SyME05 propose du tiers de financement sur l'autoconsommation aux collectivités

Il faut faciliter les projets PV pour les particuliers, avec de la location et récupère une partie des économies d'énergie

Gros travail à faire sur la sobriété avec la location

Projet turbinage d'eau potable : sites potentiels

Hydro : importance de mutualiser les ressources et les données /juridique

Contrat type fait il y a quelques temps par le SyME05

FACET : deux études réalisées sur Châteauroux

L'inconnu de ce qu'il advient sur le tronçon entre l'exploitant et la commune

Maitrise d'ouvrage sur la rénovation.

Mobilisation des bénévoles :

AG de la SEVE : qu'un citoyen présent

Comment mobiliser vos bénévoles ?

Biocop a GAP 2000 bénévoles, 10 personnes mobilisées

250 personnes inscrites 12 personnes présentes

ERDG inauguration : 81 sociétaires 20 présents

Energies collectives AG : 200 sociétaires 30/40 en présentiel et là 10 personnes

En ce moment difficile de motiver et de mobiliser les gens avec la situation compliquée

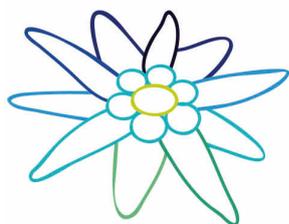
Une fois par semestre : prochaine réunion à organiser le 12 Septembre Foire génépi

Stand en commun ?

Conférence dimanche 14h sur le photovoltaïque

Parler des chiffres du PCAET : sensibiliser sur les EnR

Possibilité d'organiser une nouvelle réunion de ce type vers octobre 2021 ?



Contrat de  
Transition  
Écologique et  
Solidaire



## Conférence sur les matériaux biosourcés dans le bâtiment

Dans le cadre du contrat de transition écologique et solidaire porté par le PETR et particulièrement de son orientation 3 « Sobriété énergétique et développement des EnR », sous l'égide des Pierre Leroy Président du PETR et d'Alice Prud'homme, vice-présidente, le PETR vous informe de deux actions mises en place en ce début d'année, la mise en ligne d'un guide des aides à la rénovation énergétique ainsi que l'organisation d'une conférence sur les isolants biosourcés.

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous convie donc **le jeudi 10 Février 2022 à 18h30 à une conférence sur les matériaux biosourcés dans le bâtiment au foyer culturel à l'Argentière-La-Bessée** à côté de la Mairie.

Le contexte actuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et la mise en place de la réglementation environnementale 2020 à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 offrent de réelles opportunités pour les nombreux métiers de la construction et notamment pour l'utilisation des matériaux biosourcés. Dans un marché en plein essor, le PETR s'est saisi de cette question afin d'informer et d'accompagner les professionnels du bâtiment et les maîtres d'ouvrage.

Les matériaux biosourcés sont issus de matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale. Ils peuvent être utilisés dans la construction, la décoration et le mobilier (laine de bois, laine de mouton, béton de chanvre...).

Au programme de cette conférence, plusieurs interventions sont prévues :

- **Tour d'horizon des matériaux biosourcés**
- **Focus matériau : La mise en œuvre de béton végétal**
- **Partage d'expérience : L'intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics**
- **Perspectives : Vers une filière locale ?**
- **Temps d'échanges**

Cet évènement est gratuit et ouvert à tous. Au vu du contexte sanitaire le port du masque et le respect des restrictions sanitaires en vigueur est obligatoire.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :  
Yohann Ourion Chargé de mission Transition Ecologique

**Mail :** [transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr)

**Tél :** 07 86 44 11 23

## Pour aller plus loin : Guide des aides à la rénovation énergétique

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments établi par l'Etat fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 tout en poursuivant un objectif social de lutte contre la précarité énergétique.



Aujourd'hui, 7 millions de logements sont mal isolés et 14 % des Français ont froid dans leur logement. Face à ces chiffres, le Gouvernement a souhaité accélérer la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif est double : faire baisser la facture d'énergie et réduire les consommations d'énergie des bâtiments.

Pour améliorer la visibilité des aides proposées par les différents organismes, le PETR a mis en ligne un guide sur les aides à la rénovation énergétique dans le but d'informer au mieux les collectivités, les entreprises ainsi que les particuliers sur les aides et les dispositifs existants. Le guide est en ligne sur le site internet du PETR (<https://paysgrandbrianconnais.fr/>) rubrique Energie-Climat.

Le PETR se tient à disposition des collectivités, entreprises et associations pour informer, accompagner orienter et mener à bien les projets de rénovation énergétique sur le territoire.

Pour les particuliers, un guichet unique existe sur les Hautes-Alpes, la **Maison de l'Habitat** porté par le Département, vous trouverez toutes les informations à cette adresse : <https://www.maisonhabitat05.org/>

# Une conférence sur les biomatériaux dans le bâtiment

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras organise, jeudi 10 février à L'Argentière-La-Bessée, une conférence sur les matériaux biosourcés dans le bâtiment. Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat de transition écologique et solidaire (CTES).

Le contexte actuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et la mise en place de la réglementation environnementale 2020 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 offrent des opportunités pour les nombreux métiers de la construction et notamment pour l'utilisation des matériaux biosourcés. Ceux-ci sont issus de la biomasse d'origine animale ou végétale.

Dans le bâtiment, les matériaux biosourcés les plus utilisés sont le bois, la paille, la chènevotte (chanvre), la ouate de cellulose, le liège, le lin et la laine de mouton. On parle parfois aussi de biomatériaux ou d'agroressources. Le PETR

s'est saisi de cette question afin d'informer et d'accompagner les professionnels du bâtiment et les maîtres d'ouvrage.

Plusieurs interventions sont prévues lors de cette conférence : tour d'horizon des matériaux biosourcés, mise en œuvre de béton végétal, intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics, perspectives vers une filière locale. Elles seront suivies d'un temps d'échange.

Le PETR a également mis en ligne un guide pour informer collectivités entreprises et particuliers sur les aides et dispositifs proposés par les différents organismes pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Jeudi 10 février, 18 h 30, Foyer culturel à L'Argentière-la-Bessée, gratuit et ouvert à tous.

Renseignements par mail : [transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:transitionecologique@paysgrandbrianconnais.fr) ou tél. 07 86 44 11 23.

Le guide des aides est en ligne sur le site [www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)



# Réunion Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA05)

**Date** : 4 Février 2021 à 14h sur Zoom

Personnes présentes :

Pierre Leroy Président PETR

Gabriel Léon Elu PETR et artisan

Yohann Ourion Chargé de mission TE

Olivier Chazaud, chargé de développement économique

JM Moyon Directeur de la CMA 05

Chantal Garcin Présidente CMA 05

Laura Dayan Chargé de mission économe de flux /environnement

Nicole Boisseranc Chargé de la VAE

Alexandre Montel Chargé de mission Rénovation énergétique

## CONTENU

Tour de table rapide

PL : Présentation du PETR et des actions réalisées depuis ces dernières années (CEE bonifiés, TEPCV, Intracting avec le Syme05, projet d'Alec, CTES et le travail réalisé avec la préfecture sur le plan de relance et la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Il explique la volonté du PETR à travailler sur la mobilisation des professionnels et le développement des matériaux biosourcés dans le bâtiment.

CG : Heureuse de la sollicitation du PETR sur ce sujet, la CMA travaille déjà sur ces thématiques depuis plusieurs années, depuis 2013 notamment sur les enjeux de la rénovation énergétique et depuis 2016 sur le travail réalisé sur les plateformes de rénovation énergétique. La CMA travaille très bien avec les organismes professionnels que sont la CAPEB et la FFB sur le territoire, il y a des élus en commun.

Il y a le dispositif sur le 04 Réover+ pour accompagner les artisans sur les enjeux de la rénovation énergétique via le travail d'Alexandre Montel (montée en compétences, formations, échanges/rencontres artisans sur différentes thématiques, travail sur les groupements d'entreprises...).

Il y a Laura Dayan, qui est chargé de mission économe de flux, mission qui consiste à réaliser des visites chez les artisans pour diagnostiquer leurs structures sur la gestion des énergies, de l'eau, des déchets et proposer des actions pour une meilleure optimisation.

PL : Rappel sur les enjeux actuels sur la rénovation et le programme CEE lancé par le PETR et qu'il faut se préparer dès maintenant afin d'être prêt pour la réalisation des travaux en 2022 (échéance sur le PLR). Présentation aussi du travail réalisé avec le SYME 05, et aussi la dynamique qui se met en place sur notre territoire après les échanges du matin sur l'atelier habitat. C'est le moment de y'allier et de proposer des choses pour vraiment amplifier la rénovation/ les biosourcés/ les groupements d'entreprises.

JM Moyon : La CMA accompagne les entreprises sur l'analyse des offres et sur les marchés publics, il y a des outils développés pour faciliter l'accès à ces marchés aux artisans locaux.

Il est nécessaire pour certains marchés de se regrouper à plusieurs entreprises mais tout le monde n'a pas les moyens de travailler ensemble.

Il y a un agent régional qui travaille spécifiquement sur cette thématique afin de recenser les différents appels d'offres.

La CMA travaille également sur le label Imprim'vert, les ressourceries et l'économie circulaire.

AM : Depuis 2013 la CMA travaille sur la rénovation énergétique, les marchés publics, le programme SARE via le programme Réno+ mais peu ou pas sur le 05 et le 13. Les chantiers de rénovation/construction est un marché local non délocalisable. Il y a des rencontres avec les acteurs locaux comme les bureaux d'étude, les architectes, les fournisseurs de matériaux, les artisans pour créer une synergie, une mutualisation et une montée en compétence.

Il y a des rencontres mensuelles organisées depuis 2019 ? sur différents thèmes : Marché public, PV, matériaux biosourcés, RGE, aides financières.

Il y a le centre EnviroBat, Pôle Ecoconstruction à Manosque (plateforme PRAXIBAT)

L'importance de la future réglementation RT2020 qui va imposer une part de stockage carbone et une obligation d'avoir des maisons plus ou moins passives.

PL : Comment fait-on pour vous aider à amplifier et massifier tout ça sur notre territoire ?

La CMA fait de l'accompagnement individuel (300/400 accompagnements individuels) et peuvent sensibiliser sur l'utilisation des matériaux biosourcés (Olivier Chazaud sur le 05). Il existe le guide régional des matériaux biosourcés qui existe.

YO : Peut-on avoir une copie de ce guide/catalogue ?

AM : Oui on peut vous envoyer ça.

La CMA va proposer une feuille de route après une concertation entre les différents collaborateurs (techniciens, élus...) pour voir ce qu'il est possible de faire. Eventuellement pourra servir de base pour conventionner.

PL : Il ne faut pas hésiter et si des actions nécessitent des financements, on peut toujours voir du côté LEADER ou autres dispositifs si cela est possible.

Il existe également le tremplin des transitions des PME, qui peuvent accompagner les PME dans la transition.

Un chargé de mission économe de flux (Laura Dayan)

YO : Quels sont les objectifs à réaliser en termes de visites ? Combien de visites sur le 05 ou le territoire du PETR ?  
Est-ce qu'on peut vous aider sur la communication vers les entreprises ciblées ?

LD : Quelques visites dans le 05, mais le planning 2021 déjà complet. (De ce que j'ai compris)

Il y a aussi les Eco-Defi

QUELS INTÉRÊTS POUR UN ARTISAN DE RELEVER DES ÉCO-DÉFIS ?

- Augmenter ses performances économiques, environnementales et sociétales
- Valoriser ses démarches en faveur du développement durable auprès de ses clients
- Bénéficier de conseils personnalisés pour améliorer ses pratiques
- Développer une relation privilégiée avec sa collectivité
- Profiter d'une valorisation gratuite

*Plus d'information sur ce dispositif, ne pas hésiter à me demander (YO)*

NB : Il est possible d'accompagner sur la VAE, est-ce qu'il peut y'avoir un intérêt de travailler sur ça sur votre territoire ?

PL : Oui, le travail des saisonniers notamment, les multi-compétences, tourisme 4 saisons, capacité de s'adapter, résilience du territoire. Voir plus avec CM.

AM : On travaille aussi sur l'upcycling notamment avec les imprimeries.

CG/JM : On va vous proposer une feuille de route pour voir ce qu'il est possible de faire.

PL : Vous pouvez compter sur le PETR, YO est à votre disposition si vous avez besoin.

YO : Oui, il ne faut pas hésiter.

## SUITES A DONNER

En attente des propositions de la CMA (feuille de route)

# Le programme Rénover plus de la CMAR PACA

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA (CMAR PACA) accompagne ses artisans du Bâtiment sur le marché porteur de la rénovation énergétique (logements et petit tertiaire). Dans le cadre du programme "Rénover+", des agents régionaux experts sillonnent le territoire avec un objectif de taille : les aider à développer au mieux ce marché mais aussi le rendre lisible et accessible.

## Les économies d'énergie au cœur des préoccupations

Le Bâtiment étant le principal consommateur d'énergie finale du pays, le gouvernement a décidé de se fixer un objectif ambitieux en matière de rénovation énergétique : 500 000 logements rénovés par an et 6,7 milliards d'euros d'investissement via le plan "France Relance", présenté début septembre. La CMAR PACA a bien pris la mesure de cette problématique et promeut, depuis 2016, la transition énergétique dans le Bâtiment grâce au programme Rénover + (avec le soutien financier de la Région, de l'ADEME et de collectivités locales).

## Un programme dédié aux artisans du bâtiment en quatre axes

### Un état des lieux

Il permet de recenser les offres locales des acteurs professionnels en lien avec le Bâtiment (organisations professionnelles, architectes, bureaux d'études, banques...) et de créer des partenariats. Les artisans du territoire bénéficient ainsi d'offres adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs clients, ce qui leur facilite l'accès au marché de la rénovation énergétique des logements et du petit tertiaire.

### Des entretiens-conseils individuels pour les artisans

Un expert de la CMAR PACA vient gratuitement à la rencontre de l'artisan durant une demi-journée. Il estime ses besoins et lui apporte un panel d'informations sur la rénovation énergétique : normes et réglementations, aides financières, taux de TVA, labels et formations. Il lui indique aussi quels sont les acteurs majeurs du territoire à contacter pour monter en compétence et renforcer son offre commerciale, et les services des organisations professionnelles et de la CMAR PACA en capacité d'optimiser et faciliter le fonctionnement de l'entreprise artisanale.

### Une mise en réseau

Des rencontres, salons, séminaires et animations locales de professionnels (artisans et acteurs professionnels du bâtiment) permettent de découvrir de nouvelles thématiques, de nouveaux produits tout en renforçant son réseau.

### Un centre d'excellence et d'innovation

Basé à Sainte- Tulle (04), le Centre AlvéoBAT® favorise les rencontres et les formations régionales afin d'élargir les compétences sur les solutions d'aujourd'hui et demain. La CMAR

PACA a imaginé le Centre AlvéoBAT®, un pôle éco-construction qui regroupe à la fois des plateaux techniques labellisés Praxibat (dispositif de l'ADEME), des salles de réunion, une "matériauthèque" et du matériel de mesure performant. Fort du constat d'un besoin en formation, par le geste notamment, le Centre AlvéoBAT® propose des contenus pédagogiques adaptés aux besoins des artisans du bâtiment du territoire qui souhaitent élargir ou compléter leurs compétences.

**En bref le programme Rénover plus c'est :**

- Des rencontres et la reconnaissance mutuelle entre fournisseurs et artisans du bâtiment.
- La sensibilisation des artisans du bâtiment aux formations professionnelles.
- La visibilité des entreprises engagées et donc une communication commerciale accrue vis-à-vis des clients potentiels.
- In fine, des marchés conclus et donc un impact direct sur les entreprises engagées dans la démarche.
- Le lien avec la plateforme de rénovation énergétique.
- La montée en compétence des artisans (technique en faisant le lien avec les organisations professionnelles ou administrative en leur proposant des formations.
- Une incitation et une veille sur l'évolution des pratiques (biosourcés, RE2020...).

# BRIANÇON

BRIANÇON

## 450 « acteurs de demain » sensibilisés à l'environnement

Vendredi matin, juste avant les vacances, une journée écocitoyenne a mobilisé tout l'établissement. 36 ateliers et 15 intervenants locaux ont animé la matinée "tous écocitoyens" pour une sensibilisation à l'environnement, à la biodiversité et à l'écocitoyenneté.

La 3<sup>e</sup> édition de la matinée "tous écocitoyens" a tenu toutes ses promesses, suspendant momentanément les cours entre 9 heures et 12 heures au collège Les Garcins, vendredi.

« Après deux ans d'interruption à cause de la crise sanitaire, c'est le grand retour de cette action collective en faveur de l'environnement », lance Agnès Girod, professeure documentaliste et organisatrice de l'événement avec Gabrielle Bélangier, professeur de français, et Valérie Adamowski, professeur d'espagnol.

**Zéro déchets, mangeoires à oiseaux, permaculture et couture étaient au menu**

Pour cette dernière matinée avant les vacances de Pâques, les 540 élèves de l'établissement ont été répartis en 36 groupes, mêlant des enfants de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, et ont tourné sur trois ateliers au cours de la matinée.

Des ateliers autour du développement durable, de



La confection des mangeoires en bois a aussi fait appel à des compétences manuelles, ce qui a ravi les collégiens. Photo Le DL/Karine PAYEN

l'énergie, des déchets et de leur gestion, de la biodiversité et de l'économie circulaire et solidaire étaient au programme.

« Beaucoup d'enseignants mais aussi des assistants d'éducation et les AESH [accompagnants des élèves en situation de handicap, NDLR] se sont investis. Ce qui a permis de proposer 36 ateliers divers, un record, chaque atelier a été laissé à l'initiative de chacun », note Agnès Girod.

Ainsi étaient proposées : la fabrication de mangeoires en bois et d'hôtels à insectes, l'écologie en musique, la permaculture, la

pollution d'internet, l'écologie corporelle avec le *Tai-chi*, un atelier couture, le zéro déchet à la maison, la médecine chinoise ou encore l'habitat bio.

Des intervenants locaux comme La ligue de protection des oiseaux (LPO) antennes de Briançon, L'Argentièr-la-Bessée et Embrun, le parc national des Écrins, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), les canaux du Briançonnais, la médiathèque ou encore la communauté de communes du Briançonnais ont répondu présents à l'appel des enseignants.

« C'est une matinée riche en échanges et en partages. Les enseignants étaient heureux d'accueillir autant d'intervenants bénévoles. Et ceux-ci étaient ravis de pénétrer les murs du collège pour toucher ce jeune public, qui sera acteur de demain », se réjouit Agnès Girod.

Chez les élèves, l'enthousiasme était aussi de mise : « J'ai trouvé cette matinée passionnante. J'ai découvert que des personnes arrivent à vivre complètement connectées à la nature, font des choses que l'on a oubliées et s'investissent vraiment pour protéger

l'environnement », commente Lucile, élève de 6<sup>e</sup>, après s'être évadée dans les forêts calédoniennes.

« Je pense que cette matinée nous a permis de nous connecter avec la nature sous plein de formes différentes. C'était super cultivant (sic) », ajoute Fleur, en classe de 3<sup>e</sup>.

Un groupe sort de son dernier atelier : « On a adoré le *Tai-chi*, et le cours sur les crapauds. Au CDI, on a aimé écrire des poèmes sur notre planète. Cette matinée était géniale. Dommage de pas avoir pu faire tous les ateliers proposés. »



Des séances de couture afin de réemployer de vieux tissus ont enchanté le jeune public. Photo Le DL/Karine PAYEN

### Une exposition en espagnol sur le thème "planète en danger" au CDI



Le Centre de documentation et d'information (CDI) a accueilli durant deux semaines une exposition en langue espagnole sur le thème "planète en danger". Photo Le DL/K.P.

En marge de l'événement "Tous écocitoyens", les élèves de 3<sup>e</sup> de Valérie Adamowski, professeure d'espagnol, se sont mobilisés pour présenter une exposition en langue espagnole sur le thème "planète en danger". Une quinzaine de réalisations a ainsi été exposée durant deux semaines au

CDI. Tous les élèves et les enseignants ont été invités à les découvrir et à voter pour l'affiche la plus explicite en matière d'environnement. À la rentrée, les votes seront dépeuplés en classe d'espagnol, de petits cadeaux seront remis aux vainqueurs.

### PAYS DES ÉCRINS

#### Étude de mobilité en fonds de vallées : un atelier citoyen ouvert à tous

Les habitants du pays des Écrins sont invités à participer à un atelier citoyen, jeudi 14 avril. Il est organisé dans le cadre de l'étude de mobilité en fonds de vallées, menée par la communauté de communes, avec l'appui du cabinet d'études Item. Vallon du Fournel, Aillefroide, Pré de Madame Carle, Entre-les-Aygues, Chambran-Eychauda, Narreyroux ou encore Dormillouse, tous les fonds de vallées sont étudiés afin d'en améliorer ou d'en limiter l'accès, de proposer des alternatives à la voiture individuelle et d'améliorer le stationnement.

Plusieurs solutions sont envisagées en fonction des lieux et des contraintes : organisation de l'auto-stop, location de vélo à assistance électrique, installation de bornes de recharge électrique, installation de racks à vélo, péages et mise en place de navettes, revalorisation de sentiers pédestres, etc. Les solutions proposées seront présentées par le cabinet d'études et les habitants seront invités à apporter leur contribution à la construction du projet.

Pour participer : jeudi 14 avril de 9 heures à 12 heures au foyer culturel de L'Argentièr-la-Bessée. Inscriptions sur le site [www.cc-paysdesecrins.fr](http://www.cc-paysdesecrins.fr)

### BRIANÇON

**Amicale du 159<sup>e</sup> RIA**  
Entraînement pour les musiciens et les gens en arme. Renseignements au 06 85 45 12 21. Tous les lundis de 18 h à 20 h. Au 30, avenue Vouban (1<sup>er</sup> étage).

**Déchèterie de Fontchristiane**  
Ouverte du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Route du col Izourd.

**Atelier dessin-peinture**  
Organisé par l'UTL-GB, avec Laurent Certain. Tous les lundis de 18 h à 20 h. À l'UTL-GB.

**Permanence du maire**  
Arnaud Murgia reçoit de 16 h à 17 h, lundi 11 avril. Prise de rendez-vous et informations auprès du cabinet du maire au 04 92 21 18 44.

**Exposition photographique et sonore**  
La Traversée sonore de Jack Souvant, "Paysan c'est plus qu'un métier", à découvrir jusqu'au 30 avril à la Bio-coop l'Épine vinette, en partenariat avec le Théâtre du Briançonnais.

**Bibliothèque des Cros**  
Les lundis de 14 h à 16 h, les mercredis et jeudis de 16 h à 18 h et les samedis de 17 h à 19 h, RUM Les Cros.

**Association familiale**  
Cours de couture, tricot et crochet. Renseignements au 04 92 24 06 90 ou au 04 92 20 21 50. Tous les mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30. À la MJC.

**Culte protestant**  
Église protestante unie. Officielle du Vendredi saint. Vendredi 15 avril à 18 h. Temple.

**LA GRAVE**  
**Déchèterie de la Haute Romanche**  
Ouverte les mercredis et samedis de 13 h 30 à 16 h 30. Grand-Clot, RD 1091.

**L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**  
**France services**  
Fermeture exceptionnelle les 12 et 26 avril.

**Projection du film Amen**  
Une séance mémorielle est proposée le 23 avril à 18 h, par le cinéma l'Eau vive en collaboration avec le Souvenir français de L'Argentièr-la-Bessée.

**VILLARD-SAINT-PANCRACE**  
**Conseil municipal**  
Réunion à 20 h 30, à la mairie. Mardi 12 avril.

**Marché hebdomadaire**  
Tous les jeudis matin, sur la place de l'Église.

**VILLARD-SAINT-PANCRACE**  
**Marché**  
Marché hebdomadaire devant la mairie, rue de l'École. Tous les mercredis de 8 h 30 à 12 h.

**Corvées de canaux**  
Canal de l'église et secours. Rendez-vous au four de la cure les Mourandes à 7 h 30 (Contact : Jacques Mancier Fine au 04 92 21 42 78). La mise en eau ne sera effectuée qu'après l'achèvement des corvées. Samedi 23 avril.

**PRIX PROMO**

Offre promotionnelle valable du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2022.

**PACK RMA 448 VC**

1 RMA 448 VC - 1 BATTERIE AP 300 - 1 CHARGEUR AL 300

849 € **749 €**

**RV MOTOCULTURE**  
9 route de Gap  
05100 BRIANÇON - 06 95 68 41 77

**FOIRE AU BŒUF PATUR'ALP**  
Origine Hautes-Alpes ou Alpes de Haute-Provence (FR)

Du 4 au 16 avril 2022

**Caissette de 6 kg**

Voir composition des caissettes en magasin

**14 €/kg**

**BRIANÇON**  
17 RUE DES LAMPIERS  
ESPACE SUD  
Tél. 04 92 23 10 09

**L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**  
5 AVENUE DE VALLOUISE  
Tél. 04 92 23 20 66

[www.alpinedeboucherie.fr](http://www.alpinedeboucherie.fr)

en vente chez votre marchand de journaux

**L'ALBUM DES JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN**

le dauphiné

Le Lions Club du Briançonnais organise le

**40<sup>e</sup> Salon de l'Auto**

Parc des Sports de Briançon  
22 - 24 AVRIL 2022

150 véhicules exposés (neufs et occasions)

Diverses animations

**SECURITE ROUTIERE VIVRE ENSEMBLE**

**BUS DE LA VUE**  
Dépôt gratuit des matières oculaires

**ENTRÉE GRATUITE**

# La sobriété énergétique

## sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

### Table des matières

<b>1. Qu'est-ce que la sobriété énergétique ?</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1. Définition du concept</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.1. Que signifie la notion de « sobriété » ?</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.2. Pourquoi la sobriété ?</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.3. Comment différencier l'efficacité énergétique et la sobriété énergétique ?</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1.4. Quels sont les différents leviers de sobriété ?</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1.5. Quels sont les secteurs clés sur lesquels agir ?</b> .....	<b>3</b>
<b>1.2. Contexte national et international</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Les actions et les projets sur le territoire du PETR</b> .....	<b>6</b>
<b>2.1. Contexte local</b> .....	<b>6</b>
<b>2.2. Les différentes actions et projets de sobriété énergétique sur le territoire du PETR</b> .....	<b>7</b>
<b>2.2.1. Les dispositifs et contrats portés par le PETR :</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Le projet de territoire, socle du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Le Plan climat air énergie territorial, une stratégie ambitieuse reconnue par les EPCI</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Le programme et la stratégie LEADER</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Le Contrat de transition écologique et solidaire</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>La mission énergie et adaptation au changement climatique</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2.2.2. Les actions dans le secteur du Bâtiment</b> .....	<b>7</b>
<b>2.2.3. Les actions dans le secteur de l'Agriculture</b> .....	<b>11</b>
<b>2.2.4. Les actions dans le secteur du Transport</b> .....	<b>12</b>
<b>2.2.5. Les actions dans le secteur de l'Industrie</b> .....	<b>13</b>
<b>2.3. Comment aller plus loin ?</b> .....	<b>14</b>
<b>2.3.1. Les pistes d'actions et de réflexions</b> .....	<b>14</b>
<b>2.3.2. Les outils à notre disposition</b> .....	<b>16</b>

# 1. Qu'est-ce que la sobriété énergétique ?

## 1.1. Définition du concept

### 1.1.1. Que signifie la notion de « sobriété » ?

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective (moins usage de la voiture, alimentation plus locale et de meilleure qualité, etc.).

Une société engagée dans la sobriété énergétique modifie ses normes sociales, ses besoins individuels et ses imaginaires collectifs au profit d'une réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie. Parallèlement, cette démarche collective permet de limiter les externalités négatives des modes de consommation et de production (pollutions, bruit, problèmes de santé, etc.) et participe en ce sens à une amélioration générale de la qualité de vie des populations.

### 1.1.2. Pourquoi la sobriété ?

Aujourd'hui, nous parlons de plus en plus de la sobriété car il est nécessaire de se préparer à une contrainte énergétique durable ou temporaire (finitude des ressources, choc pétrolier, défaut dans une centrale nucléaire...), comme on a pu le constater certains hivers où la production d'électricité ne comble plus les besoins.

Il faut également s'adapter à une offre énergétique entièrement renouvelable qui ne peuvent combler la globalité des consommations actuelles et où la période de production ne correspond pas toujours à celle de la consommation. Le stockage reste indispensable et la technologie est encore limitée aujourd'hui même si cela ne cesse d'évoluer. De plus, limiter les consommations et s'appuyer sur les énergies renouvelables locales permettent à un territoire de renforcer sa capacité d'adaptation et sa résilience face au changement climatique.

Enfin la sobriété a pour but également de mieux répartir l'énergie disponible en fonction des besoins des uns et des autres, c'est réfléchir collectivement à la meilleure distribution possible.

### 1.1.3. Comment différencier l'efficacité énergétique et la sobriété énergétique ?

La sobriété et l'efficacité énergétique sont des notions bien distinctes, même si la confusion entre les deux est facile.

L'efficacité énergétique qualifie la performance d'un objet ou d'un système à fournir un service en termes de consommation d'énergie. L'augmentation de l'efficacité énergétique permet ainsi de réduire les consommations d'énergie.

L'efficacité énergétique permet de consommer moins pour un même service, sans demander au consommateur de changer de comportement, or la sobriété est justement basée principalement sur le changement de comportement.

L'association négaWatt quant à elle considère la sobriété et l'efficacité comme complémentaires, mais avec des logiques de priorité différentes (interroger d'abord les services énergétiques avant de se demander comment les optimiser techniquement) [négaWatt, 2018].

#### 1.1.4. Quels sont les différents leviers de sobriété ?

NégaWatt distingue plusieurs leviers de sobriété :

- **La sobriété structurelle**, qui consiste à créer, dans l'organisation de l'espace ou de nos activités, les conditions d'une modération de notre consommation (par exemple l'aménagement du territoire en vue de réduire les distances à parcourir pour accéder au travail, aux commerces etc.) ;
- **La sobriété dimensionnelle**, qui concerne le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usage (par exemple l'utilisation de véhicules adaptés, en poids, volume et puissance, aux usages de déplacements de proximité et de déplacements interurbains) ;
- **La sobriété d'usage**, qui porte sur la bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire la consommation (par exemple l'extinction des veilles, ou la limite de vitesse sur route...) ;
- **La sobriété conviviale ou coopérative**, qui relève d'une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation (par exemple les formules d'autopartage, ou l'encouragement à la cohabitation dans les logements ou les espaces de travail).

#### 1.1.5. Quels sont les secteurs clés sur lesquels agir ?

L'association Negawatt distingue 4 secteurs clés sur lesquels agir pour une société plus sobre en énergie :

- Le transport
- Le bâtiment
- L'agriculture
- L'industrie

## 1.2. Contexte national et international

Le concept de sobriété énergétique n'est pas nouveau. Le principe de sobriété a été de tout temps porté par des penseurs, notamment depuis l'avènement de la société de consommation. On peut trouver un aperçu de ce riche historique dans un panorama récent sur la notion de sobriété publié par l'ADEME [Cézar et al., 2019]. Sur un plan plus pratique, l'association NégaWatt, formée d'experts de l'énergie, propose depuis 2003 un scénario de transition énergétique pour la France basé sur le triptyque sobriété-efficacité-renouvelables, qui a aussi aidé à populariser la notion de sobriété énergétique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade étudie différents scénarios prospectifs d'élévation future de la température moyenne.

Il estime qu'environ 2000 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> ont déjà été émis par l'homme entre 1750 et aujourd'hui et qu'une augmentation de 2°C en moyenne par rapport à l'ère pré-industrielle correspond à l'émission de 1000 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires.

On mesure l'ampleur du problème : il s'agit d'émettre deux fois moins de gaz à effet de serre dans les quelques décennies à venir que dans les deux siècles précédents, avec une population 3 à 4 fois supérieure et des modes de vie beaucoup plus émetteurs aujourd'hui qu'hier.

La nécessité et l'urgence d'une transition énergétique est désormais unanimement reconnue en France. Ainsi la loi TECV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) promulguée en août 2015 vise une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre pour 2050, objectif qui figurait déjà dans la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique de 2005 (loi POPE) et dans la loi Grenelle 1 de 2009.

De nombreux travaux amènent à penser que la sobriété peut difficilement être mise en pratique de manière systémique sans transformation des contextes sociotechniques et économiques dans lesquels s'inscrivent les choix de services énergétiques, cela pose la question du rôle des politiques publiques.

Le concept de sobriété a longtemps fait l'objet d'une certaine forme de rejet par le monde politique. Les mentalités change peu à peu, comme le montre la loi française de 2015 sur la transition énergétique qui précise que « l'État [...] veille en particulier à maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques. » Toutefois, force est de constater que le contenu de cette loi est bien peu explicite sur la manière d'y parvenir.

On compte encore très peu de politiques publiques formulées spécifiquement pour promouvoir la sobriété. Les quelques exemples nationaux qui viennent à l'esprit sont :

- L'extinction obligatoire des enseignes et vitrines lumineuses la nuit (Décret n° 2012-118) ;
- Le bonus-malus sur les véhicules à la vente, basé sur les émissions de CO<sub>2</sub> absolues et donc tendant à pénaliser plutôt les modèles thermiques gros et lourds les plus consommateurs ;
- Des politiques locales dans certaines communes visant à favoriser l'usage du vélo et des transports en commun ;
- Des campagnes et outils de communication sur les éco-gestes encourageant certains comportements plus sobres.

Concevoir des politiques de sobriété qui ne soient pas perçues comme trop attentatoires aux libertés individuelles, avec suffisamment de pédagogie et d'anticipation, n'est pas forcément simple, même pour des décideurs convaincus de leur nécessité. Une des explications tient à la modestie des mesures prises jusqu'à maintenant et au manque de visibilité des travaux et débats dans ce domaine. Il existe pourtant de nombreuses publications analysant et proposant des idées de politiques et mesures, qui ne visent pas nécessairement à imposer la sobriété de manière coercitive, mais à l'encourager.

Pour les éco-gestes simples du quotidien, le changement de comportement relève essentiellement d'une question de choix individuel. Pour ce qui concerne le passage à des styles de vie plus sobres, comme de moins prendre sa voiture ou de manger des produits issus de circuits alternatifs, le passage à l'acte est plus difficile : il s'agit d'abandonner des routines et des croyances positives véhiculées par la société de consommation. Ce passage à l'acte est notamment conditionné par des possibilités matérielles (le pouvoir d'achat, la présence d'infrastructures qui facilitent les pratiques sobres) sur lesquelles les citoyens ont peu de marge de manœuvre.

Dans le contexte général de la transition énergétique au niveau international, européen et national, s'orienter vers la sobriété est reconnu nécessaire pour baisser les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, en France, lors du débat national sur la transition énergétique de 2015, les scénarios étudiés ont montré que seuls ceux qui prévoient une baisse de 50% de la consommation d'énergie en 2050 permettent de respecter les objectifs de baisse d'émission de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la loi TECV d'août 2015 inclut des objectifs chiffrés de baisse de 20% de la consommation d'énergie à l'horizon 2030, et de 50 % en 2050.

Malheureusement, pour l'instant, les courbes de consommation ne suivent guère cette orientation : en 30 ans, la consommation énergétique moyenne d'un individu en France a même triplé. Un pic est cependant survenu en 2001 avec 150 Mtep ; il a été suivi d'une baisse très lente jusqu'à 141 Mtep en 2017. La consommation finale d'énergie a légèrement augmenté depuis 2017 malgré une baisse en 2020 suite au contexte sanitaire lié à la COVID 19 mais qui est reparti nettement à la hausse en 2021.

Pas de baisse suffisante de la consommation d'énergie en France donc, et cela, malgré des progrès importants en efficacité énergétique. Cette dépendance de notre économie et de nos modes de vie à un niveau élevé de consommation d'énergie est souvent qualifiée par un terme opposé à celui de sobriété : l'ébriété énergétique.

Prôner la sobriété rencontre par ailleurs un problème d'équité, à savoir la répartition équitable des efforts de sobriété. En effet, il existe une inégalité entre les individus face à la sobriété, et des investissements collectifs sont nécessaires en infrastructures et en équipements afin de faciliter l'adoption de pratiques plus sobres. Ces pratiques de sobriété sont généralement plus accessibles pour les ménages aisés. À l'opposé, une sobriété subie peut toucher des ménages plus modestes jusqu'à une situation de précarité énergétique. La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, pose une définition de la précarité énergétique : est en situation de précarité énergétique, une personne qui « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Les écarts de consommation sont importants entre l'appartement d'une personne en situation de précarité énergétique et une résidence principale en tout électrique. La variabilité est également très forte dans les consommations énergétiques des entreprises et des collectivités. Toute mesure de sobriété, pour être équitable, doit prendre en compte l'ensemble de ces différences ce qui induit une complexité de mise en œuvre. Aujourd'hui sur le territoire du PETR la facture énergétique atteint en moyenne 3000 euros (chiffres de 2019), elle est donc encore plus importante pour l'année 2021/2022 qui a vu une augmentation très fortes du prix de l'énergie.

Pour conclure la sobriété se heurte à deux difficultés majeures. :

- D'une part, la sobriété nous invite à reconsidérer en profondeur nos modes de vie individuels et collectifs. Provoquer un tel changement n'est évidemment pas simple.
- D'autre part, elle semble difficilement compatible avec le modèle économique dominant, qui exige davantage de consommation, donc d'énergie, pour assurer sa bonne santé, dans un contexte de mondialisation toujours en quête de terrains de croissance et non de frugalité.

Ce constat ne doit pas cacher les réelles avancées sur le terrain, sans faire consensus, un mouvement commence à s'engager. Des pratiques citoyennes se mettent peu à peu en place. Elles distillent l'idée de sobriété dans notre culture.

C'est sans doute au niveau des collectivités territoriales que la transition énergétique se met en œuvre de la façon la plus dynamique, même si elle est encore davantage orientée vers les deux autres axes (énergies renouvelables et efficacité énergétique).

## 2. Les actions et les projets sur le territoire du PETR

### 2.1. Contexte local

Le territoire du PETR couvre par ses limites une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires. Associant 36 communes regroupées au sein de trois communautés de Communes (le Pays des Ecrins, le Guillestrois-Queyras et le Briançonnais), ce territoire compte 35 279 habitants et couvre une superficie de 2 138 km<sup>2</sup>, avec 80% de son territoire à une altitude supérieure à 1000 mètres. Chaque territoire présente un dénominateur commun quant à sa vie économique et sociale, qui reste largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, moteur principal de l'économie du pays. Ces caractéristiques en font un véritable bassin de vie cohérent à caractère particulier.

Le territoire du PETR partage des valeurs de développement durable fondées et partagées.

- Une destination touristique de montagne prisée été comme hiver (3 espaces valléens valorisant l'écotourisme et un plan avenir montagne)
- Une biodiversité exceptionnelle (Parc National des Ecrins, Parc Naturel Régional du Queyras, 1 réserve transfrontalière de Biosphère, sites Natura 2000, ZNIEFF, 1 opération Grand Site, etc.)
- Développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire (2 centrales villageoises, 3 AMAP, 1 Biocoop, 1 CPIE, 1 Ressourcerie, 1 recyclerie etc.)
- Une exploitation historique des ressources en énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire thermique et photovoltaïque, filière bois-énergie)

Depuis plusieurs années le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras s'est emparé du sujet de la transition écologique via plusieurs dispositifs et démarches :

- Le PETR a été lauréat avec le Parc Naturel Régional du Queyras de, l'appel à projet national « Territoires à Energie Positive et pour la Croissance Verte » (dans la catégorie « territoires à énergie positive pour la croissance verte ») ;
- Mise en place du Club Climat et Transition (CCT), lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous ;
- Validation du Plan Climat Air Energie Territorial qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie ;
- Le suivi des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour encourager les professionnels et les collectivités à engager des travaux de rénovation énergétique ;
- Expérimentation de la démarche TACCT sur le territoire du PETR pour évaluer l'impact des actions mises en place en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- Le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire de 2019 à 2022.
- Portage et suivi du projet de Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé en décembre 2021 ;
- Signature de la charte Zéro Déchet avec l'ARBE.

A travers ces différentes démarches, la sobriété énergétique a toujours été une thématique présente.

Le PETR est une instance de concertation permettant d'élaborer des projets à l'échelle du territoire, d'encourager et de développer la dynamique autour de projets communs de développement et de solidarité territoriale. Ne seront donc présentées ici que les stratégies portées par le PETR lui-même dans une approche transversale et collaborative de la fabrique du territoire et non toutes celles des collectivités qui le composent.

Le PETR, sous l'impulsion du président, Pierre LEROY, et d'élues dédiée à la thématique transition écologique, porte une véritable dynamique de développement durable et de transition déclinée au sein de son Projet de Territoire rédigé en 2016 et mis à jour en 2021.

Parallèlement, le PETR s'investit régulièrement dans des programmes régionaux/nationaux de promotion du développement durable. Ainsi le PETR porte le CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial) pour ces 3 communautés de communes en mettant en avant une stratégie territoriale durable articulée autour du Projet de territoire, du SRADDET et du Plan Climat Régional.

Pour mettre en œuvre ces stratégies sur le territoire, une mission Energie-Climat a été créée au sein du PETR afin de mettre en place les programmes TEPCV (de 2015 à 2018 – puis PRO INNO 8) et le PCAET (de 2018 à 2019) ; depuis elle porte différentes missions donc la mise en place des CEE ou le travail sur la rénovation des bâtiments via le plan de relance. Deux missions ont également été portées via le Contrat de transition écologique et solidaire qui ont permis de faire émerger des projets sur les thématiques sobriété et énergie renouvelables mais également sur l'économie circulaire.

Le PETR porte également d'autres programmes incluant une démarche de développement durable :

- Le programme LEADER (2015 – 2023), dont la candidature sera renouvelée en 2023, comprend 4 actions de développement durable (diminution des dépenses énergétiques, mobilité durable, soutien aux circuits-courts, écotourisme) ; (cf fiche LEADER)
- Avec le contrat de transition écologique, la mise en place d'un club climat et transition, répondant ainsi à l'axe concertation citoyenne ;
- Dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique que porte le PETR un axe est dédié à la transition écologique et un autre à la mobilité, ;
- Parallèlement, le PETR soutient des actions de communication en faveur du développement durable : promotion de l'action Carnets de montagne

## 2.2. Les différentes actions et projets de sobriété énergétique sur le territoire du PETR

Pour reprendre les actions entreprises sur le territoire du PETR, on peut trier ces actions dans les 4 secteurs clés sur lesquels agir pour une société plus sobre en énergie.

### 2.2.1. Les actions dans le secteur du Bâtiment

#### **Rénovation des bâtiments** Mission Energie et adaptation au changement climatique

Cette démarche a notamment été rendue possible dans un premier temps grâce au programme TEPCV, dont le PETR a été co-lauréat avec le Parc Naturel Régional du Queyras. Puis dans un second temps le PETR en 2020 a animé un dispositif CEE pour accompagner les communes, les EPCI et les acteurs privés (entreprise, association...) dans leur projet de rénovation énergétique en facilitant leurs démarches administratives et en les informant des différents dispositifs d'aides pour mener à bien leur projet. Une

convention de partenariat a été établie avec GEO PLC afin de mobiliser les CEE, Au total, 69 projets ont été analysés depuis janvier 2021, dont 21 ont signé une convention de financement avec GEO PLC puis HELLIO pour mobiliser les CEE.

### **Extinction de l'éclairage publics** Mission Energie et adaptation au changement climatique

Le PETR prône un éclairage public raisonné, adapté à l'usage : identifier les secteurs et les périodes où l'éclairage est effectivement utile et s'adapter.

#### **Pourquoi ?**

- Pour faire des économies, parce que l'éclairage public représente 41% de la consommation électrique des collectivités (source ADEME)
- Pour maintenir le cap de la sobriété énergétique, parce que l'éclairage public consomme l'équivalent de 400 000 foyers pour leur chauffage, eau chaude et électricité (source ADEME)
- Pour préserver la biodiversité, parce que la majorité de la faune est nocturne sur tout ou partie de son cycle de vie
- Pour améliorer le cadre de vie, parce que les nuisances lumineuses peuvent notamment perturber le sommeil
- Pour observer les étoiles, parce qu'un tiers de la population mondiale ne voit plus la voie lactée

Les communes du PETR sont pionnières et exemplaires : plus des deux tiers sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit contre un tiers en moyenne en France (source ANPCEN). Le PETR s'engage pour accompagner les communes qui n'ont pas franchi le pas et faire du territoire un lieu où la nuit... il fait nuit ! Dans l'idée de sensibiliser la population aux nuisances lumineuses, de proposer un test aux communes qui maintiennent leur éclairage public toute la nuit et de mettre en valeur les communes qui sont déjà engagées dans l'extinction, le PETR a proposé aux communes de participer au Jour de la Nuit 2021. Cet événement national a pour ambition de sensibiliser aux avantages d'un éclairage raisonné, adapté à l'usage. Une grande partie des communes ont ainsi participé et ont ensuite fait des démarches dans le sens de la diminution de l'éclairage nocturne où y travaillent actuellement.

### **Sensibilisation sur les matériaux biosourcés PETR**

Le contexte actuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et la mise en place de la réglementation environnementale 2020 à partir du 1er Janvier 2022 offrent de réelles opportunités pour les nombreux métiers de la construction et notamment pour l'utilisation des matériaux biosourcés.

Dans un marché en plein essor, le PETR s'est saisi de cette question afin d'informer et d'accompagner les professionnels du bâtiment, les maîtres d'ouvrage et les élus et techniciens des communes.

Durant cette conférence, plusieurs sujets ont été abordés :

- Présentation générale sur matériaux biosourcés
- La mise en œuvre de béton végétal
- L'intégration des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics
- Perspectives : Vers une filière locale ?



Une page sur le site internet du PETR a été créé pour plus d'informations sur le sujet sur lien suivant : <https://paysgrandbrianconnais.fr/transition-ecologique-et-solidaire/titre-par-defaut-4/titre-par-defaut/materiaux-biosources>

+ Actions en faveur du bois local dans Plan Avenir Montagne

### **Guide sur les dispositifs et les aides à la rénovation énergétique PETR**

Un guide a été publiée sur le site du PETR sur les différentes aides à la rénovation énergétique pour les différents porteurs de projets : Les collectivités, les particuliers et les entreprises/associations.

L'objectif est d'être une première porte d'entrée afin d'orienter efficacement les porteurs de projets qui viennent à nous, et dans le même temps leur expliquer de manière efficace les différentes aides ou dispositifs pouvant être mobiliser pour mener à bien leur projet. Cela s'articule avec le conseil proposé par les différents partenaires du territoire tel que la Maison de l'Habitat du Département, le SyME05, la CMA ou encore la CCI.

Plus d'informations sur ce sujet à cette adresse :

<https://paysgrandbrianconnais.fr/energie-climat/energie-et-adaptation-au-changement-climatique/economie-denergie-et-renovation-energetique/financez-vos-projets-deconomie-denergie>

### **Défi Energie Positive Environnement et Solidarité**

Anciennement « Familles à Énergie Positive », le Défi Énergie est un défi d'économies d'énergie. Son objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans affecter le confort. Il se déroule durant toute la saison de chauffage. La mission des familles participantes : réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Depuis la première édition mise en place par l'ONG prioriterre en 2008, déjà plus de 9000 personnes ont rejoint les Familles à Énergie Positive. En 2020/2021, dans le Grand Briançonnais c'est plus de 40 logements inscrits et plus de 20 logements qui sont allés au bout de l'accompagnement.

Familles à énergie positive permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour

- Diminuer ses consommations,
- Réduire ses émissions de CO2
- Gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie !

Par ailleurs, le défi se base sur le progrès global des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. C'est la somme de tous les efforts qui fera la différence.

### **Intracting SyME05 financé par le programme LEADER**

Dans le cadre du Grand Plan d'Investissement mis en place par la Banque des Territoires, un dispositif de tiers financement, l'Intracting, est créé pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités. L'Intracting est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour rapide. Ces

économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets.

L'Intracting met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...).

Dans le département des Hautes-Alpes, le SYME05 est l'opérateur territorial qui permet d'accéder au dispositif d'Intracting.

Concrètement, après analyse technique et financière, le SYME05 se substitue, par mandat de maîtrise d'ouvrage, à la collectivité pour réaliser des travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine de celle-ci. En tant que maître d'ouvrage mandaté, le SYME05 réalise les travaux, sollicite les subventions existantes et paye les factures. Une fois les travaux réalisés, la collectivité « redevient » maître d'ouvrage sur son bâtiment.

La collectivité rembourse le reste à charge des travaux réalisés au SYME05 grâce aux économies réalisées par les travaux de rénovation énergétique.

### **Sensibilisation et réduction de l'impact écologique du PETR**

Afin de réduire l'impact environnemental des agents du PETR, les actions suivantes sont ainsi développées :

- Utilisation de logiciels de partage et de stockage des données (ex : suite Google,...);
- Utilisation de logiciels de communication instantanée (ex : Slack) afin d'éviter le sur-envoi de mails et les allers-retours entre les différents sites du PETR.
- Note de service sur les déplacements pendulaires promouvant les transports en commun (train) ;
- Note de service sur le télétravail
- Politique interne d'achat intégrant une clause environnementale

De plus le PETR prend en charge, dans les termes de la loi, une partie des frais de transport en commun dans le but de promouvoir ces modes de déplacement

Un livret sur les nouveaux modes de travail a été produit par le PETR pour informer et sensibiliser les élus et les collectivités.

### **Atelier d'échanges et de travail sur l'artificialisation des sols PETR et la CIPRA**

Le territoire du PETR a été sélectionné par la commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) International comme territoire pilote dans le cadre du projet « Économiser les terres ». Le projet se concentre sur les pays alpins et est financé par le ministère allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité des réacteurs dans le cadre de l'initiative EURENI.

Le PETR et la CIPRA International ont donc organisé un atelier de travail sur l'artificialisation des sols car des sols sains fournissent notre alimentation, garantissent la biodiversité, offrent des espaces de détente et atténuent les conséquences de la crise climatique. Pourtant, chaque jour, de plus en plus de surfaces et de sols sont imperméabilisés dans toute l'Europe, en particulier dans les zones périurbaines. Une utilisation parcimonieuse de nos ressources et de nos sols est aujourd'hui plus

importante que jamais ! Comme d'autres pays européens, la France a mis en place une stratégie (Zéro artificialisation Nette) qui s'applique dès à présent à chaque commune.

L'objectif de cet atelier a été l'occasion de travailler sur plusieurs points clés afin que chaque acteur du territoire s'approprié cette problématique et propose des pistes d'actions afin de lutter contre l'artificialisation des sols. Pour s'aider, quatre questions clés ont été traitées par la trentaine de personnes présentes après la présentation du contexte et des enjeux par la CIPRA, la CEREMA et l'Atelier Chado.

- Quels sont les principaux risques et défis sur notre territoire (retours d'expériences et perspectives) ?
- Comment pouvons-nous réduire efficacement la consommation d'espace dans le PETR ? Mesures et instruments les plus susceptibles d'entraîner une réduction de la consommation de sol ?
- Quels sont les risques et conflits potentiels liés aux énergies renouvelables (centrale photovoltaïque au sol...) ?
- Quelle mutualisation des ressources et des connaissances sur le territoire ?

#### *Projet en cours sur le territoire : Programme de la Chambre des métiers « Rénover plus » CMA*

Plusieurs échanges ont été menés avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) ainsi que le département des Hautes-Alpes afin de monter un projet sur l'accompagnement des professionnels, la montée en compétences des artisans (devis, commande publique...) et l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés. Plusieurs réunions ont eu lieu durant l'année 2021 pour définir le périmètre, le contenu et les financements possibles pour l'action en articulation avec le programme SARE animé par le département des Hautes-Alpes.

Suite à ces échanges, la CMA05 devait être le porteur et le programme LEADER semblait être le dispositif le plus approprié pour financer et mener à bien ce projet. En raison des élections en octobre 2021 à la chambre des métiers et du changement des élus ainsi que le départ en retraite du directeur, le dossier est toujours en cours.

### 2.2.2. Les actions dans le secteur de l'Agriculture

#### **Projet « De la terre à mon assiette »** PNRQ, Association Environnement et Solidarité et le CoDES05

La restauration scolaire constitue un levier intéressant pour les collectivités dans une perspective de relocalisation de la production et de la consommation. Dans cet esprit et en écho au programme d'actions esquissé par le collectif de la transition agricole et alimentaire, le projet s'articule autour de l'éducation à l'alimentation en milieu scolaire et sur la mise en réseau des acteurs de la restauration collective.

Ce projet co-construit entre le Parc Naturel Régional du Queyras, l'Association Environnement & Solidarité, l'association REC, et le CoDES 05, a pour objectifs de :

- Favoriser l'appropriation par les élèves des problématiques agricoles et alimentaires
- Diffuser l'œuvre des enfants pour toucher un large public et progresser dans le changement de pratiques

- Valoriser l'alimentation de qualité et l'agriculture locale
- Valoriser les métiers de la production agricole et de la restauration collective
- Accompagner la création de lien entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire pour décroïsonner et faciliter l'instauration de circuits courts.

Le projet s'articule autour de deux axes :

- Axe 1 : Production d'un conte et d'un film d'animation sur l'alimentation et l'agriculture locale avec apports de connaissance, visite d'exploitations agricoles, de fromageries, de l'abattoir, de cantine – diffusion dans les cinémas en courts métrage.
- Axe 2 : Mise en réseau des acteurs de la restauration collective

Sur ce dernier axe, l'année 2020 a été dédiée à la mise en réseau entre producteurs locaux, acteurs de la restauration collective, et élus locaux, dans l'objectif de proposer une offre alimentaire locale, responsable et adaptée aux recommandations sanitaires nutritionnelles.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du programme par la formalisation d'un temps évènementiel de rencontre entre acteurs de la restauration collective, producteurs locaux, et élus locaux, par les démarches d'ateliers impulsés depuis le second semestre 2020.

## **Projet Alimentaire Territoriale (PAT) Département des Hautes-Alpes**

### **Qu'est-ce qu'un PAT ?**

Selon le Ministère de l'agriculture et l'alimentation, un PAT regroupe un ensemble d'actions menées sur un territoire. Il a pour objectifs de développer le territoire grâce à une relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation et d'améliorer les performances environnementales, sociales et culturelles du système alimentaire. Inscrit dans l'article 39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014), le PAT s'articule de manière à répondre aux enjeux du territoire. Ainsi les actions sont à l'initiative des acteurs du territoire pour être mises en place collectivement.

### **Quels sont les objectifs du PAT ?**

La mise en place du PAT sur notre territoire vise à :

- Augmenter la production par un travail sur le foncier et la transmission/installation
- Valoriser les productions locales Poursuivre l'engagement dans l'agroécologie
- Progresser dans la connaissance des problématiques alimentaires et les réponses à apporter
- Progresser dans l'association des habitants et de la société civile Construire une gouvernance locale pérenne se nourrissant des projets

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, une approche systémique et multi-acteurs est mise en place. Le Projet Alimentaire Territorial met en place des actions en faveur de la transition agricole et alimentaire.

### **2.2.3. Les actions dans le secteur du Transport**

#### **Compétence Mobilité EPCI**

Les communautés de communes du territoire ont pris la compétence mobilité afin d'agir directement sur son territoire, cela pour plusieurs raisons :

- Construire un projet de territoire : en prenant la compétence « mobilité », la communauté de communes choisit de maîtriser l'élaboration de sa stratégie locale de mobilité, en articulation avec les autres politiques publiques locales (énergétique, environnementale, sociale, économique, aménagement...) dans le cadre de son projet de territoire,
- Devenir un acteur identifié et légitime de l'écosystème local de la mobilité,
- Décider des services qu'elle souhaite organiser et/ou soutenir, en articulation avec les offres de mobilité publiques ou privées existantes sur son territoire,
- Rechercher des solutions de mobilité à une échelle qui corresponde à la réalité des besoins de déplacements, comme la LOM l'encourage

### **Aménagement des mobilités en site isolé de montagne PETR**

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est le terrain qui a été sélectionné pour approfondir l'étude des systèmes de mobilité des sites isolés « en transition », dont certains font figure de site « pilote ». Ce territoire met en œuvre des politiques de transition dans le cadre d'une coopération multi-actorielle qui concerne également ces sites d'altitude. Les caractéristiques des sites isolés sont variées pour des espaces aux dynamiques contrastées entre Ecrins, Briançonnais et Queyras. Six sites isolés-types ont pu être sélectionnés pour représenter les spécificités et la diversité des sites isolés dans le cadre d'une étude mobilité, (diagnostic/préconisations) : la Haute Clarée, les Ayes, le col de l'Izoard, le refuge du Mont Viso, Dormillouse, le pré de Madame Carle / Glacier Blanc.

#### **2.2.4. Les actions dans le secteur de l'Industrie**

##### **Recyclage (bourse aux déchets) PETR**

A l'occasion de l'atelier participatif du 26 novembre 2021 consacré aux déchets, le PETR a lancé une bourse aux déchets permanente ouverte à toutes structures du territoire (entreprises, collectivités, associations).

La bourse a pour but de mettre en lien des structures ayant des déchets pouvant être utilisés comme matière première par une autre structure, sur le principe de l'offre et de la demande.

Ces échanges génèrent des gains écologiques (réduction de la quantité de déchets produits) et économiques (réduction du coût des matières premières).

Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr/le-ctes/bourse-dechange-dechets-ressources>

##### **Accompagnement des acteurs privés (entreprises, associations...) dans la transition écologique PETR**

Dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire le PETR accompagne les différents porteurs de projets du secteur privé dans la transition écologique. L'accompagnement se porte principalement sur la demande de financements et sur l'information sur les différents dispositifs et aides possibles pour les porteurs de projets comme par exemple les appels à projets de la région PACA, les aides à la rénovation énergétique ou l'aide tremplin pour la transition écologique des PME de l'ADEME.

C'est également des temps d'échanges et de réunions avec les différents partenaires (CMA, CCI, Plateformes Initiatives 05...) sur cette thématique pour mieux orienter et informer les porteurs de projets.

## Démarche Ecologie industrielle et territoriale PETR

Le projet consiste à réaliser une étude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) qui doit à terme permettre aux élus du territoire de se positionner sur l'opportunité de mettre en œuvre cette démarche. L'étude, réalisée en interne sur 8 mois, devra quantifier les gains économiques, sociaux et environnementaux d'une démarche EIT via la réalisation d'un diagnostic, constituer un premier groupe d'acteurs volontaires et définir la gouvernance la plus adaptée.

Le PETR s'appuiera sur ses différents partenaires (EPCI, SMITOMGA, CMA, CCI, etc.) pour identifier les entreprises et les filières ayant les potentiels les plus importants. Une stratégie de communication spécifique sera définie et lancée au début de l'étude afin sensibiliser les différents acteurs du territoire.

### 2.3. Comment aller plus loin ?

#### 2.3.1. Les pistes d'actions et de réflexions

On peut ici reprendre les pistes d'actions et de réflexions proposées par Negawatt pour agir sur la sobriété énergétique :

#### Le bâtiment

Les bâtiments (résidentiels et tertiaires) représentent le premier secteur consommateur d'énergie en France. Au-delà de la nécessité d'une rénovation thermique de l'ensemble du parc bâti, il existe un véritable potentiel de sobriété dans la conception et la construction des bâtiments, dans leur utilisation ou dans leur aménagement.

Le secteur du bâtiment a le plus grand potentiel de réduction en termes de consommation d'énergie grâce notamment à la limitation de la consommation liée à certains usages (éclairage, chauffage, électroménager, etc.), à une meilleure isolation des bâtiments, au développement de nouvelles technologies et sources d'énergie.

- **Maîtriser les surfaces bâties** : Le parc bâti, qui comprend les logements et le secteur tertiaire, croît actuellement plus vite que la population.
- **Encourager la mutualisation des usages et la modularité** des espaces pour mieux utiliser les surfaces construites, et limiter ainsi la consommation de matériaux non renouvelables et l'artificialisation des sols.
- **Une modération du nombre d'équipements électriques** par une mutualisation des besoins et une réduction raisonnée des appareils ménagers (ex : téléviseurs, smartphones...).
- **Diminuer et adapter les éclairages** notamment dans l'espace public via la mise en place d'un éclairage public à la demande.

Pour atteindre ces objectifs de sobriété, plusieurs exemples d'actions :

- Une stabilisation du nombre de personnes par logement
- Une diminution de la proportion de maisons individuelles
- Une stabilisation de la taille des logements neufs
- Une évolution des surfaces construites dans le tertiaire adaptée aux besoins
- La mutualisation de certains espaces
- La mise en place d'un éclairage public à la demande.
- L'extinction de l'éclairage public
- Privilégier des matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation du bâti

## Le transport

Le secteur des transports représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre en France. Des évolutions ambitieuses dans ce domaine sont donc nécessaires. Plusieurs axes d'amélioration sont proposés notamment par Negawatt.

- Une réduction de la vitesse maximale autorisée sur route et autoroute
- Une diminution des distances parcourues
  - Optimisation des trajets domicile/travail
  - Développement du télé-travail
- Un report de la route et de l'aérien vers des modes de transport plus efficaces et moins polluants
  - Utilisation du vélo pour de court trajets
  - Utilisation du train au lieu de l'avion

## Agriculture

En matière d'alimentation, sobriété est synonyme de santé. Aujourd'hui nous sommes dans une surconsommation, l'enjeu dans ce domaine se trouve plus dans l'évitement des excès que de la privation.

Plusieurs axes stratégiques peuvent être travaillés tels que :

- **Une alimentation plus végétale** : la consommation carnée a baissé légèrement ces dernières années sans toutefois être satisfaisante puisqu'elle émet 90 % des gaz à effet de serre dus à notre alimentation.
- **Un recul du gaspillage alimentaire** : aujourd'hui le gaspillage est estimé entre 20 et 40 % des denrées alimentaires mises sur le marché.
- **Le développement aux circuits courts** : Consommer localement diminuera les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports et aux potentiels traitements conservation.

## Industrie

Que ce soit l'interdiction de l'obsolescence programmée (introduite dans la loi en 2015) ou des initiatives citoyennes comme le marché de l'occasion ou les repair-café, on se préoccupe aujourd'hui d'allonger la durée de vie des produits par plusieurs leviers :

- **Réduire les produits jetables** via leur interdiction pour certains, par exemple la vaisselle en plastique) et en réintroduisant la consigne pour le verre et certains plastiques (PET),
- **Favoriser la réparation** par une période de garantie plus longue des produits ainsi que par la standardisation et la disponibilité des pièces détachées.
- **Développer la mutualisation des équipements** comme l'auto-partage, les buanderies collectives, le co-working ou tout simplement le marché de la location

De plus, il est essentiel aujourd'hui de recycler davantage les matériaux, un matériau recyclé est moins énergivore que de le produire. Ce qui est encore difficile puisqu'en France 75% des ferrailles sont collectées mais seulement 55% sont réintroduites dans le commerce. Autre exemple, le taux de recyclage du plastique en France est inférieur à nos voisins européens (moins de 10% contre 30%).



Contrat de  
Transition  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLIDAIRE



### 2.3.2. Les outils à notre disposition

Les différentes études ADEME notamment et Negawatt voir dossier bibliographie

AMI/AAP de la région, de l'état... en fonction des thématiques

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNERUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS • ST UÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARUIEUX • CEILLAC • VARS • RISOU • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN • LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNERUX • PUY ST VINCENT



**PETR**  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

- Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

